

La Croix du service méritoire



1984-2014

CONTACTEZ-NOUS

Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

<http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhr-ddhr/>

1-877-741-8332

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014
A-DH-300-000/JD-004
N° de catalogue : D2-338/2014
ISBN 978-1-100-54835-7



Canada

La Croix du service méritoire



1984-2014

Sa Majesté la Reine Elizabeth II, Reine du Canada,
portant ses insignes de Souveraine de l'Ordre du
Canada et de l'Ordre du mérite militaire, dans la
Salle de la tente à Rideau Hall, Fête du Canada 2010

Photo : Patrimoine canadien, le 1^{er} juillet 2010



Dédicace



*Aux récipiendaires de la Croix du service méritoire,
qui sont l'incarnation même de l'excellence et
du professionnalisme militaires canadiens.*

Table des matières

Dédicace	v
Introduction	vii
Chapitre un	Contexte historique	1
Chapitre deux	Analyse statistique	17
Chapitre trois	Insigne et priviléges	37
Conclusion	55
Annexe un	Lettres patentes créant la Croix du service méritoire	57
Annexe deux	Règlement concernant l'attribution de la Croix du service méritoire, 1984	61
Annexe trois	Règlement concernant les Décorations pour service méritoire, 1999	67
Annexe quatre	Registre des récipiendaires de la Croix du service méritoire, de 1984 à 2014.....	77
Glossaire des initiales honorifiques	165
Publications connexes	167
Remerciements	168

Introduction

L'année 2014 marque le 30^e anniversaire de la création de la Croix du service méritoire (CSM) par Sa Majesté la Reine. Cette décoration, qui a maintenant été attribuée 205 fois, est l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques que les membres des Forces armées canadiennes (FAC) peuvent se mériter. Les récipiendaires de cette distinction incarnent le plus haut niveau de professionnalisme, de dévouement, de persévérance et de leadership de la profession militaire au Canada. Ils sont des exemples à suivre, et la présente brève publication a pour but de documenter et de célébrer leurs réalisations exceptionnelles dans le cadre de cet anniversaire important de la décoration.

Cette décoration, qui a maintenant été attribuée 205 fois, est l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques que les membres des Forces armées canadiennes (FAC) peuvent se mériter.

Par conséquent, le cœur de la présente publication est le registre comprenant le nom et la citation des récipiendaires de la Croix. Cette décoration tire son prestige et le respect qui lui est dû de ces récipiendaires et de leurs actions. Le registre est précédé d'un bref historique de la reconnaissance du mérite et de la création de la CSM, d'une analyse statistique intéressante de l'attribution de la CSM jusqu'à ce jour, et de quelques détails concernant l'insigne lui-même. Le tout est complété par une reproduction de l'original et du règlement actuel sur l'attribution de la CSM.



Chapitre un

Contexte historique

Je désire annoncer l'institution d'un régime de décorations et de récompenses qui sera particulier au Canada. Dans presque chaque pays souverain existe un régime de ce genre dont on se sert pour reconnaître le mérite ou la bravoure, ou des services éminents rendus au public. Je crois qu'une reconnaissance de ce genre peut donner plus de vigueur à la fierté nationale et souligner de façon particulière les services rendus au pays.

Le très honorable Lester B. Pearson, premier ministre du Canada,
Chambre des communes, le 17 avril 1967

Antécédents

L'attribution de distinctions honorifiques pour reconnaître le mérite militaire est une tradition de longue date qui transcende les frontières nationales, les structures politiques et les périodes historiques. Bien que la reconnaissance de la bravoure au combat soit la plus haute des distinctions militaires, le soulignement du professionnalisme, du dévouement et, plus particulièrement, du leadership dans le contexte militaire arbore depuis longtemps une importance capitale, même si les récipiendaires n'ont pas toujours risqué leur vie au combat.

Distinctions honorifiques en Nouvelle-France

Au Canada, sous le régime français, la première distinction honorifique à reconnaître le mérite militaire était l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, mieux connu sous le nom de Croix de Saint-Louis. Cet ordre à trois classes (Chevalier, Commandeur et Grand-croix), créé en 1693, a été attribué à 145 récipiendaires, afin de reconnaître leur service militaire distingué au Canada. La liste des récipiendaires comprend des noms célèbres, comme Louis-Hector de Callière, gouverneur de Montréal et premier récipiendaire canadien; Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France et deuxième récipiendaire canadien; François Coulon de Villiers, le seul homme à avoir défait Washington au combat; et Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnal, dernier gouverneur général de la Nouvelle-France et le seul Canadien à s'être mérité la plus haute classe de l'Ordre, soit la Grand-croix. Comme le voulait la coutume à cette époque, l'admissibilité à l'Ordre était limitée aux officiers supérieurs.



Insigne de Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis (avers)

Photo : Christopher McCreery



Pierre de Rigaud, Marquis de Vaudreuil-Cavagnal, portant l'écharpe et la plaque de Grand-croix de l'Ordre de Saint-Louis

Photo : Domaine public

Le régime des distinctions honorifiques britanniques

Au Canada, le régime des distinctions honorifiques britanniques a été en vigueur, à l'exception de quelques interruptions, jusqu'à l'établissement, en 1967, de distinctions honorifiques purement canadiennes. Comme le régime français prérévolutionnaire, le régime britannique était largement organisé en fonction des classes sociales existantes. La distinction honorifique attribuée dépendait directement du grade du récipiendaire, et seulement les grades supérieurs étaient admissibles aux distinctions honorifiques pour professionnalisme militaire (par opposition à celles pour bravoure) au moins jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Ce que la CSM sert à reconnaître aujourd'hui correspond à deux volets distincts sous le régime britannique : le leadership au combat et le professionnalisme militaire et opérationnel. Le leadership militaire était reconnu, selon le grade, par l'admission à l'un des ordres de chevalerie britanniques, comme une des trois classes de l'Ordre du Bain (Compagnon (CB), Chevalier commandeur (KCB) ou Chevalier Grand-croix (GCB)) pour les généraux et les officiers généraux, ou Compagnon de l'Ordre du service distingué (DSO) pour les officiers supérieurs. À compter de la fin de la Première Guerre mondiale, le professionnalisme militaire manifesté ailleurs qu'au combat était reconnu par la nomination, encore une fois, selon le grade, à l'une des cinq classes du nouvel Ordre de l'Empire britannique (Membre (MBE), Officier (OBE), Commandeur (CBE), Chevalier commandeur (KBE) et Grand-croix (GBE)), ou l'attribution de la Médaille de l'Ordre de l'Empire britannique (remplacée ultérieurement par la Médaille de l'Empire britannique (BEM)) pour les militaires du rang. D'autres distinctions honorifiques britanniques, comme l'Ordre de St-Michel et St-Georges et l'Ordre des Compagnons d'Honneur, ont également été attribuées à l'occasion, selon le contexte et la période.



Insigne de Compagnon de l'Ordre du Bain (Division militaire)

Photo : DDHR



Insigne de l'Ordre du service distingué

Photo : DDHR



Insigne de Membre
de l'Ordre de
l'Empire britannique
(Division militaire)
2^e type

Photo : DDHR

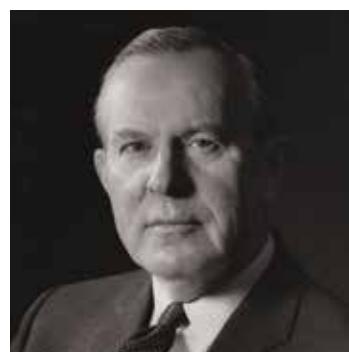


La Médaille
de l'Empire
britannique
(Division militaire
avec ruban du
2^e type)

Photo : DDHR

Création du Régime canadien de distinctions honorifiques

En 1919, après avoir cessé d'utiliser les distinctions honorifiques du Commonwealth britannique en vertu d'une politique gouvernementale (à part quelques exceptions pour la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée), le Canada s'est retrouvé sans méthode officielle pour reconnaître le service méritoire et distingué, civil ou militaire. Le ministère de la Défense nationale tenait à combler cette lacune, et a présenté de nombreuses propositions pendant et après la Seconde Guerre mondiale pour ce faire. Bien que la Médaille du Canada ait été créée par le roi George VI en 1943, elle n'était pas adaptée à son but déclaré et n'a jamais été attribuée. À intervalles réguliers, le ministère a présenté de nombreuses propositions détaillées d'ordres à classes multiples ou de séries de décorations, mais sans résultat concret. Toutefois, le ministère est en partie responsable de l'établissement du Régime de distinctions honorifiques moderne, étant donné que son insistance a pavé le chemin à la création, en 1967, de l'Ordre du Canada. Après des décennies de vide en matière de distinctions honorifiques au Canada, le premier ministre Lester B. Pearson a profité de l'occasion offerte par l'approche du centenaire de la Confédération pour créer un nouveau symbole national, soit cet ordre du mérite, qui allie tradition et modernité de manière typiquement canadienne.



Le très honorable Lester Bowles
Pearson, CP, OM, CC, OBE

Photo : Christopher McCreery



La Médaille du Canada

Photo : Christopher McCreery



Insigne de Compagnon de l'Ordre du Canada

Photo : DDHR

L'Ordre du Canada devait servir de distinction honorifique nationale du pays et à reconnaître les réalisations militaires et civiles. Toutefois, compte tenu du nombre possible de récipiendaires, on s'est rendu compte rapidement que cet ordre ne permettrait pas de répondre aux besoins des forces armées, et l'on a entamé des discussions presque immédiatement, qui ont débouché, en 1972, sur la création de l'Ordre du mérite militaire (ORMM). Cette nouvelle distinction honorifique, comptant trois grades (Membre (MMM), Officier (OMM) et Commandeur (CMM)), permettait de reconnaître le service militaire distingué d'un grand nombre de membres du personnel militaire de divers grades. C'était là une grande amélioration, mais, conformément à l'esprit du nouveau Régime canadien de distinctions honorifiques, comme l'Ordre du Canada, l'ORMM avait pour but de reconnaître le mérite à long terme. C'était différent des régimes britannique et français, selon lesquels la nomination aux ordres (comme l'Ordre du bain, l'Ordre de l'Empire britannique ou la Légion d'honneur) pouvait servir à reconnaître soit le mérite à long terme, soit des actions précises ou le service distingué pendant une période particulière, comme une guerre, une campagne ou une opération.



Insigne d'Officier de l'Ordre
du mérite militaire

Photo : DDHR



Insigne de Commandeur de
l'Ordre du mérite militaire

Photo : DDHR



Insigne de Membre de
l'Ordre du mérite militaire

Photo : DDHR

Création de la Croix du service méritoire

Par conséquent, dans le nouveau contexte canadien, l'ORMM n'était pas adapté à la reconnaissance d'actions précises. En 1974, la création de la Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense a atténué le problème dans une certaine mesure, mais une telle mention élogieuse ministérielle n'est pas comparable à une distinction honorifique de la Couronne. Par conséquent, il y a eu des exceptions, la plus notable étant l'attribution, en 1980, de trois MMM (et de cinq Ordres du Canada) à la suite de la crise des otages en Iran. À cette époque, le Groupe de travail gouvernemental sur les distinctions honorifiques a déposé un rapport, qui comprenait, entre autres recommandations, celle de créer la CSM, comme distinction subalterne à l'ORMM, afin de reconnaître les réalisations hors du commun à court terme.

À la suite de ce rapport, on a demandé au ministère de la Défense nationale de préparer une politique sur les distinctions honorifiques dans les Forces canadiennes. Le 15 septembre 1982, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a approuvé la politique, laquelle a pavé le chemin à la création de la CSM, le 11 juin 1984, par l'approbation du règlement et du dessin par la Reine.

Le rapport du Groupe de travail gouvernemental sur les distinctions honorifiques et la politique sur les distinctions honorifiques dans les FC ont indiqué clairement que, contrairement au Royaume-Uni et à la plupart des pays européens, le Canada reconnaîtrait le mérite à court terme au moyen de décorations (utilisées traditionnellement pour reconnaître la bravoure militaire et le courage face au danger) plutôt que d'ordres, qui concernent généralement des réalisations à long terme. Cela représentait un changement par rapport à notre propre tradition, mais c'était



Insigne de la Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense

Photo : DDHR



Le très honorable Joseph Philippe Pierre Yves Elliott Trudeau, CP, CC, CH, CR

Photo : LAC C-046600



Sa Majesté la Reine au travail à son bureau privé à bord du yacht royal *Britannia* dans les années 1980 en présence du très honorable le Lord Robert Fellowes, GCB, GCVO, QSO, CP

Photo : Domaine public



La signature de Sa Majesté sur les dessins approuvés des Décorations pour service méritoire réformées en 1991

Photo : DDHR

peut-être le résultat de l'influence des pratiques de nos voisins du Sud, qui avaient attribué des décosations de ce genre depuis longtemps. La *Distinguished Service Medal* des États-Unis, introduite en 1918 pour l'Armée américaine, et la plus récente *Meritorious Service Medal*, créée en 1969, entre autres, sont proches de la CSM et de la MSM canadiennes, toutes deux créées ultérieurement.

Comme il a été mentionné précédemment, la proposition de 1980 de créer la CSM est survenue bien après la tentative précédente de créer des distinctions adaptées à la reconnaissance du mérite militaire à court terme ou d'une action précise, c'est-à-dire la proposition de 1966 du ministre de la Défense nationale de l'époque, Paul Hellyer, de créer une décoration et une médaille pour service méritoire dans les Forces canadiennes. Malheureusement, le moment n'était pas idéal, étant donné que le premier ministre Pearson était alors engagé dans le processus sensible sur le plan politique de créer l'Ordre du Canada, et, par conséquent, ces deux décosations ont été mises de côté par la force des événements.



La Médaille du service distingué (armée) des Etats-Unis

Photo : DDHR



La Médaille du service méritoire des Etats-Unis

Photo : DDHR



L'honorable Paul Theodore Hellyer, CP

Photo : LAC PA-129238



Décoration du service méritoire des Forces proposée

Photo : Christopher McCreery



Médaille du service méritoire des Forces proposée

Photo : Christopher McCreery

Critères

Il semble qu'au moment de la proposition de la création de la CSM, la Reine ait soulevé des questions à l'égard de son but, en rapport avec les distinctions honorifiques existantes, et que cela ait donné lieu à une rédaction très soigneuse du règlement. Les critères étaient énoncés comme suit :

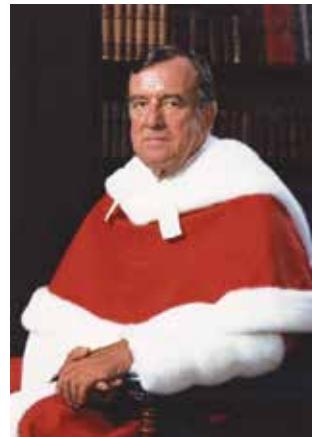
[Traduction] La Croix peut être attribuée aux personnes de tous les grades pour l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire témoignant d'un esprit professionnel remarquable ou d'un degré d'excellence exceptionnel qui fait grandement honneur aux Forces canadiennes ou qui leur procure de notables avantages, si l'acte ou l'activité est accompli après l'entrée en vigueur du présent règlement.

Dès le départ, il était clair que cette décoration avait pour but de reconnaître le mérite à court terme et que le seul critère était le mérite. Contrairement aux critères de l'ORMM, le grade et le niveau de responsabilité du candidat ne sont pas pris en compte. Initialement, on a éprouvé des difficultés à interpréter les expressions « esprit professionnel remarquable » et « degré d'excellence exceptionnel », cependant, grâce à l'acquisition d'expérience par les nominations et à l'établissement de normes par l'attribution de la Croix, le Comité a été en mesure d'établir des critères de référence. On a compris que, compte tenu des critères établis, très peu de Croix seraient attribuées, bien que le règlement ne prévoie aucune limite numérique. Par ailleurs, il est vite devenu évident que le régime manquait de souplesse, étant donné que la Croix ne comprenait qu'un grade et que la seule option de rechange était la Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense. Dès juin 1987, on a demandé l'ajout d'un ou deux grades subalternes à la Croix.

Élargissement de l'attribution des décorations pour service méritoire

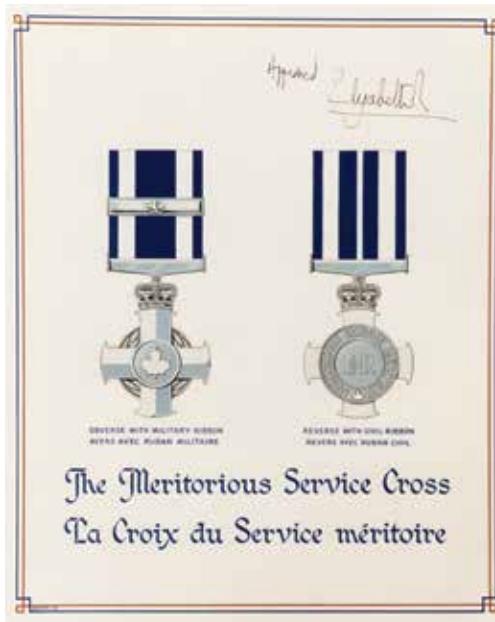
Non seulement la crise des otages en Iran de 1979-1980 a-t-elle contribué à la création de la CSM, mais elle a également fait ressortir la nécessité de créer une distinction équivalente pour le personnel non militaire. En octobre 1983, un incident semblable est survenu à la Grenade, où des civils canadiens ont participé à la planification de l'évacuation de certains de leurs compatriotes de ce pays, qui tombait dans le chaos. Le Conseil de l'Ordre du Canada a rejeté la nomination de deux de ces civils à l'Ordre du Canada, mais, en novembre 1985, le président du Conseil, le juge en chef Brian Dickson, a suggéré au premier ministre d'envisager la création d'une décoration équivalente à la CSM pour les civils. Le Bureau du Conseil privé était ouvert à cette suggestion, mais a rejeté la recommandation antérieure

de la Chancellerie des distinctions honorifiques de restreindre l'attribution de la décoration aux fonctionnaires et aux employés des sociétés d'État. À compter de juillet 1986, le Comité sur la politique en matière de distinctions honorifiques a tenu des discussions sur cette question, mais, au départ, les membres ne parvenaient pas à s'entendre sur la nécessité d'une telle décoration pour les civils et la forme qu'elle prendrait. Après mûre réflexion, le 6 juin 1991, on a créé la Médaille du service méritoire (MSM) et la division civile de la CSM et de la MSM, établissant ainsi la nouvelle famille des décorations pour service méritoire (DSM).



Le très honorable Robert
George Brian Dickson, CP,
CC, CD

Photo : Michael Bedford



La signature de Sa Majesté sur les dessins approuvés des Décorations pour service méritoire réformées en 1991

Photo : DDHR



Pour diverses raisons, la division civile n'a pas connu une croissance aussi rapide que prévu. Vers la fin des années 1990, on a élargi les efforts pour accroître la visibilité du programme, mais, selon certains, le nom était mal compris. Selon des témoignages anecdotiques, certains croyaient que le nom avait une consonance trop militaire et que le terme « service » lassait entendre service militaire, civil ou de protection, mais pas public. La Chancellerie a lancé l'idée de changer le nom de la distinction en « Décoration pour mérite ». On a également envisagé diverses versions de noms plus poétiques ayant des thèmes comme l'étoile polaire, les aurores boréales et la feuille d'érable. Les Forces canadiennes ne voulaient pas changer les noms dans la division militaire, par conséquent, il aurait fallu diviser la famille de décorations et, essentiellement, créer une nouvelle décoration pour les civils. On a conclu que le problème n'était pas la décoration en soi, les critères ou même le nom, mais plutôt le manque de visibilité et de sensibilisation. Au printemps 2002, à la suite d'autres efforts de promotion, on a reçu 275 nominations, dont 130 étaient des dossiers solides et les autres ont été réacheminées à des programmes plus appropriés ou rejetées. Toutefois, depuis 2005, à l'exception de la CSM attribuée à l'astronaute Chris Hadfield en 2013, la division civile est restée inactive. Dans le cadre de l'examen de 2011 du Régime canadien de distinctions honorifiques, on a étudié cette question en détail. On a recommandé de réactiver le programme par l'attribution de davantage de décorations, l'accroissement de la visibilité, le remaniement du comité et la simplification du processus, afin de garantir que les DSM deviennent vraiment l'épine dorsale du Régime de distinctions honorifiques. Il y a un potentiel énorme pour ce qui est d'utiliser les DSM civiles pour reconnaître les réalisations à court terme. Et il y a déjà un bassin de candidats adéquats qui se sont distingués



L'astronaute canadien Chris Austin Hadfield, OC, OOnt, CSM, CD reçoit la Croix du service méritoire (Division civile) des mains de Son Excellence le très honorable David Lloyd Johnston, CC, CMM, COM, CD, gouverneur général et commandant-en-chef du Canada à l'occasion d'une cérémonie spéciale à l'Agence spatiale canadienne, Saint-Hubert (Québec), le 27 juin 2013

Photo: Cpl Roxanne Shewchuk, Rideau Hall

dans le cadre de la mission pangouvernementale de 12 ans en Afghanistan, de notre plus importante opération de secours humanitaire internationale à la suite du tremblement de terre en Haïti, des plus importantes opérations de sécurité nationale, à savoir la planification et la tenue des Sommets du G8 et du G20 et des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, et des opérations de secours humanitaire suivant les inondations en Alberta et l'explosion à Lac-Mégantic, pour ne nommer que ces cas-là.

Processus de nomination

Comme pour toute distinction honorifique militaire, toute personne peut présenter une nomination, dans la mesure où elle est soutenue par le commandant du candidat, au comité d'examen approprié, par l'intermédiaire de la chaîne de commandement. Le règlement initial de la CSM prévoyait un concept de comité semblable à celui pour l'ORMM, et, par conséquent, au départ, le Comité consultatif de l'ORMM a également joué le rôle du Comité de la CSM. Comme pour les nominations à l'ORMM à l'époque, les dossiers étaient d'abord examinés par le Comité de sélection avant de l'être, deux fois par année, par le Comité consultatif de l'ORMM. Les recommandations découlant de ces examens étaient faites par le chef d'état-major de la défense (CEMD) au ministre de la Défense nationale, qui les transmettait au gouverneur général, aux fins d'approbation au nom de la Reine. La participation du ministre était un vestige de l'époque des distinctions honorifiques britanniques et allait à l'encontre de la politique canadienne moderne sur les distinctions honorifiques, qui est fondée dans une large mesure sur le principe de la séparation d'avec le monde politique. Ultérieurement, le ministre a été retiré du processus, et, depuis lors, les recommandations sont transmises directement du CEMD, à titre de président du Comité, au gouverneur général. En plus du CEMD, le Comité est composé de quatre membres militaires (traditionnellement, le vice-chef d'état-major de la défense et les trois commandants d'armée (la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne)) et d'un représentant du gouverneur général, qui vient toujours de la Chancellerie des distinctions honorifiques. Il arrive que l'on invite des conseillers, comme le Chef du personnel militaire, le Chef des Réserves et Cadets et l'adjudant-chef des Forces canadiennes, à assister aux réunions, mais ces observateurs n'ont pas le droit de vote. En 1990, les nominations à la CSM avait été séparées du processus de l'ORMM par la mise sur pied du Comité des décorations des FC. L'année suivante, on a joint ce comité au Comité des mentions élogieuses pour former le Comité consultatif sur les décorations et sur les mentions élogieuses des FC (CCDMEFC). En septembre 2007,

compte tenu du flux accru de nominations en raison de la mission en Afghanistan, et afin de simplifier et d'accélérer le processus d'approbation, on a décidé que les mentions élogieuses ne relèveraient plus du Comité, mais qu'elles seraient plutôt examinées par la Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance aux fins de recommandation au CEMD. Ainsi, on laissait au Comité, renommé Comité consultatif sur les décorations des FC (CCDFC), seulement la responsabilité des décorations pour vaillance militaire, bravoure et service méritoire, et de la Mention élogieuse du commandant en chef à l'intention des unités.

Attribution aux membres du personnel militaire des alliés

Au moment de sa création, la CSM pouvait être attribuée seulement aux membres des FAC (y compris les personnes détenant un titre honorifique), mais on a estimé qu'elle était adaptée à la reconnaissance de certains des alliés du Canada, particulièrement les autres membres des alliances (le NORAD, l'OTAN, etc.) et des opérations coalisées ou multinationales. À compter de juin 1987, le Comité des FC sur les distinctions honorifiques et le Comité consultatif de l'ORMM ont discuté de cette question, et, le 20 juin 1988, le CEMD a présenté une recommandation officielle à la Chancellerie des distinctions honorifiques.

Le règlement a été dûment modifié par le décret 1990-2309 du 25 octobre 1990, afin de permettre aux membres des forces alliées d'être admissibles. Initialement, le but était de limiter ce genre d'attribution au personnel allié en détachement auprès des FAC ou travaillant côté à côté avec elles, dans le cadre d'alliances, comme le NORAD, l'OTAN ou autres, ce qui explique le libellé du passage suivant des critères : « qui servent avec les Forces canadiennes ou de concert avec elles ». Toutefois, il semble que, dès le départ, on ait interprété de manière plutôt libérale cette disposition et que tout personnel allié ayant assuré un soutien ou procuré des avantages aux FAC ou au Canada ait été considéré comme admissible. Ce genre d'attribution a été fait pour la première fois, peu après, en rapport



Insigne du *North American Aerospace Defense Command* (NORAD)

Photo : Domaine publique



Drapeau de l'*Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* (OTAN)

Photo : Domaine publique



Général Colin Luther Powell, KCB, CSM des États-Unis d'Amérique

Photo : United States Army DA-SC-90-00335



Le général Raymond Roland Joseph Henault, CMM, CSM, CD, Chef d'état-major de la Défense présente l'insigne de CMM au général Richard B. Myers, CMM, CSM, de l'Aviation américaine, Washington D.C., le 1 février 2005. Myers fut le premier et demeure le seul membre honoraire de l'Ordre du mérite militaire, il avait déjà reçu la Croix du service méritoire (Division militaire) en 2000

Photo : MDN

avec la guerre du Golfe (de la Billière, Horner, Kutyna et Powell). Depuis lors, 38 CSM (19 % de toutes les attributions) ont été attribuées à des membres des forces alliées.

Bien qu'il existe une disposition semblable concernant la nomination de membres des forces armées alliées à l'ORMM, à ce jour, on a seulement fait une nomination de ce genre (CMM honoraire), celle du général Richard B. Myers, USAF, qui avait déjà reçu la CSM et qui avait entretenu une relation avec les FAC depuis longtemps. Compte tenu de leur but, les DSM sont bien mieux adaptées à la reconnaissance de nos alliés et sont utilisées de plus en plus fréquemment à cette fin.

Toutefois, il ne faut pas oublier que le Canada a une politique énoncée selon laquelle il ne doit pas participer à l'échange de distinctions honorifiques. Dans plusieurs pays, souvent dans le cadre de visites officielles, on les échange comme cadeaux diplomatiques et gages d'amitié, afin de renforcer les liens entre pays. Étant fondé sur le principe de reconnaître les actions des récipiendaires plutôt que leur statut, le Régime canadien de distinctions honorifiques a indiqué clairement qu'il ne prendrait pas part à ce genre d'échange. Par conséquent, il faut effectuer un examen rigoureux pour s'assurer que les candidats étrangers répondent aux mêmes critères de mérite que les candidats canadiens.

Résumé

Au cours des 30 premières années de l'existence de la CSM, elle a été attribuée 205 fois, et l'on peut dire sans risquer de se tromper qu'elle est restée fidèle aux critères initiaux de reconnaître le mérite hors du commun à court terme. Cependant, particulièrement au cours des dernières années, l'attribution de la Croix n'a pas toujours été aussi large et aussi représentative que ce que l'on avait prévu au départ et qu'elle l'avait été initialement. À cet égard, les défis rencontrés relativement à la CSM sont très semblables à ceux rencontrés en rapport avec l'ORMM, à savoir qu'au fil du temps, les nominations ont tendance à se concentrer dans deux segments démographiques particuliers des FAC : les militaires du rang supérieur et les officiers supérieurs.

Chapitre deux

Analyse statistique

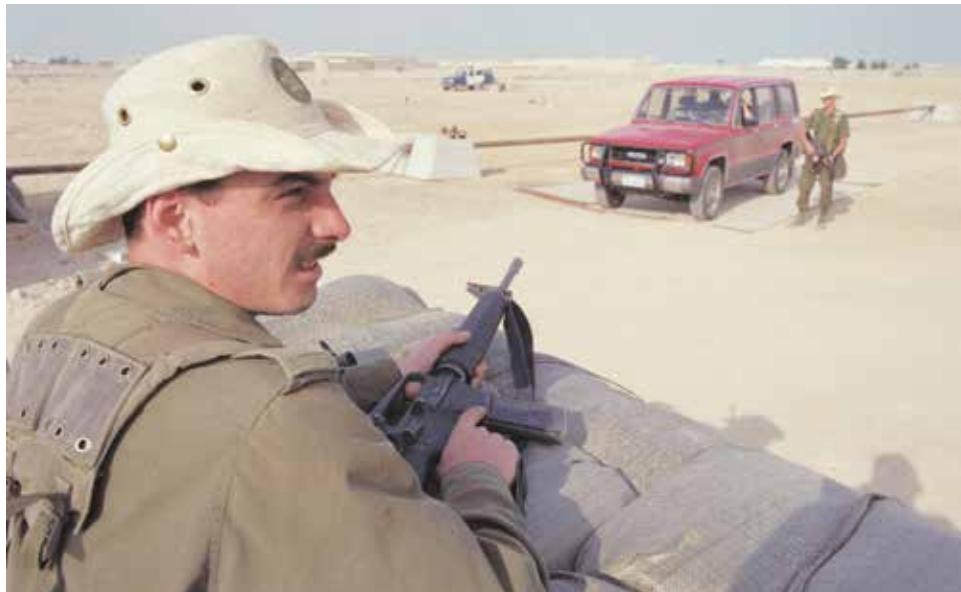
... l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire témoignant d'un esprit professionnel remarquable ou d'un degré d'excellence exceptionnel qui fait grandement honneur aux Forces canadiennes ou qui leur procure de notables avantages ...

Règlement concernant l'attribution de la Croix du service méritoire, 1984

On a effectué une analyse statistique des 205 CSM attribuées, de sa création à son 30^e anniversaire, le 11 juin 2014. Les constatations de cette analyse sont traitées ci-dessous par thème.

Nombre d'attributions

Initialement, on prévoyait que le nombre annuel d'attributions serait très limité. Bien que l'on ait proposé que le règlement de la CSM prévoie une limite numérique inspirée de celle de l'ORMM, cette proposition a été rejetée. Ainsi, la décoration pourrait être attribuée à toute personne répondant aux critères, comme c'était le cas pour les Décorations pour bravoure. Cependant, compte tenu du libellé des critères et des normes établies par le Comité, seulement quelques Croix seraient attribuées chaque année. Le nombre de Croix attribuées a beaucoup varié au fil des ans, en fonction du rythme opérationnel des FAC. Le nombre de Croix attribuées par année a généralement été de une à cinq, avec des pointes pour la guerre du Golfe et les opérations dans les Balkans, et, à compter de 2004, une augmentation importante liée à la mission en Afghanistan, qui a atteint son sommet en 2007 et a été suivie d'une diminution graduelle.



Le soldat Regis Gavin du 1^{er} Bataillon, Royal 22^e Régiment, en devoir de maintien de la paix à son poste à Qatar durant la guerre du Golfe en 1991

Photo : CFJIC ISC91-5181

Des membres de la Compagnie C du groupement tactique du 1^{er} Bataillon, The Royal Canadian Regiment, exécutent une patrouille à pied lors d'opérations dans le district instable de Panjwayi, dans la province de Kandahar, alors qu'un véhicule blindé léger III (VBL III) suit de tout près pour assurer un soutien additionnel

Photo : Cpl Shilo Adamson



Bien qu'aucune limite annuelle précise n'ait été fixée pour la CSM, dans un contexte opérationnel, il faut s'assurer de maintenir un juste équilibre entre les diverses décos, dont plusieurs sont soumises à des limites numériques fondées sur le nombre de soldats sous commandement participant aux opérations au cours de chaque période de six mois. Par conséquent, pour la mission en Afghanistan, on a déterminé que, dans chaque rotation, pas plus de 0,2 % des soldats ne devaient être recommandés pour la CSM, afin que l'attribution de cette décos soit conforme aux autres quotas établis. On a établi les proportions ci-dessous pour les diverses décos pour la campagne en Afghanistan, qui était considérée comme une « guerre » aux fins de l'application des règlements :

Décos de vaillance militaire : une pour chaque 250 personnes ou 0,4 %

Décos pour service méritoire : 0,9 %, réparties comme suit :

Croix du service méritoire : 0,2 %

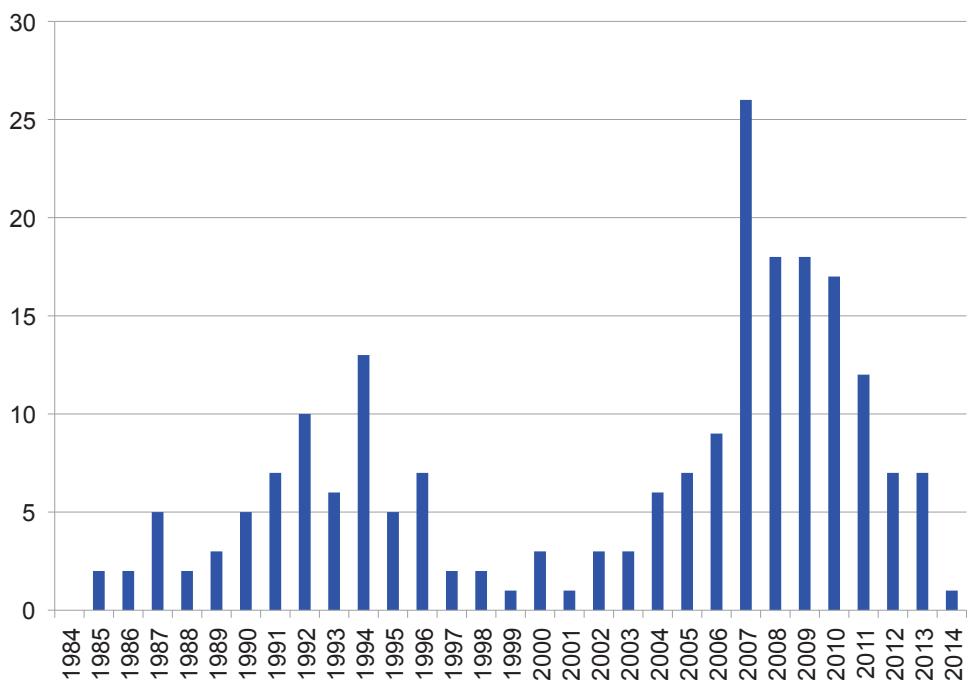
Médailles du service méritoire : 0,7 %

Citations à l'ordre du jour : 1 %

Mentions élogieuses du Chef d'état-major de la Défense : 2 %

Mentions élogieuses de commandement : 3 %

Croix du service méritoire attribuées par année (tous les récipiendaires)



C'est un honneur très rare que de recevoir la CSM deux fois. C'est le cas de seulement cinq récipiendaires. Chaque attribution subséquente de la Croix est dénotée par une barrette attachée au ruban auquel est suspendue la Croix. Le premier à recevoir la CSM deux fois était le major-général Lewis MacKenzie, qui l'a reçue le 12 février 1993 pour son service auprès du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) de juillet 1990 à mai 1991, et, une deuxième fois, seulement sept mois plus tard, le 12 septembre 1993, pour son travail comme membre de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en Yougoslavie, en 1992. Il est resté le seul à avoir obtenu cette distinction spéciale jusqu'à la dernière partie de la campagne en Afghanistan, lorsque le brigadier-général Guy Laroche, qui avait déjà reçu la CSM en 2008 pour son service en Afghanistan, l'a reçue une deuxième fois pour la direction de la mission humanitaire suivant le tremblement de terre en Haïti, en 2010. Trois autres récipiendaires sont parvenus à se mériter la Croix une deuxième fois, et, dans chaque cas, la première et la deuxième attributions étaient toutes deux liées au leadership en Afghanistan, dans le cadre de deux périodes de service distinctes : le brigadier-général Jonathan

Vance en 2011 (ses deux périodes de service ayant été très rapprochées, les deux attributions ont eu lieu dans le cadre de la même cérémonie de remise, le 13 décembre 2011, ce qui en fait un cas unique), le colonel Simon Hetherington en 2012 et le major-général Dean Milner en 2014. Personne n'a encore reçu trois fois la Croix (ou une deuxième barrette) ou toute autre décoration canadienne moderne.

À titre de comparaison, depuis la création de la MSM en 1991, 12 de ses 718 attributions étaient une deuxième attribution au même récipiendaire.



Le major-général Lewis Wharton MacKenzie, CM, OOnt, CSM, CD marchant sur le tarmac à l'aéroport de Sarajevo, 1992

Photo : CFJIC ISC92-5509



Le brigadier-général Joseph René Marcel Guy Laroche, OMM, CSM, CD (centre) fait une tournée en tant que commandant de l'opération HESTIA à Jacmel, en Haïti, 2010

Photo : Tyler Anderson/National Post

Neuf personnes ont reçu la CSM et la MSM dans la division militaire. Dans quelques cas (par exemple, le major-général Bowes, le colonel Hope et le colonel Lanthier), la personne a reçu la MSM après avoir reçu la CSM. Ce fait montre que ce sont vraiment la nature et le caractère méritoire de l'action précise qui déterminent la décoration attribuée, qu'elles que soient les décorations attribuées précédemment. Le capitaine Noble s'est vu attribuer la CSM et la MSM lors de la même cérémonie de remise, le 18 février 2014, pour deux actions distinctes réalisées à titre de commandant de missions de recherche et sauvetage ayant eu lieu à quelques mois d'intervalle en 2011. Fait intéressant, c'étaient les deux premières distinctions honorifiques à être épinglées à son uniforme.

Les personnes ci-dessous se sont méritées la CSM et la MSM (Division militaire) :

Le lieutenant-général Stuart Beare, CMM, CSM, MSM, CD

Le major-général Stephen Joseph Bowes, CMM, CSM, MSM, CD

Le major-général David Allison Fraser, CMM, CSM, MSM, CD

Le colonel Ian Hope, CSM, MSM, CD

Le colonel Jean-Marc Lanthier, OMM, CSM, MSM, CD

Le lieutenant-général Andrew Brooke Leslie, CMM, CSM, MSM, CD

Le capitaine Aaron Noble, CSM, MSM

Le lieutenant-colonel Barry Marshall Southern, CSM, MSM, CD

L'adjudant-chef Shawn Douglas Stevens, MMM, CSM, MSM, CD



Le capitaine Aaron Noble reçoit la Croix du service méritoire ainsi que la Médaille du service méritoire des mains du gouverneur général, Rideau Hall,
le 18 février 2014

Photo : Sgt Ronald Duschene



Le colonel Chris Austin Hadfield, OC, OOnt, CSM, CD reçoit la Croix du service méritoire (Division militaire) des mains de Son excellence la très honorable Adrienne Louise Clarkson, CP, CC, CMM, COM, CD en présence de ses parents lors d'une cérémonie privée à Rideau Hall, le 1 décembre 2001

Photo : Collection de la famille Hadfield

Seulement une personne a reçu la CSM à la fois dans la division militaire et dans la division civile. En 2001, le colonel Chris Hadfield a reçu la CSM, division militaire, à titre de membre des FAC, après être devenu le premier Canadien à faire une sortie spatiale extravéhiculaire. En 2013 (à la suite de sa retraite des FAC), il a reçu la CSM, Division civile, après être devenu le premier commandant canadien de la Station spatiale internationale.

Le règlement a toujours autorisé l'attribution posthume de la CSM, et quatre attributions de ce genre (2 %) ont été faites. La première était au major Paeta Hess-von Kruedener, qui avait été tué le 25 juillet 2006, quand son poste d'observation avait été bombardé alors qu'il était en service auprès de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) dans le Sud du Liban. L'adjudant-chef Robert Girouard et l'adjudant-maître Mario Mercier ont tous deux été tués au combat en Afghanistan, en 2006 et en 2007 respectivement. Le général Gagor était le chef d'état-major général des Forces armées polonaises et avait renforcé considérablement les relations militaires entre le Canada et la Pologne, particulièrement dans le cadre de l'OTAN, lorsqu'en 2010, lui et plusieurs autres officiers haut gradés polonais ont été tués dans l'écrasement tragique de leur avion.



Major Paeta Hess-von Kruedener, CSM, CD

Photo : Domaine publique

Les décorations liées à des opérations et remises à des membres du Commandement – Forces d’opérations spéciales du Canada ou de l’organisation du Chef du renseignement de la Défense sont généralement classées Secret pour des raisons opérationnelles et de sécurité. Sept des CSM attribuées (4 %) ont été classées Secret, et, bien que le fait de leur attribution à un membre de l’une ou l’autre de ces organisations ait été annoncé, le nom et la citation n’ont pas été publiés.



L’écusson du Commandement des Forces d’Opérations spéciales du Canada



L’écusson du Commandement des renseignements des Forces canadiennes

Photo : MDN

Photo : MDN

Type of service reconnu

Les critères pour l’attribution de la CSM sont larges et souples, ce qui permet la reconnaissance du mérite hors du commun dans des contextes très variés, qui ne se limitent pas aux opérations à l’étranger. Les premières Croix attribuées l’ont été en rapport avec des événements relativement dramatiques survenus dans le cadre d’opérations ou de missions diplomatiques dans des zones de crise. En juin 1985, on a approuvé les deux premières attributions, l’une au lieutenant-colonel McCullough et l’autre au sergent Abbott, pour le rôle qu’ils avaient joué à l’Ambassade du Canada à Beyrouth, au Liban. Suivant l’effondrement de l’ordre public dans ce pays, ils ont fait preuve de leadership et de professionnalisme dans des conditions très dangereuses. Les deux attributions suivantes, approuvées en juin 1986, étaient au lieutenant-colonel Ethell, qui avait orchestré l’échange de plus de 300 prisonniers de guerre dans des délais

Lors de son déploiement avec l’Organisme de l’ONU chargé de la surveillance de la trêve en Palestine, le lieutenant-colonel Donald Stewart Ethell, OMM, CD s’entretient avec le lieutenant-colonel Effy Glick, Officier de liaison Israélien auprès des Nations Unies, Israël, 1986

Photo: Collection de la famille Ethell



Le bombardement d'octobre 1983 au casernement du Corps des Marines des États-Unis à Beyrouth, au Liban, a déclenché l'effondrement de la loi et de l'ordre dans la région et a mené aux premières remises de la Croix du service méritoire

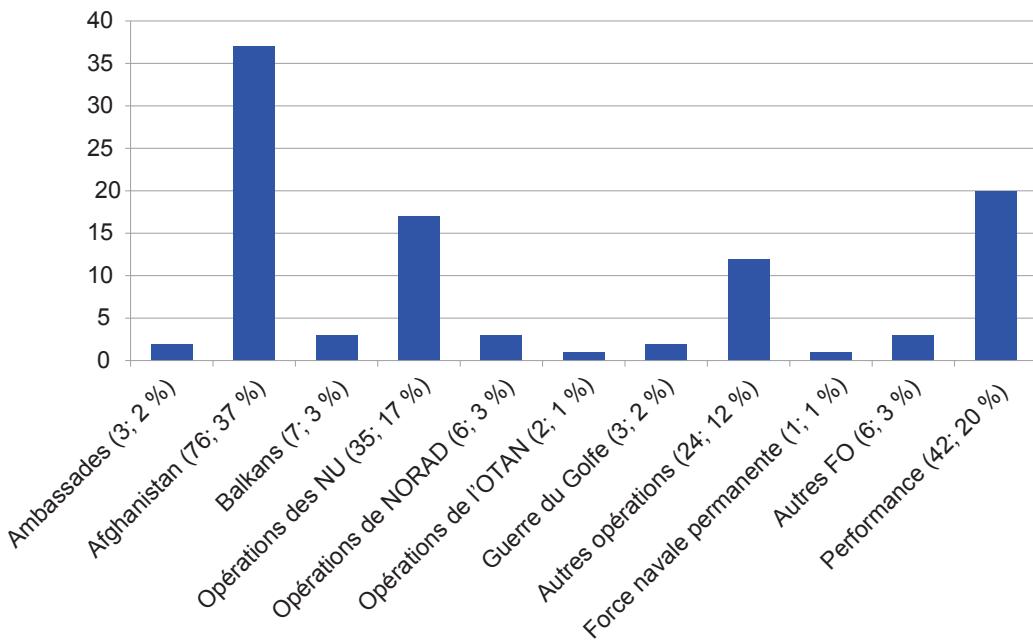
Photo: Philippe Bouchon/AFP/Getty Images



très serrés et des conditions tendues alors qu'il était en service auprès de l'ONUST, et au colonel Frazer, qui avait organisé l'évacuation rapide et sécuritaire de Canadiens de l'Ouganda, quand l'ordre public et le gouvernement s'étaient effondrés suivant un coup militaire alors qu'il effectuait une visite de routine dans la région. Les cinq attributions suivantes ont eu lieu en juin 1987. L'une de ces attributions était au lieutenant Aubin, pour le rôle qu'il avait joué dans une opération de récupération difficile suivant l'écrasement d'un avion à Gander. Le major O'Brien, le sergent Pengelly et le soldat St. Denis ont tous été reconnus pour avoir désamorcé plusieurs situations extrêmement explosives à Chypre, alors que le capitaine Kleetman a reçu la CSM pour la compétence dont il avait fait preuve à titre de commandant de l'équipe d'une mission de recherche et sauvetage. Ce dernier exemple était la première de plusieurs CSM attribuées à des membres de missions de recherche et sauvetage pour le professionnalisme exceptionnel dont ils avaient fait preuve dans des circonstances très difficiles.

Toutefois, à compter de décembre 1987, on a commencé à reconnaître d'autres types de mérite, comme la gestion de projet. Le major MacKenzie a été le premier à recevoir la CSM pour un projet particulier, à savoir l'élaboration du système de recherche et d'exploitation de renseignement sur le champ de bataille de l'OTAN. Malgré son grade relativement subalterne et sa responsabilité initialement limitée, il est devenu la force motrice du projet, et, ainsi, s'est fait honneur et a fait honneur au Canada sur la scène mondiale. En juin 1988, l'attribution de cette CSM a été suivie de près par l'attribution d'une autre CSM, liée également à un projet, au lieutenant-colonel Knutson. Les CSM qui ne sont pas liées à des opérations représentent environ un cinquième de l'ensemble des attributions. Également en 1988, on a attribué la CSM au matelot-chef Goodwin, pour reconnaître la détermination et la compétence extraordinaires dont il avait fait preuve dans le cadre d'opérations de plongée difficiles suivant l'amerrissage d'urgence d'un Sea King. Les CSM attribuées au colonel Annand et au lieutenant-colonel Morrison en 1989 étaient les premières à reconnaître le leadership général et opérationnel, et, ultérieurement, la majorité des CSM attribuées ont servi à reconnaître ce genre de mérite, comme c'est le cas pour la campagne en Afghanistan. Compte tenu

Croix du service méritoire attribuées par type de service (tous les récipiendaires)

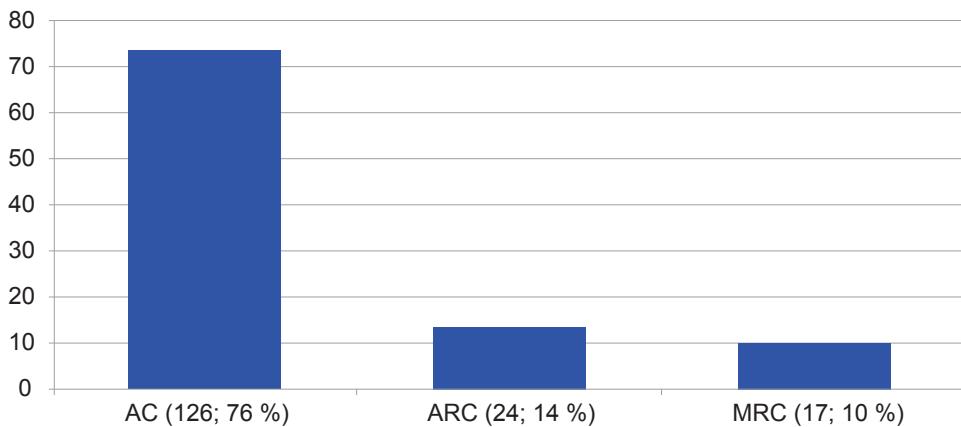


de sa nature, de son intensité, du nombre de soldats déployés et de sa durée, cette campagne est l'opération qui a généré de loin le plus d'attributions de la CSM, soit, au total, 76 (37 % de toutes les CSM attribuées). Suivant la clôture de la contribution du Canada en Afghanistan, il sera intéressant de voir si d'autres types de services seront encore une fois reconnus par l'attribution de la CSM.

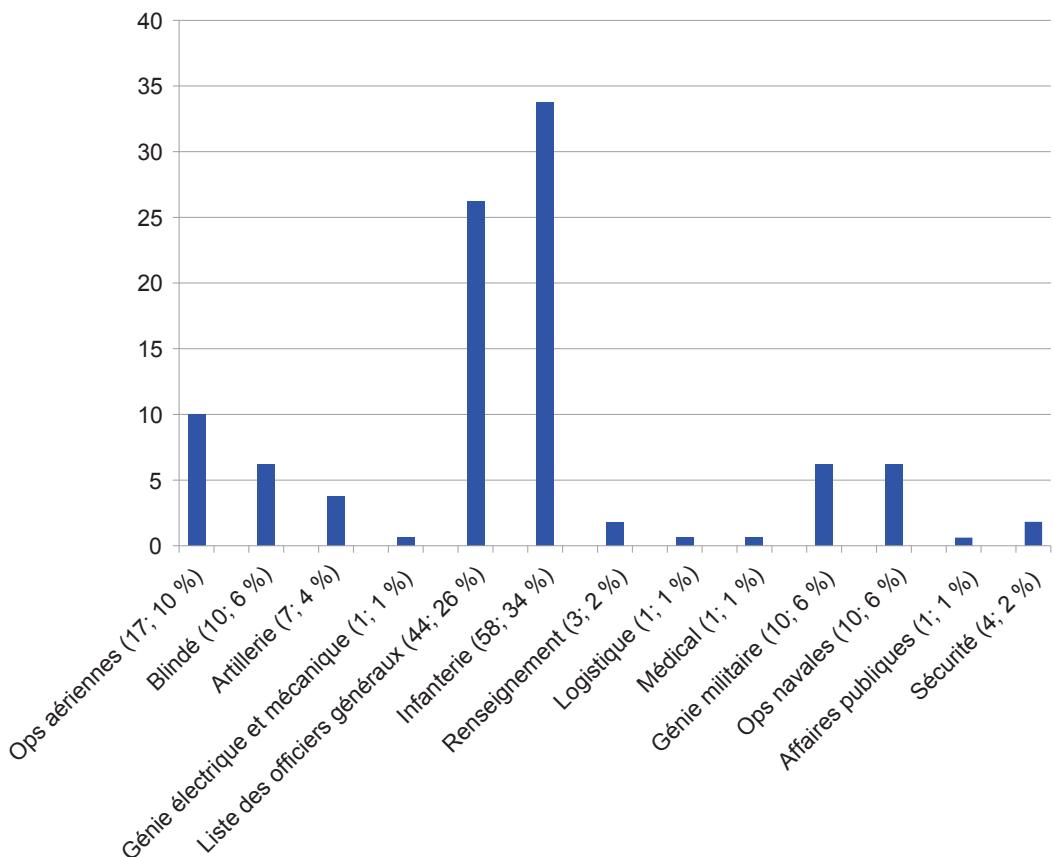
Représentation des branches et des UDE

La majorité des CSM attribuées aux FAC étaient destinées à l'Armée canadienne (74 %), alors que l'ARC en a reçu 13 % et la MRC, 10 %. Cela s'explique facilement par le fait que la majorité des CSM attribuées étaient liées au service opérationnel et que la plupart des grandes opérations modernes (les opérations dans les Balkans, la mission en Afghanistan et la plupart des opérations de l'ONU et de l'OTAN) étaient dirigées par l'Armée. Pour les mêmes raisons, l'infanterie domine les branches représentées, en ayant reçu 30 % des CSM attribuées aux FAC. La Liste des officiers généraux arrive en deuxième place, à 21 %. Ces deux groupes représentent près de la moitié des CSM attribuées jusqu'à présent. Ils sont suivis des Opérations aériennes (11 %) et des Opérations navales (8 %).

Croix du service méritoire attribuées par UDE (récipiendaires des FAC seulement)



Croix du service méritoire attribuées par branche (récipiendaires des FAC seulement)



Représentation des grades

Comme il a été mentionné précédemment, le grade et le niveau de responsabilité des candidats n'ont aucune incidence sur l'attribution des CSM. Tous les grades sont admissibles et le mérite est le seul critère. Effectivement, au fil des ans, la CSM a été attribuée à des membres de tous les grades, comme certains exemples mentionnés à la section précédente l'illustrent. Toutefois, on a utilisé la CSM de plus en plus pour reconnaître le leadership stratégique ou opérationnel, et, par conséquent, les CSM attribuées se sont concentrées de plus en plus dans des segments démographiques particuliers des FAC : les officiers généraux et supérieurs. Le grade de commandant / lieutenant-colonel est le mieux représenté, à 23 % des CSM attribuées, suivi des grades de capitaine de vaisseau / colonel (16 %), de commodore / brigadier-général (13 %) et de major-général (10 %). Les officiers généraux représentent 26 % des CSM attribuées. Si l'on compte les officiers supérieurs, ce groupe, qui, sur le plan démographique, représente une proportion relativement faible des FAC (6,57 %), a reçu 74 % des CSM attribuées. À l'autre bout de l'échelle des grades, seulement un soldat a reçu la CSM, le soldat St. Denis, déjà mentionné, pour ses actions à Chypre en 1986. Aucun caporal n'a reçu la décoration, mais deux caporaux-chefs ont été récipiendaires, le matelot-chef Goodwin, déjà mentionné également, pour ses fonctions de plongée en

1987, et le matelot-chef Miller, pour ses actions lors de l'incendie à bord du NCSM *Chicoutimi* en 2004. Comme on peut le constater dans les citations, les CSM attribuées aux grades subalternes sont généralement liées à des actions spectaculaires, proches de la vaillance ou de la bravoure, alors que celles attribuées aux grades supérieurs servent généralement à reconnaître le leadership général et le professionnalisme.



Militaires canadiens déployés pour maintenir la paix avec la Force de l'ONU à Chypre. On voit en particulier le soldat Peter Michael Ross St. Denis (à gauche) avec deux autres militaires des FAC de son unité à Nicosia, Chypre, 1986

Photo : Collection de la famille St. Denis

Représentation des éléments

Jusqu'à présent, seulement deux distinctions ont été remises à des militaires de la Première réserve : une attribuée au Lieutenant-Colonel Paul Langlais pour son service au sein de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo, et l'autre au Brigadier-Général Gary O'Brien, pour son service en Afghanistan. À ce jour, aucun instructeur de cadets ou Ranger canadien n'a reçu de CSM.



Le lieutenant-colonel Paul Langlais, CSM, CD reçoit la Croix de service méritoire des mains de Son Excellence la très honorable Michælle Jean, CC, CMM, COM, CD lord d'une cérémonie à Rideau Hall, le 13 février 2009

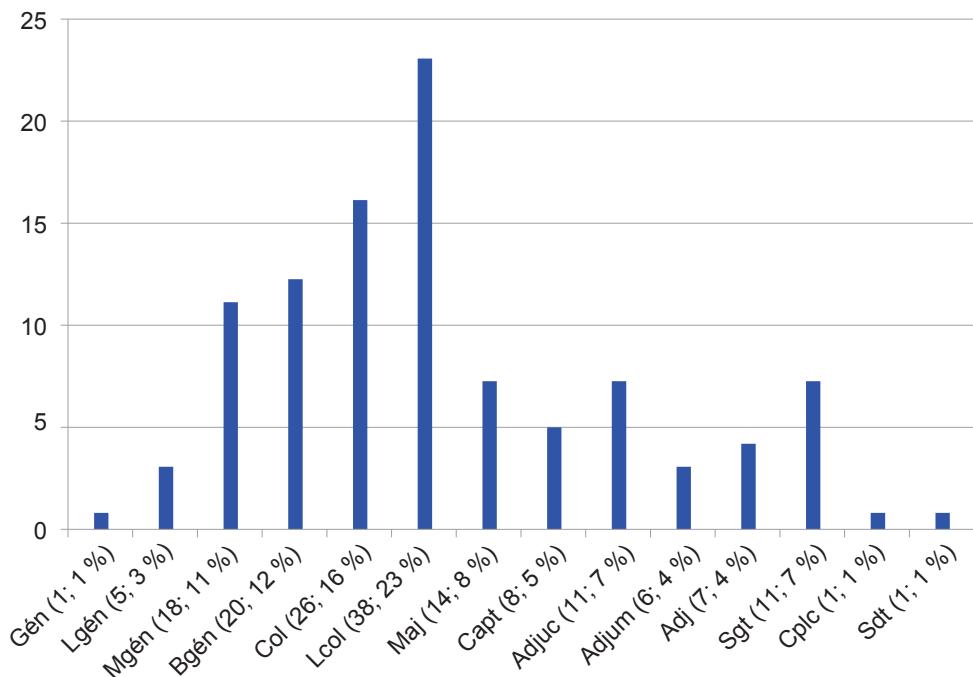
Photo : Sgt Serge Gouin



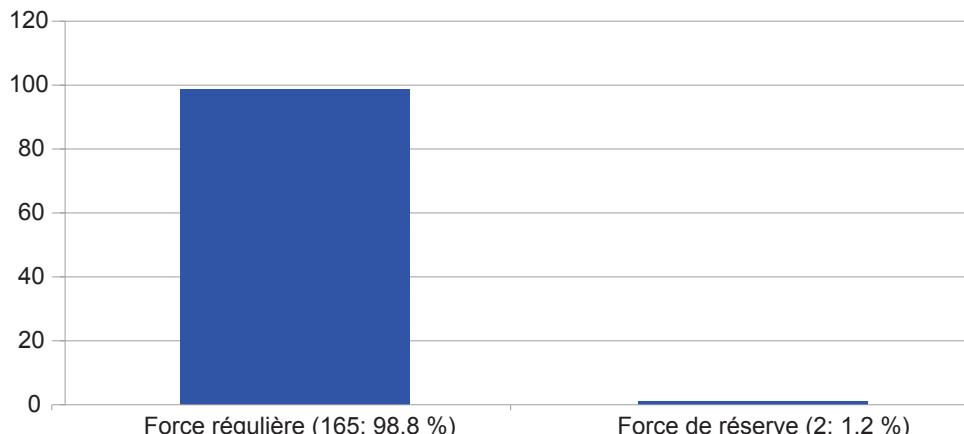
Le brigadier-général Gary James Patrick O'Brien, OMM, MSC, CD avait déjà reçu la Croix du service méritoire en 2007 et dans cette photo il reçoit son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire des mains de la gouverneure général, Rideau Hall, le 26 janvier 2010

Photo: Sgt Serge Gouin

**Croix du service méritoire attribuées par grade
(récipiendaires des FAC seulement)**
**(les grades de l'armée et de l'aviation figurent pour la simplicité,
mais comprennent les grades équivalents de la marine)**



**Croix du service méritoire attribuées par élément
(récipiendaires des FAC seulement)**



Depuis la création de la CSM, les personnes détenant un titre honorifique sont admissibles à son attribution. La CSM a été attribuée ainsi pour la seule fois en 2007, lorsque, exceptionnellement, la comtesse Mountbatten de Birmanie a décidé de se retirer de son rôle de colonel en chef du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI) après 33 années de service hors du commun au régiment.



La très honorable comtesse Mountbatten de Birmanie, CBE, CSM, CD reçoit la Croix du service méritoire (Division militaire) des mains de la gouverneure générale lors d'une cérémonie privée à Rideau Hall, le 28 août 2007

Photo : MCpl Serge Gouin

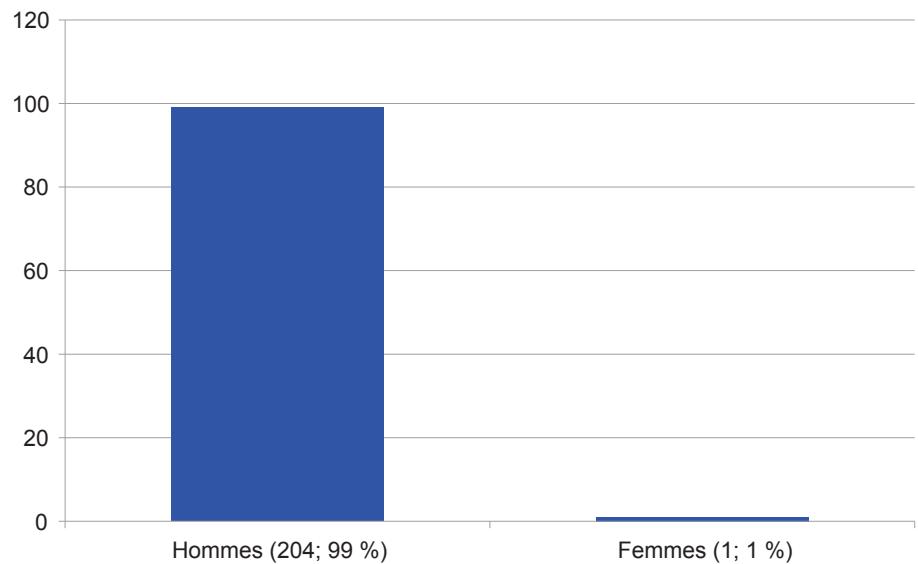
Représentation des sexes

Incidentement, jusqu'ici, la CSM attribuée à la comtesse Mountbatten de Birmanie mentionnée précédemment est la seule qui ait été remise à une femme. Cela est surprenant, compte tenu de la proportion grandissante de femmes dans l'ensemble des FAC (actuellement de 17 %), mais également de leur nombre croissant dans les grades supérieurs et les postes de leadership.

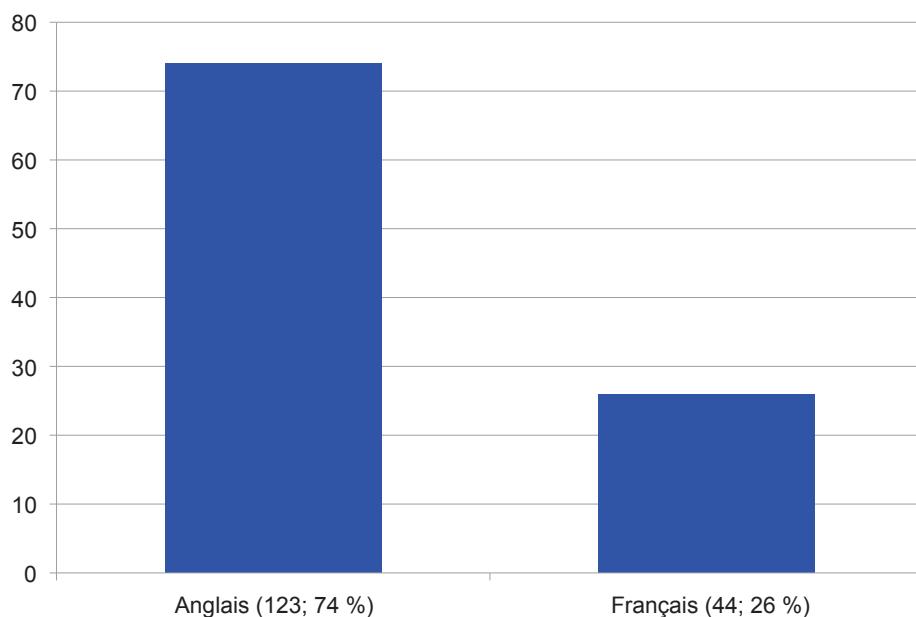
Représentation des langues

Comme c'est le cas pour l'ORMM, c'est là un domaine où les CSM attribuées représentent de manière juste et uniforme le profil linguistique des membres des FAC (si l'on exclut les CSM attribuées à des étrangers).

**Croix du service méritoire attribuées par genre
(tous les récipiendaires)**



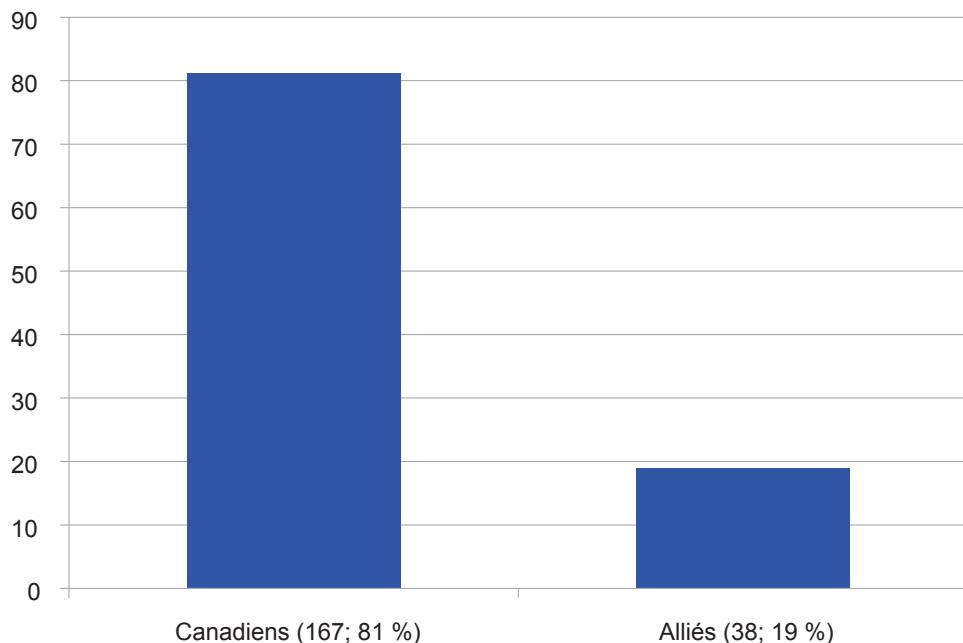
Croix du service méritoire attribuées au sein des FAC par langue



CSM attribuées à des militaires des forces alliées

Des 38 CSM attribuées à des récipiendaires non membres des FAC (19 % de toutes les CSM attribuées), 30 (78 %) ont été attribuées à des Américains, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la relation étroite qui existe entre les États-Unis et le Canada. Les CSM attribuées au Commandant en chef du NORAD représentent près du tiers des CSM attribuées à des Américains. En fait, depuis que les membres alliés sont devenus admissibles en 1990, tous les titulaires de ce poste ont reçu la CSM, pour un total de neuf récipiendaires. Cependant, le général Horner a reçu sa CSM juste avant d'être nommé au NORAD, pour son travail à la United States Air Force, en rapport avec la guerre du Golfe.

Croix du service méritoire attribuées aux canadiens et aux alliés



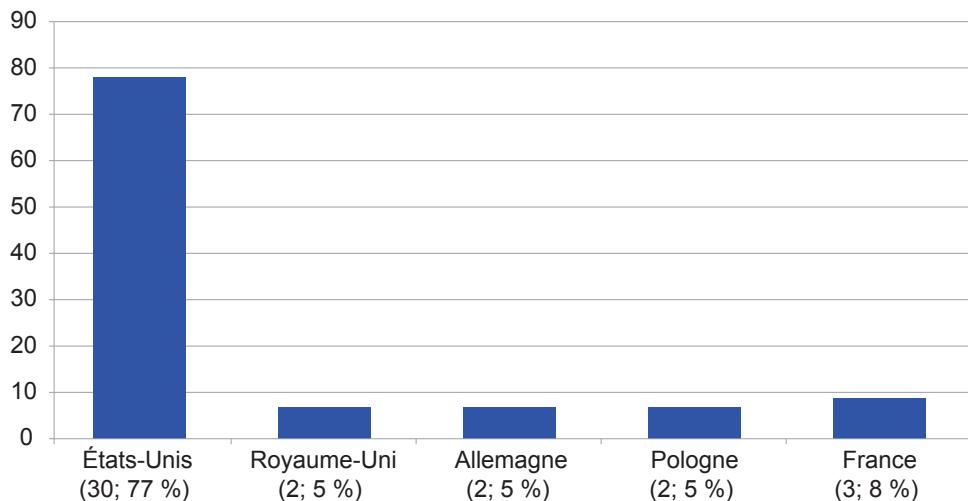
Les autres CSM attribuées à des étrangers sont réparties parmi quatre autres pays :

- Trois pour la France, toutes liées aux opérations dans les Balkans :
 - le lieutenant-général Guillaume de Sauville de Lapresle;
 - le général (corps d'armée) Janvier;
 - le général (corps d'armée) Morillion.
- Deux pour la Pologne :
 - le général Gagor, chef d'état-major général des forces armées;
 - le lieutenant-général Skrzypczak, commandant des forces terrestres.
- Deux pour l'Allemagne :
 - le lieutenant-général Budde, commandant de l'armée allemande;
 - le général Neumann, Président du Comité militaire de l'OTAN.
- Une pour le Royaume-Uni :
 - le lieutenant-général de la Billière, pour son soutien lors de la guerre du Golfe.

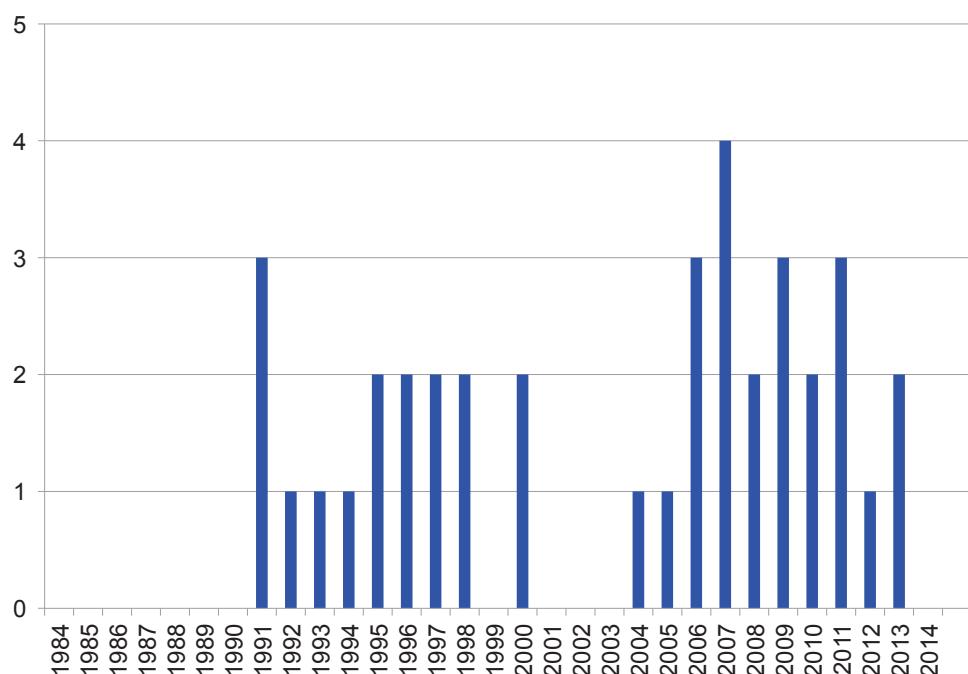
Tous les récipiendaires étrangers sont des officiers généraux : 25 généraux, neuf lieutenants-généraux, deux majors-généraux et deux brigadiers-généraux. La majorité de ces CSM ont été attribuées pour reconnaître le leadership général, parfois dans le contexte d'une organisation de défense collective, comme l'OTAN, mais 17 sont liées à des opérations particulières : huit à la mission en Afghanistan, quatre à la guerre du Golfe, quatre aux opérations dans les Balkans et une à l'opération de secours en Haïti. En général, les récipiendaires avaient commandé des troupes canadiennes ou avait fourni un soutien vital à une mission du Canada.

Le nombre de CSM attribuées à des récipiendaires étrangers a suivi la tendance générale, soit l'attribution de une ou deux CSM par année, et des pointes pour la guerre du Golfe en 1991 et la récente campagne en Afghanistan, particulièrement de 2006 à 2011.

Croix du service méritoire attribuées aux alliés



Croix du service méritoire attribuées aux alliés par année





Chapitre trois

Insigne et priviléges

... La Croix est une croix grecque en argent, aux extrémités évasées et arrondies; surmontée de la couronne royale; dont l'avers porte en son centre une feuille d'érable enfermée dans un cercle; entourée d'une couronne de laurier visible entre les branches; dont le revers porte en son centre le chiffre royal et l'inscription « MERITORIOUS SERVICE MÉRITOIRE » à l'intérieur de deux cercles.

Règlement concernant l'attribution de la Croix du service méritoire, 1984

Insigne

Comme un grand nombre des distinctions honorifiques modernes du Canada, la CSM a été conçue par le capitaine Bruce W. Beatty, CM, CD (retraité). La forme de la croix, dont les extrémités sont évasées, rappelle l'Ordre du service distingué et la Croix du service distingué britanniques. Le symbolisme général de la CSM est semblable à celui des autres insignes créés depuis 1967, à savoir que la feuille d'étable, la couronne et le chiffre royal figurent de façon prépondérante.

Même si la nouvelle CSM avait essentiellement le même but que la proposition avortée de décoration et de médaille pour service méritoire dans les Forces du milieu des années 1960, le nouveau dessin était totalement différent. Les dessins antérieurs étaient inspirés directement de la Décoration d'efficacité, le chiffre royal étant inscrit à l'intérieur d'une couronne de laurier, plutôt que sur une feuille d'étable, comme c'est le cas pour la CSM. L'auteur de ces deux dessins n'est pas connu. Bruce W. Beatty n'a conservé aucun élément de cette proposition pour son premier dessin de la CSM, à part les symboles nationaux et royaux évidents. Sur l'un des premiers dessins de la CSM, la croix a une forme plus arrondie, la feuille d'étable au centre a une forme différente et, ce qui constitue la différence la plus frappante, la CSM comprend un dispositif de suspension orné de motifs modernes. De plus, il semble que la Croix aurait été suspendue de la barrette au moyen d'anneaux, comme c'est le cas pour l'Ordre du service distingué britannique et plusieurs autres décorations pour bravoure britanniques. Lorsqu'en mars 1984, on a consulté le MDN au



Le sergent de section et plus tard le capitaine Bruce Wilbur Beatty, CM, CD (retraité)

Photo : Christopher McCreery



Insigne de l'Ordre du service distingué

Photo : DDHR



La Croix du service distingué

Photo : DDHR

sujet du dessin initial, certains ont dit craindre que le dispositif de suspension serait trop fragile. Le MDN a demandé que le dispositif de suspension soit renforcé, ce qui a donné lieu à la construction monopiece avec la simple barrette de suspension actuelle. De plus, le MDN a rejeté la suggestion de laisser le revers de la croix complètement plat (comme, par exemple, pour la Croix militaire britannique), afin de laisser davantage d'espace pour la gravure, et a insisté pour que le revers, y compris la couronne, soit détaillé, que les détails du récipiendaire soient gravés au revers de la barrette de suspension et que l'anneau en relief autour des feuilles de laurier soit laissé intact. Il y a des variantes intéressantes entre les peintures de 1984 et de 1991, ainsi qu'avec certains des dessins techniques subsistants. Sur la peinture de 1984 et les premiers dessins techniques, le chiffre royal et la couronne figurent tous deux au centre du revers, alors que sur la peinture de 1991 et tous les insignes produits, le chiffre royal n'est pas accompagné de la couronne, qui figure néanmoins plus haut, sur le dispositif de suspension, ce qui permet d'agrandir le chiffre royal. Sur les dessins techniques, un petit diamant sépare les inscriptions au revers, alors que sur toutes les peintures et tous les insignes, une feuille d'ébène moderne droite les sépare. Le MDN avait demandé cette dernière modification, et, après avoir examiné le premier spécimen de la Croix le 2 janvier 1985, il a demandé l'ajout de l'accent sur le premier « E » de « MÉRITOIRE » au revers. Sur la plupart des illustrations, des feuilles de laurier très naturelles et complètes figurent à l'avers, alors que sur les insignes produits, seulement leur contour stylisé apparaît. Le CEMD, le général Thériault, a approuvé le spécimen de pré production de la CSM le 21 mars 1985.



Décoration du service méritoire des Forces proposée

Photo : Christopher McCreery



Médaille du service méritoire des Forces proposée

Photo : Christopher McCreery



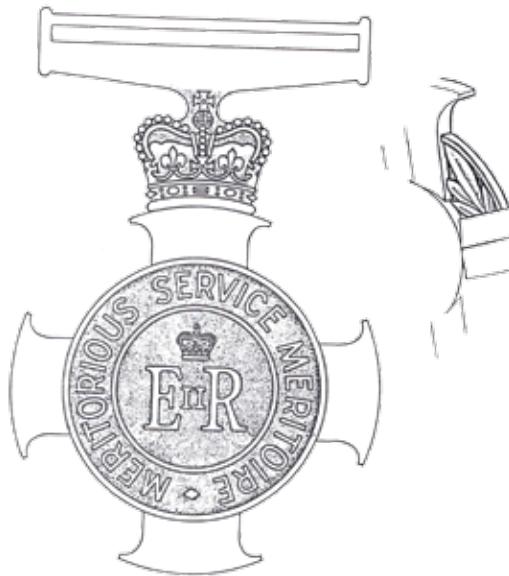
La Décoration d'efficacité du Canada

Photo : DDHR



Conception initiale de la Croix du service méritoire montrant une suspension différente et forme un peu différente

Photo : Christopher McCreery



Dessin technique initial montrant le petit losange séparant l'inscription au verso et des feuilles de laurier finement définies

Photo : Christopher McCreery

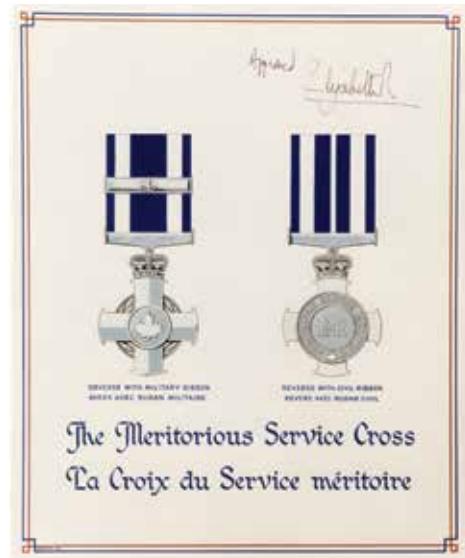
Le grade abrégé, les initiales et le nom de famille du récipiendaire et toutes initiales honorifiques qu'il a obtenues précédemment sont gravés au revers de la barrette de suspension, et l'année de l'attribution est gravée au revers du bras supérieur de la croix.

Crée en 1991, la MSM reprend le dessin de la CSM, mais placé à l'intérieur d'un disque avec, entre les bras de la croix, des espaces pointillés givrés entourés de bordures en relief brillantes. Légèrement plus petite que la Croix (38 mm), la médaille a un diamètre de 36 mm, comme les médailles commémoratives de campagne et les autres décorations circulaires, et elle est suspendue à un anneau, plutôt qu'à une barrette droite. Les détails du récipiendaire sont gravés sur la tranche de la médaille, à l'exception de l'année d'attribution, qui apparaît, comme pour la CSM, dans la partie supérieure du revers.



Le dessin approuvé en 1984 pour la CSM montrant le chiffre royal avec la couronne au revers et sans accent sur le premier «e» de «méritoire»

Photo : Christopher McCreery



Un dessin approuvé en 1991, pour la CSM avec la couronne retirée du chiffre et l'accent ajouté

Photo : Christopher McCreery



La Croix du service méritoire manufacturée (avers et revers)

Photo : DDHR



Le revers de la CSM attribuée au Lieutenant-Général David Huddleston, CMM, CSM, CD montrant les détails gravés sur le revers de la barrette de suspension et la date d'attribution au revers du bras supérieur de la croix

Photo : DDHR



La Médaille du service méritoire (avers et revers)

Photo : DDHR

Barrettes

Chaque attribution subséquente de la Croix est dénotée par une barrette portant en son centre une feuille d’érable et attachée, à intervalles réguliers, au ruban auquel est suspendue la Croix. Seulement cinq personnes se sont vu attribuer la CSM deux fois, tel qu'il a été mentionné précédemment au chapitre deux. À ce jour, aucun récipiendaire n'a reçu trois fois ou plus l'une ou l'autres des décorations canadiennes modernes.

La barrette utilisée pour la CSM est la même que pour l’Étoile du courage (bien que pour cette dernière décoration, la barrette soit dorée; aucune n'a encore été attribuée) et la Médaille de la bravoure (12 barrettes attribuées), et a été créée en 1972. La barrette a été conçue par Bruce W. Beatty et est inspirée directement de l’agrafe du service outre-mer de la Médaille canadienne du volontaire (MCV) de la Seconde Guerre mondiale, la seule distinction honorifique canadienne créée pour ce conflit. La barrette moderne a le même contour que la barrette qui l'a inspirée, l'espace central en relief et la bordure biseautée, mais la feuille d’érable, modernisée, correspond à la représentation à 11 pointes du drapeau national de 1965 avec l'ajout de nervures centrales en relief.



Médaille canadienne du volontaire avec agrafe reconnaissant le service à l'extérieur du Canada durant la Seconde Guerre mondiale

Photo : MDN



Dessin de la barrette à la Médaille de la bravoure, 1972

Photo : MDN

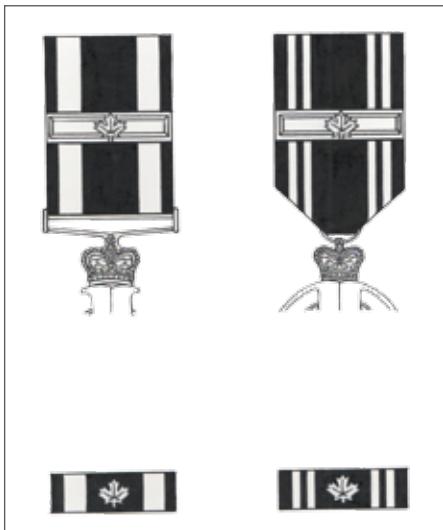


Barrette moderne portée sur le ruban de la CSM et de plusieurs autres décorations pour signifier les octrois subséquents de la même distinction

Photo : MDN

Si l'on se fie aux dessins, il semble que l'intention initiale ait été d'attacher la barrette au ruban, comme l'agrafe l'était à la MCV (ou les barrettes de la Médaille d'ancienneté de la GRC), au moyen de deux languettes de métal s'étendant à partir des bouts de la barrette, en les pliant derrière les bords du ruban, pour qu'elles le pincent et que la barrette reste en place. Cependant, en réalité, on a fabriqué les barrettes en perçant quatre petits trous dans ses coins pour permettre de la coudre au ruban. Cette méthode d'attache est nettement préférable à celle de l'agrafe de la MCV, puisque si l'on plie les languettes en n'appuyant pas assez fort, l'agrafe a tendance à glisser vers le bas du ruban ou même à se détacher, ce qui peut entraîner sa perte.

Depuis 1982, la barrette moderne est utilisée également pour les diverses Médailles pour services distingués, afin de dénoter les périodes de service admissible supplémentaires, la nouvelle MSM créée en 1991 (12 barrettes attribuées), la Médaille du Golfe et du Koweït, pour dénoter le service au cours des périodes d'hostilités, et l'Étoile et la Médaille de la vaillance militaire (dans les deux cas, la barrette est dorée; aucune n'a encore été attribuée), créées en 1993. La barrette ne figurait pas sur l'illustration initiale de la CSM, approuvée par la Reine en 1984, mais elle figurait sur la nouvelle illustration, qui comprenait la CSM et la MSM, approuvée par Sa Majesté dans le cadre de la révision des décorations pour service méritoire en 1991.



Dessin préparatoire pour la peinture de 1991 des nouvelles Décorations pour service méritoire montrant les barrettes à la Croix et à la Médaille ainsi que les insignes de ruban respectifs

Photo : DDHR



Lieutenant-Général Jonathan Holbert Vance OMM, CSM, CD portant l'insigne de ruban en forme de feuille d'érable argent sur le ruban du CSM signifiant le second octroi de la décoration

Photo : Christopher McCreery

Les barrettes sont présentées cousues à un ruban de CSM fixé dans un boîtier de présentation. Chaque barrette est dénotée par une feuille d'érable en argent portée sur le ruban de petite tenue.

Boîtier de présentation

Initialement, on présentait la CSM dans un boîtier de cuir noir, dont le couvercle portait les lettres « M.S.C. » estampées à l'or. Depuis le milieu des années 2000, le boîtier de la CSM est le boîtier de présentation standard de Rideau Hall, de cuir bleu foncé et avec l'emblème vice-royal en or sur le couvercle.

Épinglette

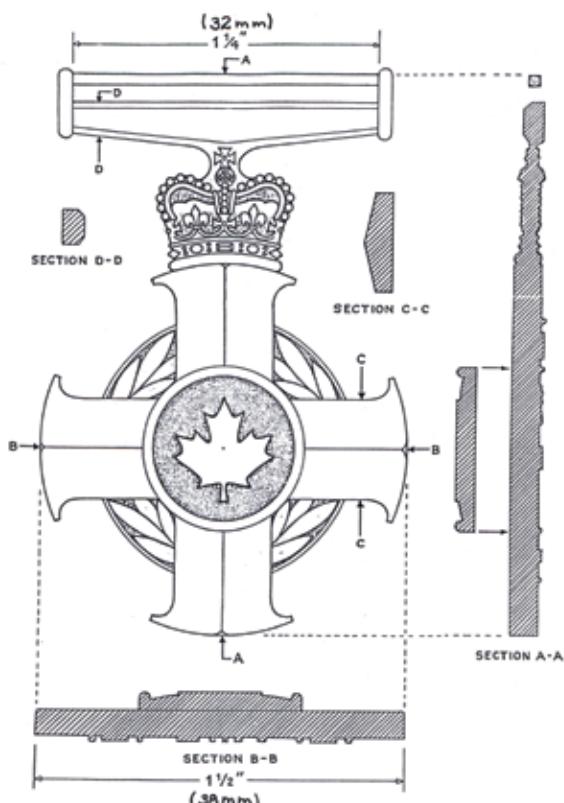
Comme pour les Décorations pour bravoure, on a créé pour la CSM une épinglette à porter en tenue civile lorsqu'on ne porte pas de médaille. L'épinglette a une petite illustration de l'avers de la Croix sans le dispositif de suspension. Avec la lettre de la résidence du Gouverneur général l'informant de l'attribution de la CSM, le récipiendaire reçoit une épinglette qu'il peut commencer à porter dès sa réception.

Fabrication

Rideau Ltée, située à Ville Saint-Laurent, Québec, a assuré la fabrication de la CSM de sa création jusqu'à la fin des années 1990. À cette époque, Rideau Hall a commencé à tenir des concours annuels, afin d'octroyer les contrats de fabrication de l'insigne. Depuis lors, un certain nombre de fabricants ont assuré la fabrication de la CSM, tel qu'il est indiqué en détail dans le tableau ci-dessous. En vertu d'un protocole d'entente conclu entre Rideau Hall et la Monnaie royale canadienne, cette société d'État assumera la responsabilité de la fabrication de la CSM en 2015. Dans certains cas, le fabricant a estampé sa marque au revers du bras inférieur de la Croix.

Sur certains dessins techniques, il est très clair que le disque central à l'avers arborant une feuille d'érable devait être une pièce distincte fixée à la Croix, mais, en réalité, la décoration a toujours été fabriquée d'une seule pièce.

Elle est frappée au moyen de coins dans une presse hydraulique, la matière excédentaire est enlevée à l'aide d'un outil de découpage, puis l'insigne est plaqué.



L'insigne de revers pour la CSM

Photo : Christopher McCreery

Dessin technique montrant le disque central qui, à l'origine, était destiné à être frappé comme une pièce séparée

Photo : Christopher McCreery

Au départ, la CSM était frappée en argent sterling (92,5 %), mais pour des raisons de coût et afin d'éviter le ternissement, on a remplacé l'argent par du laiton rouge plaqué rhodium (un alliage composé à 85 % de cuivre et à 15 % de zinc). À l'époque où Rideau Ltée fabriquait l'insigne de laiton rouge, elle le frappait, puis l'envoyait non plaqué à la Chancellerie, où il était entreposé. Une fois les attributions approuvées, on retournait les Croix non finies à Rideau Ltée pour que les détails soient gravés, puis on les plaquait. Cette façon de faire avait pour but d'assurer un bon contrôle des stocks, mais également d'éviter que le texte gravé ne se ternisse. En effet, si l'on avait fait la gravure avant le placage, l'outil à graver aurait percé le métal plaqué et aurait exposé le laiton à l'oxydation. En 2008, on a recommencé à utiliser de l'argent sterling. À compter de l'année prochaine, il est possible que la CSM soit faite d'argent fin (99,99 %) par la Monnaie royale canadienne, étant donné qu'elle utilise cet alliage pour ses nouveaux produits, et laquée pour empêcher le ternissement.

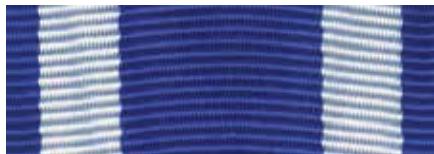
Fabricant	Dates	Métal	Marque
Rideau Ltée, Ville Saint-Laurent, Québec	1985	Argent sterling	Aucune
	Mi-2000s	Laiton rouge plaqué rhodium	Aucune
Carat Médailles, Chateauguay, Québec	2006 ou 2007	Laiton rouge plaqué rhodium	Aucune
	De 2008 à 2014	Argent sterling	CARAT STER
Pressed Metal Products, Vancouver, Colombie-Britannique	2011	Argent sterling	PMP SS
Monnaie royale canadienne, Ottawa, Ontario	De 2015 à ...	Argent fin (à confirmer)	Logo de la Monnaie

Ruban

Comme la décoration elle-même, le ruban de la CSM a été conçu par Bruce W. Beatty et consiste en un ruban bleu royal simple d'une largeur de 32 mm ayant une rayure blanche d'une largeur de 6 mm centrée sur le tiers extérieur de chaque côté du ruban. Le concepteur n'a jamais fourni d'explications ou révélé le symbolisme des couleurs, sauf pour dire qu'il voulait que le ruban soit simple et distinct des autres rubans canadiens existants. Le ruban a été observé moiré et uni. Alors que certains des rubans ont été fabriqués par d'autres entreprises dont le produit était de

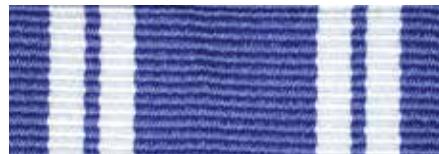
qualité inférieure, la plupart des rubans pour la CSM et la majorité des distinctions honorifiques canadiennes ont été fabriqués par Toye, Kenning and Spencer, du Royaume-Uni, qui produit des rubans depuis 1685.

Lorsque la MSM a été introduite en 1991, Bruce W. Beatty a simplement ajouté une rayure bleue d'une largeur de 1 mm au centre de chaque rayure blanche du ruban original de la CSM. La division civile est dénotée par une autre rayure blanche d'une largeur de 2 mm placée au centre du ruban de la CSM et de la MSM. Cette dernière idée est inspirée de l'Ordre de l'Empire britannique, pour lequel la division militaire, ajoutée en 1918, était dénotée par une rayure supplémentaire placée au centre du ruban, alors que l'insigne était identique pour les deux divisions.



Ruban de la CSM (division militaire)

Photo : DDHR



Ruban de la MSM (division militaire)

Photo : DDHR



Ruban de la CSM (division civile)

Photo : DDHR



Ruban de la MSM (division civile)

Photo : DDHR

Modèle réduit

Comme c'est la coutume pour la plupart des distinctions honorifiques, les récipiendaires peuvent porter un modèle réduit de la CSM avec une tenue de soirée, y compris la tenue de mess. Un certain nombre d'entreprises privées ont produit des modèles réduits, dont les matériaux et la qualité varient considérablement. Les récipiendaires doivent les acheter à titre privé et peuvent les porter à compter du moment où ils sont informés officiellement de l'attribution de la CSM.

Initiales honorifiques

Dans la tradition du Commonwealth, un des priviléges accordés aux personnes nommées à un ordre de l'État ou récipiendaires d'une décoration est le droit d'utiliser des initiales honorifiques. Ces dernières sont des lettres placées après le nom de la personne pour dénoter certains titres honorifiques, distinctions honorifiques, titres de compétence ou fellowships. Les initiales honorifiques sont placées dans un ordre particulier et celles qui sont liées à une distinction honorifique apparaissent par ordre de préséance. Les initiales honorifiques de la CSM varient selon la langue, comme suit :

- Français : Croix du service méritoire : CSM
- Anglais : Meritorious Service Cross : MSC

Selon la rédaction militaire, on ne doit pas mettre de point entre les lettres, mais on doit mettre une virgule et une espace entre chaque groupe de lettres, comme suit :

- L'adjudant-chef Bryan Keith Pierce, CV, MMM, CSM, CD

Aucune disposition du règlement n'indique de façon de dénoter de multiples attributions de la même décoration. Par conséquent, même si le récipiendaire a reçu une ou plusieurs barrettes, les initiales honorifiques de la CSM ne changent pas. Ainsi :

- Le major-général Lewis Wharton MacKenzie, CM, CMM, OOnt, CSM, CD (retraité)

De même, une personne qui a reçu la CSM dans la division militaire et dans la division civile inscrit les initiales honorifiques seulement une fois (comme c'est le cas pour une nomination à la même classe de la division civile et de la division militaire de l'Ordre de l'Empire britannique ou de l'Ordre de l'Australie). Ainsi :

- Le colonel Chris Austin Hadfield, OC, OOnt, CSM, CD (retraité)

Le récipiendaire peut commencer à utiliser les initiales honorifiques dès qu'il est informé officiellement de l'attribution de la CSM.

Parchemin

L'attribution de la CSM est accompagnée d'un certificat d'attribution officiel portant le nom et la citation du récipiendaire. Au départ, une représentation de la CSM en relief argenté figurait au haut du parchemin. Ultérieurement, on l'a remplacée par une représentation en couleur, puis dorée, de l'emblème vice-royal, le cimier du Canada.



Exemple en noir et blanc du certificat dans sa forme originale

Photo : Christopher McCreery



Exemple en noir et blanc du certificat de mérite moderne

Photo : Christopher McCreery

Art héraldique

La concession d'armoiries est un honneur en soi, qui émane de la Couronne. Tout citoyen canadien peut solliciter du héraut d'armes du Canada la concession d'armoiries. Selon une tradition de longue date, on fait figurer dans les armoiries concédées à une personne l'insigne des ordres et des décorations dont elle est récipiendaire. Par conséquent, la CSM peut être représentée dans les armoiries concédées par l'Autorité héraldique du Canada, qui relève du gouverneur général. Toutefois, jusqu'ici, les seules armoiries concédées comprenant une représentation de la CSM sont celles du colonel John Loughton Frazer, OMM, CSM, CD (retraité). Elles ont été concédées en 1998 et, en plus de la CSM, comprennent l'insigne d'Officier et le ruban portant la devise de l'Ordre du mérite militaire.



Les armoiries concédées en 1998 au Colonel John Loughton Frazer, OMM, CSM, CD (retraité). Le récipiendaire a fait le choix intéressant de n'inclure que son insigne d'Officier de l'Ordre du mérite militaire et sa Croix du service méritoire (Division militaire), omettant sa Décoration des Forces canadiennes

Photo : L'Autorité héraldique canadienne

Cérémonie de remise

Comme les récipiendaires des autres hautes distinctions honorifiques nationales, les récipiendaires de la CSM sont invités à se faire remettre leur insigne par le gouverneur général dans le cadre d'une cérémonie officielle. En général, la cérémonie a lieu dans la salle de bal de Rideau Hall, mais, parfois, elle a lieu à la Citadelle de Québec ou à un autre endroit.

Qu'elles aient lieu à Rideau Hall ou ailleurs, les cérémonies modernes de remise de décorations suivent le même déroulement général. Habituellement, on autorise les récipiendaires à inviter chacun trois personnes. À leur arrivée, les invités prennent place dans la salle de bal, pendant que les récipiendaires reçoivent un briefing sur la procédure à suivre. Les récipiendaires entrent dans la salle en procession et prennent place. Ils sont suivis du gouverneur général accompagné du CEMD pour les cérémonies de remise militaires. La cérémonie commence par une allocution du gouverneur général, qui est suivie de la remise de l'insigne. Chaque récipiendaire est appelé à l'avant, on lit la citation, le gouverneur général épingle l'insigne sur le récipiendaire (dans le cas des attributions posthumes, il remet l'insigne, dans le boîtier de présentation, au plus proche parent), le gouverneur général félicite le récipiendaire et l'on prend des photos. Après avoir été félicité par le CEMD, chaque récipiendaire signe le registre officiel de la distinction honorifique en question, puis regagne sa place. La remise des distinctions honorifiques se fait par ordre de préséance décroissant. Ainsi, on commence par la plus haute distinction et, pour chaque distinction distincte, on appelle les récipiendaires par ordre alphabétique, sans égard à leur grade ou statut. Les récipiendaires qui reçoivent une barrette pour une décoration sont appelés avant ceux qui reçoivent la décoration pour la première fois. Ensuite, le CEMD prononce une allocution et la cérémonie se termine par l'hymne national. Le gouverneur général, le CEMD, les récipiendaires, les personnalités de marque et les invités passent à une autre salle, à Rideau Hall, il s'agit de la Salle de la tente, pour prendre part à une réception.

Compte tenu du nombre très limité des CSM, au départ, leur remise se faisait dans le cadre de la cérémonie de remise de l'ORMM. Les deux premiers récipiendaires, le lieutenant-colonel McCullough et le sergent Abbott, ont reçu leur CSM lors de la cérémonie de remise de l'ORMM du 2 novembre 1985, à Rideau Hall. Une des cérémonies de remise a même eu lieu au Musée du Québec, à Québec, le 21 novembre 1988. À mesure que le nombre d'attributions de décorations pour service méritoire a augmenté, particulièrement suivant la création de la MSM et de la division civile de la CSM et de la MSM, on a commencé à tenir des cérémonies de



Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale et commandante en chef du Canada, a présenté des Décorations de la vaillance militaire ainsi que des Décorations pour service méritoire (Division militaire) à des membres des Forces canadiennes et alliées lors d'une cérémonie tenue dans la Salle de bal à Rideau Hall, le 13 février 2009

Photo : Sgt Serge Gouin, Rideau Hall

remise expressément pour les DSM, où l'on reconnaissait les militaires et les civils ensemble. La division civile étant restée inactive depuis 2005 et les Décorations de vaillance militaire ayant été attribuées pour la première fois en 2007, en conséquence de la campagne en Afghanistan, on a combiné les cérémonies de remise des Décorations de vaillance militaire et de la division militaire des DSM. Les dernières DVM publiques attribuées ont été remises le 15 novembre 2012 et, depuis lors, seulement des DSM militaires ont été présentées à ces cérémonies de remise.

Les décorations classées Secret sont également remises de façon officielle par le gouverneur général, généralement, à Rideau Hall. Ces cérémonies se déroulent en privé, et, habituellement, le nombre de participants est très limité. À part les récipiendaires et leur famille, seulement le gouverneur général, le CEMD, le commandant, l'adjudant-chef du commandement auquel les récipiendaires appartiennent et quelques représentants désignés de Rideau Hall et de la Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance participent à la cérémonie. Rideau Hall



Sous le regard du gouverneur général, l'astronaute canadien Chris Hadfield ajoute sa signature au Registre officiel des Décorations du service méritoire suivant la présentation de sa Croix du service méritoire (Division civile) à l'occasion d'une cérémonie tenue à l'Agence spatiale canadienne, Saint-Hubert (Québec), le 27 juin 2013

Photo : Cpl Roxanne Shewchuk, Rideau Hall

annonce la cérémonie seulement après qu'elle a eu lieu, sans mentionner les noms ou les citations. Lors de ces cérémonies privées, on a remis les DVM et les DSM classées Secret en même temps, jusqu'à la dernière attribution de DVM de ce genre, le 7 juin 2013. Depuis cette date, on a seulement remis des DSM classées Secret de cette manière.

Pour les cérémonies de remise publiques, Rideau Hall produit un programme imprimé qui comprend le déroulement, la description des décorations remises, et le nom et la citation des récipiendaires. Au fil du temps, la présentation de ce document a un peu changé, mais c'est toujours un beau souvenir pour les récipiendaires et les invités.



Au nom du gouverneur général, le général Walter John Natynczyk, CMM, CSM, CD, Chef d'état-major de la Défense, remet la Croix du service méritoire (Division militaire) au général David Howell Petraeus de l'Armée américaine lors d'une cérémonie au quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité, à Kaboul, Afghanistan, le 1 juillet 2011

Photo : MDN

Dans certains cas, il n'est pas possible pour le gouverneur général de remettre la décoration en personne, généralement, parce que le récipiendaire n'est pas en mesure de prendre part à une cérémonie de remise ordinaire au Canada. C'est souvent le cas des récipiendaires étrangers lorsque le gouverneur général délègue alors le pouvoir de remettre la décoration au CEMD, ou à l'ambassadeur ou au haut-commissaire du Canada dans le pays approprié.

Conclusion

Conclusion

La CSM est un outil à la fois puissant et souple pour reconnaître les réalisations militaires exceptionnelles accomplies au cours de périodes définies et limitées, allant de cinq minutes à cinq ans. Les critères sont larges et permettent de reconnaître le mérite exceptionnel dans des contextes très variés, qui ne se limitent pas aux opérations à l'étranger.

Suivant la fin des opérations en Afghanistan, le Comité consultatif sur les décorations des FC espère voir des nominations pour lesquelles le mérite est toujours aussi exceptionnel, mais qui sont davantage représentatives de la composition démographique de l'ensemble des FAC et de toutes leurs activités.

Les récipiendaires des 205 CSM attribuées au cours des 30 premières années de l'histoire de cette décoration témoignent de la riche tradition, toujours vivante, de service, de dévouement et de sacrifice des Forces armées canadiennes de Sa Majesté, et sont des exemples formidables à suivre.

Annexe un

Lettres patentes créant
la Croix du service méritoire

C.P. 1984-1831

29 mai 1984

Vu qu'il est désirable qu'une décoration canadienne attribuée pour services méritoires rendus par des membres des Forces canadiennes et des personnes qui détiennent un titre honorifique soit créée et instituée pour rendre témoignage à ces membres et personnes qui ont fait preuve d'un esprit professionnel remarquable dans l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire et d'un degré d'excellence exceptionnel qui profite ou fait grand honneur aux Forces canadiennes;

Et vu que la création d'une décoration canadienne attribuée pour de tels services méritoires intéresse Sa Majesté à titre de Reine du Canada;

En conséquence, sur avis conforme du premier ministre, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil de recommander à Sa Majesté la Reine la délivrance, sous le grand sceau du Canada, de lettres patentes auxquelles Sa Majesté peut gracieusement apposer Sa signature, ordonnant qu'à partir et à la suite du jour où Sa Majesté aura ainsi apposé sa signature, soit créée et instituée au Canada une décoration attribuée pour services méritoires rendus par les membres des Forces canadiennes et les personnes qui détiennent un titre honorifique attribué conformément aux Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes, à être désignée comme la Croix du service méritoire, cette décoration devant être attribuée conformément au Règlement concernant l'attribution de la Croix du service méritoire ci-après, et prévoyant, en outre, que ledit règlement soit modifié, abrogé ou révisé par lettres patentes délivrées par Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs ou par le Gouverneur général en Son Nom.

ELIZABETH R.

[L.S.]

Canada

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,

Salut :

Vu qu'il est désirable et que Notre Conseil privé pour le Canada a recommandé que soient délivrées des lettres patentes créant et instituant la Croix du service méritoire pour rendre témoignage aux membres des Forces canadiennes et des personnes qui détiennent un titre honorifique qui ont fait preuve d'un esprit professionnel remarquable dans l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire et d'un degré d'excellence exceptionnel qui profite ou fait grand honneur aux Forces canadiennes.

Sachez donc maintenant que, sur et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes, Nous créons et instituons une décoration attribuée pour service méritoire et désignée sous le nom de Croix du service méritoire.

Et Nous ordonnons, décrétons et décidons que l'attribution de ladite Croix doit être régie par le Règlement concernant l'attribution de la Croix du service méritoire, figurant à l'annexe ci-après, telle que modifiée, abrogée ou révisée par lettres patentes délivrées par Nous, Nos Héritiers et Successeurs ou Notre Gouverneur général du Canada en Notre Nom.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada et Nous les avons signées de Notre Main royale.

Par ordre de Sa Majesté

Le premier ministre du Canada

P. E. TRUDEAU



Annexe deux

Règlement concernant l'attribution
de la Croix du service méritoire, 1984

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DU SERVICE MÉRITOIRE, 1984

Titre abrégé

1. Règlement sur la Croix du service méritoire.

Définitions

2. Les définitions qui suivent s'appliquent au présent règlement.

« Barrette » Barrette décrite au paragraphe 4(3); (*Bar*)

« Conseil » Le Conseil consultatif pour la Croix du service méritoire constitué à l'article 8; (*Committee*)

« Croix » La Croix du service méritoire décrite au paragraphe 4(l); (*Cross*)

« membre » S'entend

- a) d'un officier des Forces canadiennes au sens que la *Loi sur la Défense nationale* donne à ce terme, et
- b) d'une personne, autre qu'un officier, qui est enrôlée dans les Forces canadiennes, ou qui, selon la Loi, est, autrement qu'en qualité d'officier, affectée ou détachée auprès des Forces canadiennes; (*member*)

« Ministre » Le ministre de la Défense nationale. (*Minister*)

Désignation

3. Est instituée une décoration désignée sous le nom de Croix du service méritoire.

Description

4. (1) La Croix du service méritoire est une croix grecque d'argent aux extrémités évasées et arrondies, surmontée de la couronne royale dont l'avers porte au centre une feuille d'érythème enfermée dans un cercle entouré d'une couronne de laurier visible entre les branches. Le revers porte le chiffre royal et l'inscription « MERITORIOUS SERVICE MÉRITOIRE » à l'intérieur de deux cercles.

- (2) La décoration est portée sur le côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban de 32 mm de largeur. Le ruban est de couleur bleue, avec une bande blanche de 6 mm centrée sur le tiers externe de chaque côté du ruban.
- (3) Une simple barrette d'argent portant, au centre, une feuille d'éralbe et attachée au ruban auquel la médaille est suspendue atteste d'une deuxième attribution de la Croix.
- (4) Lorsque le titulaire d'une barrette porte seulement le ruban de la Croix, une feuille d'éralbe en argent portée sur le ruban atteste de l'attribution d'une barrette.

Admissibilité

5. Sont admissibles à recevoir la Croix du service méritoire et une barrette tout membre des Forces canadiennes et toute personne qui détient un titre honorifique attribué conformément à l'article 3.06 des Ordonnances et Règlements royaux applicables aux Forces canadiennes.
6. La Croix du service méritoire peut être attribuée à titre posthume.

Conditions d'attribution

7. La Croix est attribuée, sans égard au grade, pour rendre témoignage à ceux qui ont fait preuve d'un esprit professionnel remarquable et d'un degré d'excellence exceptionnel qui profite ou fait grand honneur aux Forces canadiennes dans l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire complétée après la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

Conseil consultatif de la Croix du service méritoire

8. Est constitué un Conseil consultatif composé
 - a) d'une personne nommée par le Gouverneur général; et
 - b) de cinq membres des Forces canadiennes nommés par le Chef de l'état-major de la Défense.

9. Le Conseil

- a) examine si les personnes mises en nomination pour l'obtention de la Croix répondent aux conditions d'admissibilité;
- b) étudie la candidature des personnes admissibles à recevoir la Croix;
- c) présente au Chef de l'état-major de la Défense la liste des candidats qui, de l'avis du Conseil, répondent aux critères d'attribution; et
- d) présente des recommandations au Chef de l'état-major de la Défense à l'égard de toute autre question relative à la décoration que le Chef de l'état-major lui a soumise.

Recommendations

- 10. Sur réception de la liste des candidats admissibles à recevoir la décoration, le Chef de l'état-major de la Défense recommande au Ministre les noms des candidats qui, à son avis, répondent aux critères d'attribution.
- 11. Lorsque le Chef de l'état-major de la Défense recommande au Ministre les candidats qui répondent aux critères d'attribution, le Ministre recommande les candidats au Gouverneur général.

Attribution

- 12. L'attribution de la Croix du service méritoire est faite, au nom de la Souveraine, par la délivrance d'un instrument signé par le Gouverneur général.
- 13. Rien dans le présent règlement ne limite le droit du Gouverneur général d'exercer tout pouvoir et toute autorité de la Souveraine à l'égard de la Croix.

Présentation

- 14. La Croix est remise par le Gouverneur général lors d'une cérémonie d'investiture.
- 15. Nonobstant l'article 14, le Gouverneur général peut charger une autre personne de présenter la Croix en son nom.

Sigle

16. Le récipiendaire de la Croix du service méritoire peut faire suivre son nom des lettres C.S.M. en toute occasion appropriée.

Port de la décoration

17. La Croix doit être portée suivant l'ordre prescrit dans le « Livre des précédents de la Hiérarchie des ordres, décorations et médailles du Canada » et de la façon décrite dans « Le guide pratique du Port des ordres, décorations et médailles ».
18. Le récipiendaire de la Croix peut en porter le modèle miniature, dont la taille est la moitié de celle de la Croix, dans les circonstances où le port des modèles miniatures est indiqué.

Annulation et réintégration

19. (1) Le Gouverneur général peut, sur recommandation du Ministre,
 - a) révoquer et annuler l'attribution de la Croix; et
 - b) redonner à son titulaire la Croix dont l'attribution a été révoquée et annulée aux termes de l'alinéa a).
(2) Lorsque l'attribution d'une Croix est révoquée ou annulée aux termes du paragraphe 1, le nom du récipiendaire est radié du registre visé à l'article 21.

Administration

20. Lorsque, conformément à l'article 11, le Ministre recommande au Gouverneur général l'attribution d'une Croix, il fournit la citation au Directeur de la Chancellerie des Ordres et Décorations du Canada.
21. Le Directeur de la Chancellerie des Ordres et Décorations du Canada doit
 - a) préparer les Instruments d'attribution que signe le Gouverneur général;
 - b) faire publier les noms des récipiendaires et les citations dans la *Gazette du Canada*;

- c) faire l'acquisition des Croix et y faire graver les noms des récipiendaires à même les fonds publics;
- d) tenir un registre des noms des récipiendaires de la Croix ainsi que tous les autres dossiers connexes qu'il juge nécessaires;
- e) préparer les certificats afférents aux décorations;
- f) organiser les cérémonies d'investiture; et
- g) exécuter, sur demande du Gouverneur général, toute autre tâche en rapport avec l'attribution de la Croix.

Annexe trois

Règlement concernant les décorations
pour service méritoire, 1999

RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉCORATIONS POUR SERVICE MÉRITOIRE

(Réimpression du règlement tel que modifié par les décrets suivants :
C.P. 1984-1831, C.P. 1991 1060, et C.P. 1999-135)

TITRE ABRÉGÉ

1. Règlement sur les décorations pour service méritoire.

DÉFINITIONS

2. Les définitions qui suivent s'appliquent au présent règlement :
 - « citation » s'entend d'un document attestant de l'exercice par une personne visée à l'article 5 de ses fonctions d'une manière exemplaire. (*citation*)
 - « Croix » s'entend de la Croix du service méritoire visée à l'alinéa 3(1)a) (*Cross*)
 - « Décoration pour service méritoire » s'entend de la Croix ou de la Médaille. (*Meritorious Service Decoration*)
 - « Médaille » s'entend de la Médaille du service méritoire visée à l'alinéa 3(1)b) (*Medal*)

DÉSIGNATION

3. (1) Les décorations pour service méritoire sont les suivantes :
 - a) une croix désignée « Croix du service méritoire »; et
 - b) une médaille désignée « Médaille du service méritoire ».

(2) Les décorations pour service méritoire sont attribuées dans deux divisions, l'une militaire et l'autre civile.

DESCRIPTION

4. (1) La Croix est une croix grecque en argent :
 - a) aux extrémités évasées et arrondies;
 - b) surmontée de la couronne royale;

- c) dont l'avers porte en son centre une feuille d'étable enfermée dans un cercle;
 - d) entourée d'une couronne de laurier visible entre les branches; et
 - e) dont le revers porte en son centre le Monogramme royal et l'inscription « MERITORIOUS SERVICE MÉRITOIRE » à l'intérieur de deux cercles.
- (2) Chaque attribution subséquente de la Croix est dénotée par une barrette en argent portant en son centre une feuille d'étable et attachée au ruban auquel est suspendue la Croix. Les barrettes sont placées à intervalles réguliers sur le ruban.
- (3) La Médaille est une médaille en argent, de forme ronde :
 - a) surmontée de la couronne royale;
 - b) dont l'avers porte en son centre le dessin de la Croix; et
 - c) dont le revers porte en son centre le Monogramme royal et l'inscription « MERITORIOUS SERVICE MÉRITOIRE » à l'intérieur de deux cercles.
- (4) Chaque attribution subséquente de la Médaille est dénotée par une barrette d'argent, portant en son centre une feuille d'étable et attachée au ruban auquel est suspendue la Médaille. Les barrettes sont placées à intervalles réguliers sur le ruban.

ADMISSIBILITÉ

5. (1) Sont admissibles à l'attribution d'une décoration pour service méritoire dans la division militaire :
- a) les membres des Forces canadiennes;
 - b) toute personne qui détient un titre honorifique attribué conformément à l'article 3.06 des Ordonnances et Règlements royaux applicables aux Forces canadiennes;
 - c) les membres des forces armées du Commonwealth ou de forces armées étrangères qui servent avec les Forces canadiennes ou de concert avec elles; et

- d) les membres de forces armées d'un pays allié du Canada.
- (2) Est admissible à l'attribution d'une décoration pour service méritoire dans la division civile toute personne, canadienne ou autre, non visée au paragraphe (1).

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- 6. (1) La Croix peut être attribuée dans la division militaire aux personnes visées au paragraphe 5(1) pour l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire, le 11 juin 1984 ou après cette date, témoignant d'un esprit professionnel remarquable ou d'un degré d'excellence exceptionnel qui font grand honneur aux Forces canadiennes ou qui leur procurent de notables avantages.
 - (2) La Croix peut être attribuée dans la division civile aux personnes visées au paragraphe 5(2) pour l'accomplissement d'un acte ou d'une activité, le 11 juin 1984 ou après cette date, témoignant d'un esprit professionnel remarquable ou d'un degré d'excellence exceptionnel qui font grand honneur au Canada ou qui lui procurent de notables avantages.
 - (3) Malgré les paragraphes (1) et (2), le Gouverneur général peut, sur la recommandation du comité consultatif civil ou militaire, attribuer la Croix de façon exceptionnelle à une personne pour un acte qu'elle a accompli avant le 11 juin 1984 et qui n'a fait l'objet d'aucune autre reconnaissance par Sa Majesté du chef du Canada.
- 7. (1) La Médaille peut être attribuée dans la division militaire aux personnes visées au paragraphe 5(1) pour l'accomplissement d'un acte ou d'une activité militaire, le 11 juin 1984 ou après cette date, témoignant d'un professionnalisme très élevé ou d'un degré d'excellence peu commun qui font honneur aux Forces canadiennes ou qui leur procurent des avantages.
 - (2) La Médaille peut être attribuée dans la division civile aux personnes visées au paragraphe 5(2) pour l'accomplissement d'un acte ou d'une activité, le 11 juin 1984 ou après cette date, témoignant d'un professionnalisme très élevé ou d'un degré d'excellence peu commun qui font honneur au Canada ou qui lui procurent de notables avantages.

- (3) Malgré les paragraphes (1) et (2), le Gouverneur général peut, sur la recommandation du comité consultatif civil ou militaire, attribuer la Médaille de façon exceptionnelle à une personne pour un acte qu'elle a accompli avant le 11 juin 1984 et qui n'a fait l'objet d'aucune autre reconnaissance par Sa Majesté du chef du Canada.

COMITÉS CONSULTATIFS

8. (1) Est constitué, par la présente, un comité consultatif militaire qui examine l'attribution des décorations pour service méritoire dans la division militaire et qui est composé :
- a) d'une personne nommée par le Gouverneur général; et
 - b) de cinq membres des Forces canadiennes nommés par le Chef d'état-major de la Défense, dont un est désigné président par le Chef d'état-major de la Défense.
- (2) Le comité consultatif militaire :
- a) étudie la nomination de toute personne visée au paragraphe 5(1) en vue de l'attribution d'une décoration pour service méritoire;
 - b) s'assure que les personnes mises en nomination sont admissibles à l'attribution d'une décoration pour service méritoire;
 - c) présente au Chef d'état-major de la Défense la liste des personnes mises en nomination et admissibles qui répondent aux critères d'attribution d'une décoration pour service méritoire; et
 - d) examine toute autre question qui lui est soumise et présente ses recommandations au Chef d'état-major de la Défense.
9. (1) Est constitué un comité consultatif civil qui examine l'attribution de décorations pour service méritoire dans la division civile et qui se compose :
- a) d'un juge de la Cour suprême du Canada désigné par le Gouverneur général pour un mandat de trois ans et qui agit comme président du comité;

- b) du Secrétaire du Gouverneur général;
 - c) du greffier du Conseil privé et des sous-ministres du Patrimoine canadien et des Affaires étrangères et du Commerce international;
 - d) d'au plus quatre autres personnes nommées par le Gouverneur général pour un mandat de trois ans.
- (2) Le Gouverneur général peut reconduire de trois ans le mandat des membres du comité visés aux alinéas (1) a) et d)
- (3) Le comité invite le sous-ministre du ministère de la Défense nationale à participer à l'examen des candidatures reliées aux activités militaires.
- (4) Tout membre du comité visé aux alinéas (1) a) à c) ou la personne visée au paragraphe (3) peut, avec l'approbation des autres membres, désigner un suppléant pour le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.
- (5) Le comité :
 - a) étudie la nomination de toute personne visée au paragraphe 5(2) en vue de l'attribution d'une décoration pour service méritoire;
 - b) assure que les personnes mises en nomination sont admissibles à l'attribution d'une décoration pour service méritoire;
 - c) présente au Gouverneur général la liste des personnes mises en nomination et admissibles qui répondent aux critères d'attribution d'une décoration pour service méritoire;
 - d) examine toute autre question qui lui est soumise et présente ses recommandations au Gouverneur général.

MISE EN NOMINATION

10. (1) Le Chef d'état major de la Défense doit établir les modalités de mise en nomination, auprès du comité consultatif militaire visé au paragraphe 8, de toute personne visée au paragraphe 5(1) en vue de l'attribution d'une décoration pour service méritoire.

- (2) Sur réception du nom des personnes mises en nomination et admissibles présenté par le comité consultatif militaire, le Chef d'état major de la Défense recommander au Gouverneur général les personnes qui, à son avis, répondent aux critères d'attribution d'une décoration pour service méritoire.
11. (1) Toute personne peut présenter par écrit au Directeur, Distinctions honorifiques, La Chancellerie, le nom d'une personne visée au paragraphe 5(2) en vue de l'attribution d'une décoration pour service méritoire.
- (2) Le Directeur, Distinctions honorifiques, doit transmettre au comité consultatif civil visé à l'article 9 le nom de toute personne qui est visée au paragraphe (1) qui est admissible à l'attribution d'une décoration pour service méritoire.

ATTRIBUTION

12. (1) L'attribution des décorations pour service méritoire est faite par délivrance d'un instrument signé par le Gouverneur général.
- (2) Les décorations pour service méritoire peuvent être attribuées à titre posthume.

REMISE

13. Les décorations pour service méritoire sont remises par le Gouverneur général lors d'une cérémonie officielle.
14. Malgré l'article 13, le Gouverneur général peut confier à une personne compétente la remise des décorations pour service méritoire.

SIGLES

15. Le récipiendaire de la Croix peut faire suivre son nom des lettres « CSM » en toute occasion indiquée.
16. Le récipiendaire de la Médaille peut faire suivre son nom des lettres « MSM » en toute occasion indiquée.

PORt DES DÉCORATIONS

17. La Croix se porte immédiatement après l'Étoile du Courage et de la façon suivante :
 - a) dans le cas du personnel militaire :
 - (i) par les hommes, sur le côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban bleu de 32 mm de largeur ayant une rayure blanche de 6 mm de largeur centrée sur le tiers extérieur de chaque côté du ruban; et
 - (ii) par les femmes, en uniforme, de la façon visée au sous-alinéa (i) et, autrement, sur l'épaule gauche, suspendue au ruban mentionné à ce paragraphe et façonné en boucle;
 - b) dans le cas des civils :
 - (i) par les hommes, sur le côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban bleu de 32 mm de largeur ayant une rayure blanche de 6 mm de largeur centrée sur le tiers extérieur de chaque côté du ruban et une rayure blanche de 2 mm de largeur en son centre; et
 - (ii) par les femmes, sur l'épaule gauche, suspendue au ruban mentionné au sous-alinéa (i) et façonné en boucle;
 - c) lorsque le ruban est porté seul, une feuille d'érable en argent portée sur celui-ci indique chaque attribution de la Croix; lorsque deux ou plusieurs feuilles d'éرable sont portées, elles sont placées à intervalles réguliers sur les rubans.
18. La Médaille se porte immédiatement après la Médaille de la Bravoure et de la façon suivante :
 - a) dans le cas du personnel militaire :
 - (i) par les hommes, sur le côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban bleu de 32 mm de largeur ayant une rayure blanche de 6 mm de largeur centrée sur le tiers extérieur de chaque côté du ruban, celle ci ayant en son centre une rayure bleue de 1 mm de largeur; et

- (ii) par les femmes, en uniforme, de la façon visée au sous-alinéa (i) et, autrement, sur l'épaule gauche, suspendue au ruban mentionné à ce paragraphe et façonné en boucle;
 - b) dans le cas des civils :
 - (i) par les hommes, sur le côté gauche de la poitrine, suspendue à un ruban bleu de 32 mm de largeur, ayant une rayure blanche de 2 mm de largeur en son centre et une rayure blanche de 6 mm de largeur centrée sur le tiers extérieur de chaque côté du ruban, celle ci ayant en son centre une rayure bleue de 1 mm de largeur; et
 - (ii) par les femmes, sur l'épaule gauche, suspendue au ruban mentionné au paragraphe 18.b) (i) et façonné en boucle;
 - c) lorsque le ruban est porté seul, une feuille d'érable en argent portée sur celui ci indique chaque attribution de la Médaille; lorsque deux ou plusieurs feuilles d'érable sont portées, elles sont placées à intervalles réguliers sur le ruban.
19. Le récipiendaire d'une décoration pour service méritoire peut en porter le modèle, réduit de moitié, en toute occasion indiquée.

ANNULATION ET RÉATTRIBUTION

20. (1) Le Gouverneur général peut, sur la recommandation du Chef d'état major de la Défense ou du comité consultatif civil visé à l'article 9, annuler ou révoquer l'attribution d'une décoration pour service méritoire et redonner à son récipiendaire la décoration dont l'attribution a ainsi été annulée ou révoquée.
- (2) Lorsque l'attribution d'une décoration pour service méritoire est annulée ou révoquée aux termes du paragraphe (1), le nom du récipiendaire doit être radié du registre mentionné à l'alinéa 21.g)

ADMINISTRATION

21. Le Directeur, Distinctions honorifiques, La Chancellerie doit :
- a) vérifie les circonstances qui ont porté quelqu'un à faire une nomination en vue de l'attribution d'une décoration pour service méritoire dans la division civile et présente la nomination au comité consultatif civil visé à l'article 9;
 - b) prépare les instruments d'attribution que signe le gouverneur général;
 - c) obtient du ministère de la Défense nationale les citations pour le personnel militaire;
 - d) prépare les citations pour les civils mis en nomination;
 - e) faire publier dans la Gazette du Canada le nom des récipiendaires des décorations pour service méritoire et les citations s'y rapportant;
 - f) fait l'acquisition des insignes et y fait graver le nom de leur récipiendaire;
 - g) tient un registre du nom du récipiendaire ainsi que tout autre dossier sur l'attribution des décorations pour service méritoire qu'il juge nécessaire;
 - h) prépare les certificats d'attribution à présenter aux récipiendaires;
 - i) veille à l'organisation des cérémonies de remise; et
 - j) exécute, à la demande du Gouverneur général, toute autre tâche ayant trait à l'attribution des décorations pour service méritoire.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

22. Rien dans le présent règlement ne limite le droit du Gouverneur général d'exercer tous les pouvoirs de la Souveraine concernant les décorations pour service méritoire.
23. Le Gouverneur général peut rendre des ordonnances visant les décorations pour service méritoire.

Annexe quatre

Registre – Récipiendaires de la Croix du service méritoire (Division militaire), de 1984 à 2014

Le registre de la Croix du service méritoire (Division militaire) comprend toutes les attributions de cette décoration ayant eu lieu entre sa création, le 11 juin 1984, et son 30^e anniversaire, le 11 juin 2014. Le grade, le nom et les initiales honorifiques indiqués sont ceux que détenait la personne au moment de l'action ou du service reconnu par l'attribution de la CSM. Pour les cinq récipiendaires qui ont reçu la CSM deux fois, la deuxième attribution figure au début du registre et la première figure en ordre alphabétique avec les autres premières attributions.



Récipiendaires d'un deuxième octroi de la Croix du service méritoire (Division militaire)



Colonel Simon Charles Hetherington, CSM, CD reçoit une barrette pour la Croix du service méritoire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 26 janvier 2012

Photo : Sgt Ronald Duchesne

Colonel Simon Charles HETHERINGTON, CSM, CD

Le colonel Hetherington a agi à titre de commandant adjoint de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan de novembre 2009 à septembre 2010. Son dévouement et son intégrité ont permis de conserver la campagne sur sa lancée malgré un rythme opérationnel de plus en plus exigeant. Grâce à ses capacités exceptionnelles de chef, il a assumé le commandement de la force opérationnelle à un moment déterminant de la mission, conférant au Canada une crédibilité accrue aux yeux de nos alliés et permettant à la force opérationnelle de rester axée sur les opérations. Le professionnalisme du colonel Hetherington a joué un rôle prépondérant dans le succès de la mission, en plus de faire grand honneur aux Forces canadiennes.

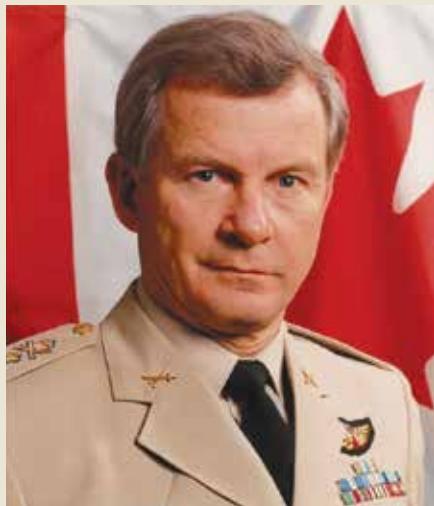


Brigadier-Général Joseph René Marcel Guy Laroche, OMM, CSM, CD reçoit une barrette pour la Croix du service méritoire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 2 novembre 2010

Photo : Cplc Dany Veillette

Brigadier-Général Joseph René Marcel Guy LAROCHE, OMM, CSM, CD

À la suite du tremblement de terre en Haïti, le brigadier-général Laroche a modelé et développé un plan d'opération dans un cadre multinational et d'inter-agences, qui s'est rapidement démarqué de celui des autres forces militaires. L'altruisme du brigadier-général Laroche et sa capacité à analyser les enjeux opérationnels, jumelés à une étroite collaboration avec l'ambassadeur du Canada, le premier ministre d'Haïti et les forces en place, ont permis au Canada de se hisser aux premiers rangs des pays qui ont apporté de l'aide humanitaire à la population haïtienne, de janvier à mars 2010.



Major-Général Lewis Wharton MacKenzie, CSM, CD

Photo : Domaine publique

Major-Général Lewis Wharton MacKENZIE, CSM, CD

Le major-général MacKenzie a rendu des services insignes aux citoyens de Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, et a valorisé les Nations Unies et le Canada en dirigeant avec intelligence, courage et efficacité le secteur de Sarajevo de la Force de protection des Nations Unies dans l'ancienne République de Yougoslavie en juin et juillet 1992. En particulier, sa contribution personnelle à l'organisation et à la gestion de la livraison et de la distribution de l'aide humanitaire reçue à Sarajevo pendant cette période, alors même qu'il négociait avec chacune des parties en présence au nom des Nations Unies, lui a valu des louanges dans le monde entier.



Major-Général Dean James Milner, OMM, CSM, CD reçoit une barrette pour la Croix du service méritoire des mains du gouverneur général, La Citadelle, le 3 octobre 2014

Photo : Cplc Vincent Carboneau

***Major-Général Dean James MILNER,
OMM, CSM, CD***

De mai 2013 à mars 2014, le major-général Milner a été envoyé à Kaboul, en Afghanistan, à titre de commandant de la Contribution canadienne à la Mission de formation et de général commandant de la Mission de formation de l'OTAN. Sa personnalité, son leadership et sa vision stratégique ont contribué à la mise sur pied d'une force de sécurité afghane autonome et viable après le départ des forces de la coalition, ainsi qu'au bon dénouement de la mission du Canada en Afghanistan. Le major-général Milner s'est révélé un professionnel accompli et un remarquable ambassadeur pour le Canada.



Brigadier-Général Jonathan Holbert Vance, OMM, CSM, CD reçoit une barrette pour la Croix du service méritoire des mains du gouverneur général, Rideau Hall, le 26 janvier 2012

Photo : Sgt Ronald Duchesne

***Brigadier-Général Jonathan Holbert
VANCE, OMM, CSM, CD***

De juin à septembre 2010, le brigadier-général Vance a fait preuve d'un leadership exemplaire lors de sa deuxième mission à titre de commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan. Il s'est distingué comme maître de la guerre anti-insurrectionnelle, et ce, dans des conditions extrêmement difficiles. Témoignant d'un dévouement et d'un professionnalisme extraordinaires, le brigadier-général Vance a assumé la direction de soldats de la coalition et de soldats afghans, ce qui a considérablement favorisé les efforts de l'OTAN en Afghanistan et rehaussé la réputation internationale du Canada.



Récipiendaires de la Croix du service méritoire (Division militaire)



Sergeant Larry Douglas ABBOTT, CD

Du 7 novembre 1983 au 11 août 1984, le sergent Abbott a servi en qualité de sous-officier responsable des gardes de sécurité de la police militaire à l'Ambassade du Canada à Beyrouth, Liban. Le Liban connaissait à cette époque une période difficile caractérisée par l'effondrement de l'ordre public et par des attaques contre les diplomates et les immeubles diplomatiques. Dans le cadre de ses fonctions, le sergent Abbott a dû risquer sa vie à maintes reprises, en particulier pour assurer la sécurité du personnel canadien et libanais de l'ambassade. Suite à une réduction draconienne qui a résulté en un surcroît de travail pour le personnel qui restait, il a assumé les fonctions de deux agents. Il a alors fait preuve d'une souplesse peu commune et a su bien s'adapter aux circonstances. Il a fortement impressionné tout le personnel de l'ambassade par ses grandes qualités de chef, ses compétences et ses qualités personnelles. Le sergent Abbott a su satisfaire aux besoins prioritaires du gouvernement canadien au Liban et a fait preuve d'un sens exceptionnel des responsabilités, surpassant fréquemment les normes attribuables à son grade. Son dévouement fait honneur tant à lui-même qu'aux Forces canadiennes.



Major Joseph Antoine Dave ABOUD, MVM, CD

De juillet 2007 à mars 2008, le major Abboud a été déployé en qualité de commandant de la compagnie B, 3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, en Afghanistan. Au cours d'opérations de sécurité et d'aide humanitaire, son leadership et ses habiletés tactiques ont grandement contribué à apporter stabilité et espoir à la population afghane du district de Zharey.



Capitaine(M) Robin Wendall ALLEN, CD

Le capitaine(M) Allen était le commandant du NCSM *Preserver* pendant l'intervention d'urgence des Nations Unies en Somalie, de décembre 1992 à mars 1993. Tout au long de sa mission humanitaire, l'équipage du navire a été l'incarnation même du professionnalisme et de la compassion. Le capitaine(M) Allen a su concilier la sécurité des membres de son équipage et les exigences opérationnelles dans son secteur d'affectation. Son leadership exemplaire, son efficacité remarquable dans l'exercice de ses fonctions et sa manière novatrice d'aborder les problèmes sont autant de facteurs qui ont contribué au succès du personnel placé sous son autorité.



Colonel John Albin ALMSTROM, CD

Le colonel Almstrom était le principal officier d'état-major des opérations au service de la Force des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine de juin 1993 à mars 1994. Les liens qu'il a su établir entre les militaires et les civils ont grandement facilité l'acheminement des secours humanitaires, notamment grâce à l'ouverture d'une importante voie de passage à travers des zones de combat intense dans la région centrale de la Bosnie-Herzégovine. Son professionnalisme hors pair et son dévouement inlassable envers la mission humanitaire ont été d'un grand secours à une population durement éprouvée et lui ont valu l'approbation des personnes qui ont œuvré avec lui.



Colonel John Andrew ANNAND, OMM, CD

Au mois d'août 1988, le colonel Annand arriva dans la région de l'Iran et l'Iraq en tant que premier officier supérieur des Nations Unies avec la mission difficile de commander le contingent canadien et d'établir le quartier général du groupe d'observateurs militaires pour l'Iran et l'Iraq. Son dynamisme, son dévouement et sa compétence amenèrent l'observateur militaire en chef à le nommer chef de son état-major. Le colonel Annand impressionna tout son entourage par son jugement solide, son professionnalisme militaire et ses atouts diplomatiques. Il contribua au succès de cette mission délicate dans une partie du monde qui n'avait eu aucune expérience des missions du maintien de la paix des Nations Unies.



Colonel Arthur Graham ARMSTRONG, CD

De septembre 1998 à septembre 1999, le colonel Armstrong était attaché des Forces canadiennes à l'Ambassade du Canada à Belgrade et accrédité auprès de la République fédérale de Yougoslavie durant la crise au Kosovo. Malgré la détérioration quasi journalière de la situation, il a fait preuve d'un leadership et d'une ingéniosité remarquables tout au long de cette année très éprouvante qui a inclus deux évacuations avant la fermeture définitive de l'Ambassade. Au fi de sa propre sécurité, il a pris des risques considérables dans l'exercice de ses fonctions au Kosovo pour fournir des renseignements inédits aux cadres canadiens et alliés. Par son dévouement et son professionnalisme, le colonel Armstrong a fait grand honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Major Timothy Maurice ARSENAULT, CD

En tant que commandant de compagnie de mars à octobre 2009, le major Arsenault a énormément contribué, grâce à son leadership au front, à son sens tactique aigu et à sa détermination indéfectible, à améliorer la sécurité dans la province de Kandahar, en Afghanistan. Dans de nombreuses opérations de combat aux côtés de militaires afghans et de membres des forces de la coalition, il a fait preuve d'un courage sous le feu ennemi qui a su inspirer ceux qui l'entouraient et leur permettre de vaincre constamment l'ennemi. Les efforts remarquables du major Arsenault ont été des facteurs clés du succès de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, ce qui a fait grand honneur aux Forces canadiennes.



Général Joseph ASHY des États-Unis d'Amérique

En sa qualité de commandant en chef de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du *United States Space Command*, le général Ashy a apporté au Canada une contribution personnelle des plus précieuses. Par la hardiesse de ses vues et par sa volonté de promouvoir dans nos deux pays le concept d'une défense commune du continent nord-américain, il a aidé énormément à la mise en place de programmes de défense essentiels à la sécurité du Canada. De plus, grâce à ses qualités exceptionnelles de chef, à son sens de l'initiative et à la lucidité de son jugement professionnel, il a apporté un concours irremplaçable dans la campagne aérienne en Bosnie pendant les récentes opérations de maintien de la paix. Les efforts personnels considérables du général Ashy et sa connaissance approfondie des rôles indispensables de ses commandements ont grandement contribué à assurer la sécurité de l'Occident et ont rendu service directement au Canada et aux Forces canadiennes.



Lieutenant Joseph Norbert Raymond Robert AUBIN, CD

Le 12 décembre 1986, la Force de défense de la base des Forces canadiennes Gander s'est rendue sur les lieux de l'écrasement d'un avion de la société *Arrow Air* au cours duquel 256 personnes ont perdu la vie. La plupart des victimes étaient membres de la *101st Airborne Division* de l'armée des États-Unis. Sous le commandement du lieutenant Aubin, la Force de défense, dont les effectifs étaient deux fois plus nombreux qu'à l'ordinaire, a prêté main-forte aux corps policiers civils et à d'autres organismes militaires, a assuré la sécurité de la zone de l'accident, a effectuée des recherches en vue de retrouver les armes et les effets personnels des victimes et a transporté les corps hors des lieux de la tragédie. Le lieutenant Aubin passait presque ses journées entières sur place, veillant à ce que la Force donne son rendement maximum et encourageant ses subalternes à se dépasser dans l'exercice de leurs fonctions. La conscience professionnelle et les qualités de chef qu'il a démontrées dans l'accomplissement de cette tâche très exigeante ont fortement impressionné tous ceux qui ont participé à cette opération. Le rendement exceptionnel du lieutenant Aubin dans l'accomplissement de ses fonctions militaires est tout à son honneur et à celui des Forces canadiennes.



Capitaine de frégate Craig Alan BAINES, CD

Le Navire canadien de Sa Majesté *Winnipeg* a été déployé dans le golfe d'Aden de mars à juin 2009 lors de la mission inaugurale canadienne de lutte contre la piraterie. La perspective opérationnelle du capitaine de frégate Baines, commandant du navire, lui a permis de s'intégrer facilement à la force opérationnelle sous le commandement de l'OTAN et d'utiliser pleinement ses nombreuses ressources pour interrompre l'activité des pirates. Il a travaillé étroitement avec les médias, afin d'assurer une couverture importante de l'excellence navale canadienne dans les médias du monde entier. Le leadership exemplaire du capitaine de frégate Baines a contribué de façon importante aux efforts internationaux de lutte contre la piraterie.



Adjutant-Chef Mark Leslie BAISLEY, CD

Durant son déploiement en Afghanistan à titre de sergent-major régimentaire, 2^e Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, de janvier à août 2007, l'adjutant-chef Baisley a été en tout temps concentré sur sa mission et a maintenu une discipline impeccable. Il s'est distingué à tous les égards par sa gestion efficace des ressources humaines et du bien-être des soldats à la protection de la force.



Adjutant-Maître Wayne Alan BARTLETT, CD

L'adjudant-maître Bartlett est reconnu pour son expertise militaire exceptionnelle à titre de sergent-major régimentaire de l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel, en Afghanistan, de février à août 2007. L'intégrité et le profond respect des différences culturelles démontrés par l'adjudant-maître Bartlett ont grandement contribué à rehausser la confiance et l'efficacité opérationnelle de l'Armée nationale afghane.



Major Brent Palmer BEARDSLEY, CD

À plusieurs occasions, quand il servait comme conseiller militaire du commandant de la Force de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda, en 1994, le major Beardsley a affronté des foules hostiles de civils armés ainsi que des forces belligérantes pour sauver des Rwandais, des Canadiens et d'autres ressortissants. Il s'est par deux fois engagé dans une foule en révolte pour empêcher qu'une famille soit encerclée, après avoir convaincu des soldats rebelles que leur intervention en force violerait les dispositions de l'accord leur permettant d'être en garnison dans la capitale. Il a aussi bravé des foules violentes pour escorter le commandant de la Force au quartier général, pour sauver un médecin et une infirmière qui étaient agressés et pour transporter à l'hôpital un homme ayant subi des blessures graves à la machette. Après l'assassinat du président du Rwanda et le début des massacres, il a coordonné et dirigé le sauvetage de nombreux Canadiens et ressortissants étrangers. Dans un contexte de destruction et de tueries arbitraires, les interventions calmes et opportunes du major Beardsley correspondaient aux plus hautes normes professionnelles et lui ont fait honneur, de même qu'aux Forces canadiennes et au Canada.



Major-Général Stuart BEARE, CMM, MSM, CD

En tant que commandant en second chargé de la police militaire au sein de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan de juin 2010 à juillet 2011, le major-général Beare a dirigé les efforts qui ont mené au plus large accroissement des forces policières de l'histoire de cette mission. Ayant travaillé sans relâche avec ses homologues afghans et assumé le commandement d'une organisation multinationale diversifiée, il a bâti de solides fondements pour la Police nationale afghane, aidant ainsi cette organisation à poursuivre sur la voie de la réussite. Grâce à son leadership et à sa vision stratégique, le major-général Beare a contribué considérablement et d'une manière durable au succès de cette mission.



Maître de 2^e classe Martin Joseph Claude BÉDARD, CD

Le maître de 2^e classe Bédard a été affecté comme adjoint au médecin, en Afghanistan, de mars à novembre 2009. En tant qu'autorité principale en médecine à la base d'opérations avancée Ma'Sum Ghar, en région éloignée, il est devenu un pionnier de l'application de techniques médicales de pointe normalement utilisées uniquement par des médecins militaires.

Forcé de travailler dans des conditions extrêmement pénibles, sans installations médicales modernes, il a fait l'admiration de tous les membres du personnel médical, y compris d'experts dans le domaine. C'est avec un dévouement infatigable qu'il a prodigué des soins exceptionnels à nos soldats dans cet endroit isolé, faisant ainsi grand honneur aux Forces canadiennes.



Lieutenant-Colonel Marc Joseph André BIGAOUETTE, CD

En qualité de commandant de la Force d'hélicoptères canadiens en Afghanistan, d'avril à novembre 2009, le lieutenant-colonel Bigaouette a fait preuve de leadership, de professionnalisme et d'un zèle indéfectible, contribuant ainsi au succès des opérations de son unité. En orchestrant et en exécutant toutes les missions avec précision, il a fait en sorte qu'un soutien exceptionnel soit fourni aux forces terrestres canadiennes et alliées, que ce soit l'appui aux opérations de combat et de maintien ou le transport de dignitaires. Par la qualité de son commandement, le lieutenant-colonel Bigaouette a permis de rehausser la réputation de haut calibre dont jouissent les forces aériennes canadiennes parmi les alliés en Afghanistan.



Adjudant-Maître William Alan BOLEN, CD

L'adjudant-maître Bolen est reconnu pour son leadership et son professionnalisme exceptionnels en tant que sergent-major de la compagnie de patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar, durant la rotation 0 de l'opération ARCHER, de mai 2005 à février 2006. Excellent leader, il a joué un rôle actif dans la formation de la première équipe de reconstruction provinciale canadienne et dans l'affectation des premiers militaires canadiens dans un milieu opérationnel des plus exigeants.



Lieutenant Général Daniel BOLGER (Retraité) des États-Unis d'Amérique

En tant que commandant de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan de novembre 2011 à avril 2013, le lieutenant général Bolger a fermement appuyé les objectifs de la mission canadienne. Dirigeant plus de 4 000 membres de la coalition et 13 000 entrepreneurs, il a avalisé de nombreuses initiatives canadiennes qui ont grandement accru l'efficacité de la formation donnée dans les principales institutions afghanes. Le leadership et les encouragements du lieutenant général Bolger ont été essentiels au succès de la mission canadienne et ont renforcé les liens entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.



Lieutenant-Général Joseph Jacques Charles BOUCHARD, CMM, CD

De mars à septembre 2011, le lieutenant-général Bouchard a été le commandant de la Force opérationnelle interarmées multinationale *Unified Protector*. Dans un environnement politique complexe, il a élaboré un plan de campagne qui a permis d'exercer des pressions sur le régime retranché, tout en synchronisant avec succès les efforts de plusieurs pays. À la tête d'un regroupement compliqué de forces navales et aériennes multinationales, le lieutenant-général Bouchard a fait grand honneur au Canada, en faisant preuve d'une acuité opérationnelle et stratégique hors du commun, aidant ainsi à protéger du danger les citoyens de la Libye durant cette période de conflit civil.



Colonel Stephen Joseph BOWES, CD

Par son leadership exceptionnel comme commandant de l'équipe provinciale de reconstruction, le colonel Bowes a grandement contribué à la bonne marche de la Force opérationnelle en Afghanistan, de février 2005 à février 2006. Sa vision et son engagement sans faille ont joué un rôle crucial dans les étapes initiales de la première application concrète de l'approche pangouvernementale en matière de politique étrangère du Canada dans la région. Sa perspicacité et son sens de la communication ont été déterminants dans les efforts de collaboration réussis du ministère de la Défense nationale, d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, de l'ancien ministère du Solliciteur général et de l'Agence canadienne de développement international en vue de la réalisation des objectifs de développement et de reconstruction en Afghanistan.



Major Carman Bruce BRADLEY, CD (Retraité)

En tant que commandant de l'unité du génie de la Force de protection des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie, de septembre 1992 à mars 1993, le major Bradley a assumé la responsabilité d'activités militaires, politiques et économiques qui ont produit des résultats supérieurs aux attentes, compte tenu des ressources dont il disposait. Son expertise en déminage et dans la sensibilisation au danger posé par les mines s'est traduite par l'adoption de plans et de recommandations par les forces des Nations Unies. De façon générale, sa conduite a donné l'exemple du plus pur professionnalisme et du dévouement au service à la communauté internationale.



Sergeant Joseph Martin BRINK

Le 15 janvier 2006, le sergent Brink, commandant de section, a fait preuve d'un leadership exemplaire lorsque son convoi a été la cible d'un véhicule piégé transportant un engin explosif improvisé. Le sergent Brink n'a pas tardé à délimiter un périmètre de sécurité et à transmettre un rapport détaillé de la situation au quartier général de commandement, de sorte que la Force de réaction rapide a pu intervenir sans délai. Ensuite, il a pénétré dans un véhicule renversé, en flammes et chargé de munitions afin de prêter secours à un soldat grièvement blessé qui s'y trouvait coincé. Il y est resté jusqu'à ce que le soldat puisse être retiré en toute sécurité. La conduite du sergent Brink et sa persévérance dans ces pénibles circonstances ont été admirables.



Lieutenant-Général Hans-Otto BUDDE de la République fédérale d'Allemagne

En qualité de commandant de l'armée de terre allemande, le lieutenant-général Budde a réussi, au prix d'incessants efforts entre 2007 et 2009, à surmonter de nombreux obstacles et à obtenir le prêt de 20 chars d'assaut allemands et de trois véhicules blindés de dépannage demandés depuis longtemps par le Canada. Sa détermination et son leadership ont fait en sorte qu'une très étroite coopération intergouvernementale et interarmées s'est établie, sans laquelle cette capacité opérationnelle essentielle n'aurait pu être obtenue dans un délai aussi court. Les Forces canadiennes ont grandement bénéficié de l'appui exceptionnel du lieutenant-général Budde.



Capitaine Daniel Robert BURDEN

Le 2 décembre 1995, le capitaine Burden commandait l'équipe de sauvetage d'un hélicoptère Sea King qui sauva trente passagers du navire à moteur *MOUNT OLYMPUS*, en train de sombrer au cours d'une violente tempête faisant rage dans l'océan Atlantique, à quelque 2 000 km au sud-est de la Nouvelle-Écosse. En dépit de l'obscurité du petit matin et de conditions météorologiques extrêmement difficiles, le capitaine Burden réussit à stabiliser son appareil au dessus du navire en perdition durant près de quatre heures, permettant à ses équipiers de hisser les trente naufragés à bord de l'hélicoptère pour les ramener en lieu sûr. Le capitaine Burden a fait montre, en cette occasion, d'un leadership, d'un sens professionnel et d'une compétence exceptionnels.



Lieutenant-Colonel Thomas James CALVIN, CD

Le lieutenant-colonel Calvin a commandé un bataillon renforcé au cours d'opérations difficiles et dangereuses sous le drapeau des Nations Unies dans le district de Médak, en Croatie, en septembre 1993. Son unité, qui comprenait deux compagnies de l'armée française, a établi une zone neutre entre les forces serbes et croates et a été témoin de destructions opérées de manière délibérée pendant la retraite. Les membres du bataillon ont été loués pour leur discipline, leur motivation et leur conduite face au tir ou à la menace personnelle. Grâce à son leadership et à l'exemple qu'il a donné, le lieutenant-colonel Calvin a créé une équipe unie qui s'est acquittée d'une des opérations militaires les plus réussies à l'appui de l'effort humanitaire sur ce théâtre.



Lieutenant-Colonel Robert Keith CHAMBERLAIN, CD

Le lieutenant-colonel Chamberlain a été affecté à l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar à titre de commandant, de janvier 2007 à février 2008. Son courage et sa détermination lui ont permis de réaliser des progrès constants dans les aspects de la mission liés à la gouvernance et au développement. Ses compétences en matière de leadership et de diplomatie ont contribué directement aux améliorations apportées à la mission pangouvernementale canadienne dans la province de Kandahar.



Général Wesley CLARK des États-Unis d'Amérique

Commandant en chef, commandement américain en Europe, le général Clark a été commandant suprême des Forces alliées en Europe de juillet 1997 à mai 2000. Lorsqu'il commandait le personnel des Forces canadiennes dans le théâtre d'opérations des Balkans, le général Clark a fait preuve du plus haut niveau de dévouement professionnel dans les opérations Force alliée, Joint Guardian, Joint Force et Abri allié. Le général Clark a exercé son leadership non seulement dans le cadre du commandement de forces militaires en mer, sur terre et dans les airs, mais également auprès des Canadiens faisant partie des états-majors du quartier général de l'OTAN et dans le cadre de discussions avec l'autorité nationale à Ottawa. Ses efforts infatigables ont grandement contribué à mettre un terme avec succès à la crise humanitaire au Kosovo et à faire en sorte que le processus de paix se poursuive en Bosnie-Herzégovine.



Adjudant-Chef Joseph Alain COMEAU, CD

L'adjudant-chef Comeau était le sergent-major régimentaire du groupement tactique du 3^e bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry qui a été déployé en Afghanistan lors de l'opération APOLLO, du mois de février au mois d'août 2002. En tant que proche conseiller du commandant et responsable du bien-être, de l'état de préparation et de la discipline des soldats de ce groupement tactique, l'adjudant-chef Comeau a démontré un rendement exemplaire. À la suite de l'incident de la ferme Tarnak, l'adjudant-chef Comeau a vraiment été d'un grand soutien dans les circonstances les plus difficiles, faisant preuve de compassion et d'un esprit professionnel qui ont directement contribué à rétablir la cohésion et l'orientation du groupement tactique, à tous les échelons. Par son professionnalisme remarquable, l'adjudant-chef Comeau a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Brigadier-Général Kenneth André CORBOULD, OMM, CD

En tant que commandant adjoint au Quartier général du Commandement régional (Sud) d'octobre 2010 à octobre 2011, le brigadier-général Corbould a utilisé son leadership, l'expérience acquise en situation de combat et une approche axée sur les résultats, contribuant grandement au succès de la campagne militaire internationale dans le Sud de l'Afghanistan. Travaillant dans des espaces de combat et des lignes d'opérations diversifiés, il a donné une orientation claire et directe à son organisation, lui permettant d'aller de l'avant. Les efforts du brigadier-général Corbould se sont avérés essentiels au succès multinational en Afghanistan et ont mis en lumière le rôle du Canada dans la stabilisation du pays.



Major-Général Roy Raymond CRABBE, OMM, CD

De juillet 1994 à juin 1995, le major-général Crabbe a exercé les fonctions de commandant adjoint de la Force et de commandant du contingent canadien de la Force de protection des Nations Unies dans l'ancienne Yougoslavie. Au cours de cette année difficile et exigeante, ses connaissances professionnelles et sa force de caractère hors du commun l'ont imposé comme chef et comme guide exemplaire. Avec un doigté remarquable, le major-général Crabbe a joué un rôle crucial dans les processus de planification conjoints des Nations Unies et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et son intervention personnelle a contribué à empêcher une reprise des combats entre les Croates et les Serbes de Krajina dans le secteur sud. Tout au long de sa période de service, le major-général Crabbe a, par son rendement exceptionnel, favorisé le rétablissement de la paix dans cette région troublée.



Général Bantz John CRADDOCK des États-Unis d'Amérique

Le général Craddock, commandant suprême des forces alliées en Europe de 2006 à 2009, a dirigé des opérations de l'OTAN là où les Forces canadiennes ont joué un rôle primordial. Ses efforts soutenus pour augmenter les effectifs des Forces et pour accroître le rôle du Commandement allié Opérations ont été déterminants dans le succès de missions difficiles menées pour l'Alliance, nos partenaires et la communauté internationale.



Brigadier-Général Joseph René Pierre DAIGLE, CD

Du 1 mars 1996 jusqu'à la fin juillet 1997, le brigadier-général Daigle assumait le commandement militaire de la Mission des Nations Unies à Haïti. À ce titre, il s'est distingué par son professionnalisme et son aptitude exemplaire au commandement. Sa force de caractère, son intégrité personnelle et sa diplomatie ont contribué au bon déroulement de l'élément militaire de la Mission ainsi qu'à l'atteinte graduelle de tous les objectifs fixés. Ses efforts inlassables dans le domaine de la sécurité et son appui indéfectible à la reconstitution de ce pays démunie sont tout à l'honneur des Nations Unies et des Forces canadiennes.



Major-Général Romualius (Roméo) Antonius DALLAIRE, OMM, CD

Ce militaire canadien valeureux a démontré un professionnalisme et un leadership exceptionnels, ainsi qu'un altruisme sans reproche, dans des circonstances périlleuses durant le commandement de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda. D'août 1993 à mai 1994, le major-général Dallaire n'a pas ménagé ses efforts pour négocier des cessez-le-feu entre les factions belligérantes et pour tenter de rétablir l'ordre civil. Il a assuré l'évacuation des ressortissants étrangers et garanti la protection des réfugiés rwandais. L'acharnement qu'il a manifesté lui a permis de sauver des milliers de vies.



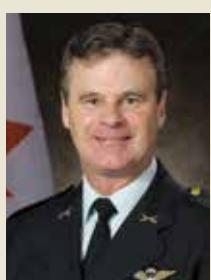
Lieutenant-Général John Kane DANGERFIELD, CMM, CD

Pendant son mandat à l'État-major militaire international de Bruxelles, en Belgique, le lieutenant-général Dangerfield a apporté une contribution exceptionnelle à la révision de la stratégie, des niveaux d'effectifs et de la structure du commandement au quartier général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord à un point tournant dans l'histoire de cette organisation. Il s'est acquitté avec une rare compétence de ses fonctions, contribuant ainsi à rehausser considérablement la réputation de professionnalisme et d'excellence des Forces canadiennes.



Commodore Robert Andrew DAVIDSON, CD

D'avril à septembre 2008, le commandement extraordinaire de la Force opérationnelle en mer d'Oman par le commodore Davidson a démontré la capacité du Canada à établir rapidement la puissance navale auprès de ses alliés. Que ce soit à la tête des navires de la coalition dans la guerre au terrorisme, en escortant des navires marchands dans des eaux infestées de pirates ou en effectuant des opérations de recherche et de sauvetage, le commodore Davidson a fait preuve de leadership et de grands talents en planification, et a permis à la Force opérationnelle d'accomplir facilement une variété d'opérations dans trois océans.



Lieutenant-Colonel James Patrick DAVIS, CD

Le lieutenant-colonel Davis est reconnu pour la contribution et le leadership extraordinaires ainsi que pour les efforts infatigables qu'il a fournis durant la participation canadienne à la Force multinationale intérimaire en Haïti et la transition des opérations dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, de mars à août 2004. Sa façon de diriger la force opérationnelle lors d'une des missions les plus rapidement mises sur pied de l'histoire des Forces canadiennes et son engagement personnel remarquable à l'égard des opérations en Haïti ont joué un rôle crucial dans la réussite de cette mission. Grâce à ses réalisations exceptionnelles, le lieutenant-colonel Davis a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada sur qui ont rejailli les éloges du monde entier.



Brigadier-Général Michael DAY, OMM, CD

D'avril 2011 à mai 2012, le brigadier-général Day a excellé dans son rôle de commandant de la composante canadienne de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, tout en occupant d'importants postes de leadership au sein de la structure de commandement de l'OTAN. En plus de superviser avec succès le renforcement du contingent canadien, il a joué un rôle primordial dans la formulation de l'approche globale de la mission en pleine période de transformation. Le leadership et la vision du brigadier-général Day ont profondément imprimé leur marque sur la transition des Forces de sécurité nationale afghanes vers l'autonomie.



Lieutenant Général Keith DAYTON des Etats-Unis d'Amérique

De 2005 à 2009, le lieutenant général Dayton, coordonnateur de la sécurité des États-Unis au Moyen-Orient, s'est employé à faire valoir l'importance de la contribution du Canada à sa propre mission, soit d'améliorer la sécurité en vue d'instaurer la paix entre Israël et la Palestine. Il n'a jamais manqué de rappeler le rôle du Canada à des dirigeants israéliens et palestiniens de premier plan, aux représentants du Congrès, au secrétaire d'État américain et au président des États-Unis. Grâce à l'appui indéfectible du lieutenant général Dayton, le Canada est à présent considéré, sur la scène internationale, comme l'un des pays les plus fermement engagés dans le processus de paix au Moyen-Orient.



Adjudant-Maître Rodney Albert DEARING, CD

En 2008, l'adjudant-maître Dearing a été déployé en Afghanistan au sein d'une équipe de liaison et de mentorat opérationnel. Son implication dans le combat direct avec les insurgés et son mentorat efficace de ses pairs de l'armée afghane ont démontré son leadership, son engagement à l'égard de la mission et sa loyauté envers ses soldats. Le courage de l'adjudant-maître Dearing sous le feu ennemi et sa détermination ont grandement contribué au succès opérationnel et à l'efficacité accrue des forces afghanes.



Lieutenant-Général Sir Peter DE LA BILLIÈRE, KCB, CBE, DSO, MC, du Royaume Uni

Le lieutenant-général de la Billière a apporté un appui personnel exceptionnel, des conseils opportuns et une aide importante au Canada tout au long de la guerre du Golfe. Grâce à sa contribution personnelle, le Canada a pu mettre sur pied rapidement un hôpital mobile de campagne et en coordonner le fonctionnement avec celui d'un grand hôpital de campagne britannique.



Sergeant Nicholas Samuel James DERIGER, CD

Le sergent Deriger a été envoyé en mission en Afghanistan à titre de commandant de la neutralisation des explosifs et des munitions de septembre 2008 à mai 2009. En plus d'avoir dirigé avec succès plus de 50 opérations de neutralisation de dispositifs explosifs improvisés, il a personnellement démantelé presque tous les appareils et a veillé à ce que les opérations soient menées rapidement et efficacement. Il a découvert des renseignements critiques sur de nouvelles tactiques employées par les insurgés qui ont directement entraîné des modifications aux techniques de recherche de la Force opérationnelle. Son leadership, ses connaissances et son éthique de travail ont permis de réduire de façon significative les menaces d'attaques de ce genre dans sa zone d'opérations.



Colonel Peter John DEVLIN, OMM, CD

Le colonel Devlin était brigadier-général intérimaire et commandant de la Brigade multinationale à Kaboul pour l'opération ATHENA, en Afghanistan, de juillet 2003 à janvier 2004. Conscient de l'importance d'établir de bonnes relations fondées sur le respect mutuel, le colonel Devlin a personnellement rencontré tous les personnages clés de l'Autorité de transition en Afghanistan, de sa coalition alliée et de ses partenaires de l'OTAN. Il a participé à la création d'un centre de coordination conjointe de la sécurité qui allait permettre aux organisations militaires, policières et paramilitaires d'échanger des renseignements et de développer leur but commun, soit la protection des citoyens et de l'Autorité de transition en Afghanistan. Le colonel Devlin s'est distingué par son dévouement exceptionnel à la mission, lors d'une situation extrêmement complexe et stratégique.



Capitaine de frégate Pierre Christophe DICKINSON, CD

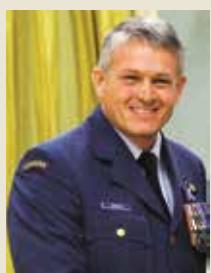
De juillet à décembre 2008, le capitaine de frégate Dickinson a été aux commandes du Navire canadien de Sa Majesté *Ville de Québec* au cours d'un déploiement de l'OTAN. Durant cette mission, le navire a temporairement été réaffecté, à très court préavis, dans la mer d'Oman, pour servir d'escorte aux navires du Programme alimentaire mondial dans les eaux menacées par des pirates. Grâce à la perspicacité du capitaine de frégate

Dickinson et à son leadership, la transition s'est faite sans heurts, permettant ainsi de faire parvenir de la nourriture aux populations dans le besoin. L'efficacité dont il a fait preuve au cours de ces deux missions a grandement contribué à sa réputation et à celle des Forces canadiennes.



Brigadier-Général Ian Coutts DOUGLAS, CD

Le brigadier-général Douglas était observateur militaire en chef adjoint au sein du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale lors de la démobilisation des résistants nicaraguayens en avril 1990. Déployant des qualités de leader, un esprit d'initiative et un dévouement exceptionnels, il a planifié, coordonné et dirigé, dans des conditions périlleuses, le désarmement et la démobilisation de plus de 23 000 résistants nicaraguayens. Sa participation personnelle aux divers aspects des négociations et de la démobilisation ont accéléré le processus de pacification. Le courage et les qualités de chef dont le brigadier-général Douglas a fait montre en tout temps lui ont mérité le respect de la Force des Nations Unies et celui des combattants de la région.



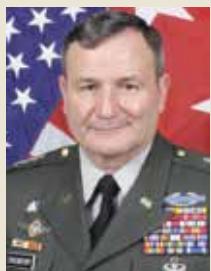
Colonel Christian DROUIN, CD

À titre de commandant de l'Escadre aérienne en Afghanistan de novembre 2009 à septembre 2010, le colonel Drouin a su développer de façon impressionnante la capacité de l'escadre afin qu'elle puisse pleinement appuyer les opérations. Tout en faisant la promotion de la force de l'aviation de combat à un degré sans précédent, il a veillé à assurer le leadership du Canada dans de nombreuses opérations multinationales, y compris une des plus importantes opérations aéromobiles de l'histoire des efforts canadiens en Afghanistan. Le commandement exceptionnel du colonel Drouin, leader et innovateur de première classe, a été primordial au succès opérationnel.



Général Ralph Edward EBERHART des États-Unis d'Amérique

Le général Eberhart de la *U.S. Air Force* a fourni un appui et une aide remarquables au Canada en tant que commandant du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du *United States Northern Command*. Sa vision inébranlable et la ténacité avec laquelle il a cherché à établir un soutien binational pour la défense commune de l'Amérique du Nord ont contribué d'une manière significative à l'avancement de programmes de défense d'une importance critique pour le Canada. Grâce à son leadership, à son esprit d'initiative aigu et à la précision de sa direction, les décisions adéquates ont pu être prises durant les attaques terroristes du 11 septembre 2001, et la campagne de défense aérienne qui a suivi afin de protéger l'Amérique du Nord a connu un succès sans précédent. Les efforts personnels du général Eberhart et sa compréhension profonde des rôles fondamentaux de ses commandements ont grandement aidé à assurer la sécurité du monde occidental, et ils constituent un service unifié et sans pareil envers le Canada.



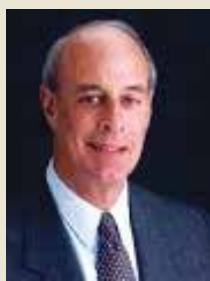
Lieutenant Général Karl EIKENBERRY des États-Unis d'Amérique

À titre de général commandant, Commandement des forces multinationales – Afghanistan, le lieutenant général Eikenberry a grandement contribué au succès du Canada dans le Sud de l'Afghanistan en 2006. Promoteur de coalition et commandant exceptionnel, il appuie fermement la politique étrangère et les objectifs militaires du Canada en Afghanistan. Grâce à son superbe leadership, la transition vers une Force internationale d'assistance à la sécurité s'est opérée sans heurts. Il a été le fer de lance de l'effort international de reconstruction et de stabilisation, veillant à ce que le Canada dispose du matériel et du soutien militaire requis pour contribuer d'une manière significative à la stabilité et à la démocratie en Afghanistan. Ses actions ont rejailli positivement sur le Canada et les Forces canadiennes à l'échelle internationale.



Lieutenant-Colonel Nicolas ELDAOUD, CD

Le lieutenant-colonel Eldaoud a été affecté à l'élément de soutien national en Afghanistan à titre de commandant, de juillet 2007 à février 2008. Un chef inspirant, il est parvenu à former une équipe cohésive prête au combat. Malgré des attaques incessantes sur le terrain, son leadership inébranlable et son dévouement ont permis d'assurer un appui logistique continu et rapide à la Force opérationnelle et de jouer un rôle essentiel dans le succès de cette mission.



Général Howell ESTES III des États-Unis d'Amérique

À titre de commandant en chef du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du commandement spatial des États-Unis ainsi que de commandant du Commandement spatial des Forces aériennes des États-Unis, le général Estes a fourni au Canada un soutien et une aide personnels exceptionnels depuis sa nomination en août 1996. Sa vision dynamique du soutien par les deux nations du projet de défense commune de l'Amérique du Nord et l'obstination avec laquelle il a cherché à le réaliser ont contribué de façon marquée à l'avancement des programmes de défense cruciaux pour le Canada. De plus, son leadership imposant, la finesse de son initiative et son orientation professionnelle nettement définie lui ont permis de faciliter avec une efficacité sans précédent les manœuvres des Forces canadiennes dans plusieurs opérations menées en coalition. Les efforts personnels déployés par le général Estes et sa vive perception des rôles cruciaux dévolus à son commandement ont contribué de façon incommensurable à la sécurité de l'hémisphère occidental et constituent un service unique et inégalé rendu au Canada.



Lieutenant-Colonel Donald Stewart ETHELL, OMM CD

Le 28 juin 1984, en qualité de chef d'état-major intérimaire et en l'absence du commandant de la Force, le lieutenant-colonel Ethell a pris des dispositions en vue de l'échange de plus de 300 prisonniers de guerre entre la Syrie et l'Israël. Cet échange délicat, qui se préparait depuis deux ans, s'est effectué avec un préavis de 36 heures seulement. En outre, il a eu lieu sous la menace d'une intervention armée de la part des deux pays et en présence de nombreux autres sujets de préoccupation qui auraient pu compromettre l'action en cours. Grâce aux qualités de chef et à la supervision personnelle du lieutenant-colonel Ethell, le désastre a pu être évité, et la réputation ainsi que le rôle futur des Nations Unies auprès de ces deux pays ont pu être préservés. En outre, le 20 mai 1985, il a contribué activement à l'échange de 154 prisonniers palestiniens détenus en Israël contre trois Israéliens détenus en Syrie. Le lieutenant-colonel Ethell s'est acquitté de ses fonctions militaires de façon exceptionnelle et a fait preuve d'un dévouement d'une rare qualité. Ses actes ont été loués par les officiers militaires supérieurs, les diplomates et les autorités civiles de différents pays et font honneur tant à lui-même qu'aux Forces canadiennes.



Lieutenant-Colonel Wayne Donald EYRE, CD

Le lieutenant-colonel Eyre s'est distingué par la qualité de son engagement envers le succès de la mission alors qu'il assumait le commandement de l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel en Afghanistan, de mars à août 2007. Ses connaissances exhaustives des stratégies et des tactiques de contre-insurrection ont contribué aux succès des Afghans contre les opérations talibanes, permettant ainsi d'instaurer la stabilité dans une région fragile et de faire progresser le développement et la bonne gouvernance dans la province de Kandahar.



Major-Général James Robert FERRON, OMM, CD

Depuis mai 2012, le major-général Ferron fait bénéficier de son leadership près de 4 000 membres du personnel de la coalition et 13 000 entrepreneurs en Afghanistan. À titre de général commandant adjoint de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, il a assuré avec succès, grâce à sa vision et à sa perspicacité, l'introduction de nouvelles capacités importantes, ainsi que la formation et la dotation en équipement de plus de 350 000 membres des Forces de sécurité nationale afghanes. La performance du major-général Ferron a redéfini les normes pour le personnel canadien et afghan et pour celui de la coalition et a contribué d'une manière considérable à la réussite de la mission.



Major-Général Eric Allan FINDLEY, OMM, CD

Le 11 septembre 2001, le major-général Findley était directeur des opérations du centre de commandement de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Lors de l'attaque terroriste contre le *World Trade Center* à New York, NORAD a coordonné la réaction militaire immédiate. En quelques heures seulement, des avions de chasse survolaient toutes les zones urbaines des États-Unis et le trafic aérien commercial était arrêté à l'échelle de l'Amérique du Nord. Toutes ces interventions ont été menées à bien en grande partie grâce au leadership et au professionnalisme du major-général Findley. Sous sa direction, NORAD a soigneusement déployé en divers endroits plusieurs centaines d'avions et de navires militaires, y compris quatre groupes aéronavals, soit la réaction militaire la plus importante que l'Amérique du Nord n'aït jamais connue en temps de paix. La manière exceptionnelle dont le major-général Findley s'est acquitté de ses fonctions, un exemple extraordinaire tant pour les Américains que pour les Canadiens, a rendu hommage aux Forces canadiennes et au Canada.



Brigadier-Général Alain FORAND, ÉC, CD

De juillet à octobre 1995, le brigadier-général Forand était le commandant du secteur sud auprès de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, en Krajina contrôlée par les Serbes. Au cours de l'opération STORM, qui a débuté le 4 août 1995, il s'est distingué par ses qualités de chef et a fait preuve d'un courage et d'une détermination exceptionnels. Grâce à ses actions, d'innombrables soldats du maintien de la paix et plus de 700 réfugiés serbes ont été épargnés.



Adjudant-Chef Wayne Arnold FORD, MMM, CD

L'adjudant-chef Ford a été déployé en tant que sergent-major de la Brigade multinationale à Kaboul pour l'opération ATHENA, en Afghanistan, en 2003. Il a agi comme un ambassadeur pour le Canada et les Forces canadiennes en établissant et en maintenant des liens clés avec le personnel politique et militaire afghan, assurant ainsi le succès de la mission de la Brigade.

Son énergie et son enthousiasme ont joué un rôle clé dans l'organisation et l'entretien du camp *Warehouse*, où vivent les soldats de la Brigade. L'adjudant-chef Ford a contribué d'une manière primordiale au succès de l'opération ATHENA, et son apport aux opérations quotidiennes de la Brigade a rejailli favorablement sur le Canada dans cet environnement international.



Colonel David Allison FRASER, OMM, MSM, CD

En qualité de commandant de la Force opérationnelle en Afghanistan et des forces multinationales dans ce pays du 1 mars au 1 novembre 2006, le brigadier-général intérimaire Fraser a dû relever des défis d'une ampleur sans précédent dans les opérations militaires canadiennes des 50 dernières années. Dirigeant des opérations de contre-insurrection à la fois complexes et intenses, il a créé des conditions propices à une parfaite transition du commandement à l'OTAN. Grâce à son leadership exceptionnel, à sa détermination à toute épreuve et à son grand professionnalisme, il a contribué au renforcement de la collaboration entre le gouvernement afghan, la communauté internationale et les forces de la coalition.



Colonel John Loughton FRAZER, OMM, CD

Le 27 juillet 1985, un coup d'état militaire eu lieu à Kampala, Ouganda, entraînant le renversement du gouvernement civil, l'anarchie quasi totale au sein de la population et la création d'une situation instable dans le pays. Malgré le fait qu'il était en visite de routine en qualité d'attaché et qu'il s'exposait à de très grands risques, le colonel Frazer n'a pas hésité à entrer en liaison avec le personnel des ambassades amies du secteur et le haut commissaire canadien au Kenya. Grâce à sa perspicacité et à son jugement exceptionnels, il a contribué résolument à l'élaboration d'un plan d'évacuation réussi. Le calme et les qualités de chef dont il a fait preuve au cours de l'évacuation ont permis d'instaurer un climat de confiance dans le groupe formé de représentants de dix pays occidentaux, alors que la panique n'aurait fait qu'exacerber la menace. Fidèle à lui-même, il a usé judicieusement de son autorité lorsqu'il a été confronté à la police militaire ougandaise pour régler des situations où des vies étaient en jeu. La façon désintéressée et hautement professionnelle avec laquelle le colonel Frazer s'est acquitté de ses fonctions militaires est remarquable et fait honneur tant à lui-même qu'aux Forces canadiennes.



Brigadier Général Leslie Lawrence FULLER (Retraité) des États-Unis d'Amérique

Le brigadier général Fuller a assumé les fonctions de chef d'état-major du Quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), à Kaboul (Afghanistan), de février à août 2004. Par sa contribution, il a permis à l'OTAN de mener des opérations axées sur le renseignement et d'optimiser les effets stratégiques de la FIAS en Afghanistan. Sa vaste expertise professionnelle et son dévouement sans bornes ont permis à la FIAS de tisser des liens essentiels avec tous ses partenaires internationaux et avec les hauts dirigeants du gouvernement afghan. Le rendement exceptionnel du brigadier général Fuller dans des circonstances exigeantes a valu aux Forces canadiennes l'admiration et les félicitations de la communauté internationale.



Colonel William Joseph FULTON, CD

De septembre 1994 à avril 1996, le colonel Fulton s'est illustré dans l'exercice de ses fonctions de chef d'état-major de la Mission des Nations Unies en Haïti. Ses réalisations marquantes au cours de cette période dans l'histoire d'Haïti ont apporté une contribution notable au rétablissement de la paix et à l'instauration d'une paix durable. Ses efforts ont permis d'améliorer la sécurité nationale et d'atteindre les objectifs de la politique étrangère du Canada dans une région qui intéresse notre pays. Le colonel Fulton a accompli un travail remarquable et fait grand honneur aux Forces canadiennes dans le cadre d'une mission que l'on considère comme l'une des plus réussies des Nations Unies.



*Général Franciszek GAGOR de la République de Pologne
(À titre posthume)*

Le général Gagor a fait montre d'un solide leadership en qualité de chef de l'État-major général des Forces armées polonaises, de février 2006 jusqu'à sa mort tragique en mai 2010. Par son dévouement à l'égard de la défense collective assurée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, il est devenu un membre très respecté du Comité militaire de l'OTAN. Il a appuyé le modèle militaire du Canada et favorisé une collaboration militaire accrue entre le Canada et la Pologne, pour le plus grand bénéfice des forces armées des deux pays. Par les efforts qu'il a notamment déployés pour établir une collaboration entre les militaires polonais et canadiens en Afghanistan, il a contribué au succès de la mission canadienne dans ce pays, succès qui a rejailli sur le Canada et les Forces canadiennes.



Lieutenant-Colonel Joseph Camilien Marc GAUTHIER, CD

En 1992, le lieutenant-colonel Gauthier commandait le Régiment de génie de combat déployé en appui de la Force de protection des Nations Unies dans l'ancienne Yougoslavie. Sa mission principale était d'éliminer le plus grand nombre possible de mines anti-personnel et anti-char qui couvraient le théâtre d'opération. Dans la préparation de cette tâche dangereuse, le lieutenant-colonel Gauthier fit preuve d'un niveau exceptionnel de diplomatie, de ténacité et de débrouillardise. Cette mission fut accomplie grâce à son jugement et son leadership remarquables, ce qui permit le prompt déploiement des 14 000 membres de la Force de protection des Nations Unies en toute sécurité.



Lieutenant-Colonel Joseph Roger Alain GAUTHIER, CD

De juillet 2007 à février 2008, le lieutenant-colonel Gauthier a été déployé en tant que commandant du groupement tactique de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan. Par son leadership et sa grande force de caractère durant une phase critique du développement de ce pays, il a inspiré ses soldats et s'est mérité le respect unanime des communautés afghane et internationale.



Lieutenant-Colonel Thomas Klaus Dieter GEBURT, CD

Dans son rôle de commandant du 2^e Bataillon du Royal Canadian Regiment, le lieutenant-colonel Geburt a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel et d'une grande efficacité pendant deux périodes de service sous le drapeau des Nations Unies en l'espace de dix-huit mois, de 1991 à 1993, en Chypre d'abord, puis dans l'ancienne Yougoslavie. Pendant sa seconde période de service, il a commandé un groupement tactique renforcé comprenant 1 200 soldats dans des circonstances extrêmement éprouvantes et dangereuses et dans un contexte qui s'écartait des conventions habituelles du maintien de la paix. Par ses qualités exemplaires de leader, le lieutenant-colonel Geburt a contribué à maintenir un niveau élevé d'efficacité opérationnelle et à assurer le succès de sa mission.



*Amiral Edmund Peter GIAMBASTIANI, fils, des
États-Unis d'Amérique*

Planificateur avant-gardiste, l'amiral Giambastiani, de la marine américaine, a fait preuve de leadership exemplaire et de créativité afin que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord soit prête à relever les défis à venir. En 2004, il a ainsi développé de nouvelles approches qui misent sur les avancées technologiques pour combler les besoins de l'Alliance pendant de nombreuses années. Grâce à sa participation active et à l'habileté avec laquelle il exécute les fonctions essentielles de son commandement, l'amiral Giambastiani a contribué de façon exceptionnelle à l'amélioration de la sécurité collective. Ses réalisations ont fait grand honneur au Canada.



*Adjudant-Chef Robert Michel Joseph GIROUARD, CD
(À titre posthume)*

L'adjudant-chef Girouard a été déployé en août 2006 à titre de sergent-major régimentaire du 1^{er} Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, Force opérationnelle interarmées Afghanistan. Pendant sa période de service, jusqu'au moment où il a été tué au combat le 27 novembre 2006, il a dirigé depuis le front, partageant les difficultés et les dangers liés aux opérations de combat. Il a grandement contribué à l'esprit de combat du groupement tactique, qui a conduit l'ennemi à la défaite au cours de l'opération MEDUSA. L'extraordinaire leadership de l'adjudant-chef Girouard, son professionnalisme et son courage ont apporté un crédit particulier aux Forces canadiennes et au Canada.



Matelot-Chef Allan Rodney GOODWIN

En 1987, le matelot-chef Goodwin faisait partie d'une équipe de plongée chargée de récupérer un hélicoptère Sea King qui avait sombré à plus de 70 mètres de profondeur après un amerrissage d'urgence. Pour accomplir sa mission, l'équipe a dû faire à une mer agitée et à de forts courants de fond ainsi que surmonter de nombreux obstacles et manœuvrer malgré le roulis continual de la plate-forme de plongée.

Au début de novembre, le matelot-chef Goodwin, avec ses coéquipiers, a réussi à établir un premier contact avec l'aéronef à l'aide d'un système téléguidé de télévision sous-marine à grande immersion (DART). Par suite d'un orage, ce premier contact a été perdu et la mer froide et agitée a eu raison des efforts déployés depuis la plate-forme pour le recouvrir. Finalement, le contact a été rétabli et les plongeurs ont fait leurs premières plongées les 28 et 29 novembre, le matelot-chef Goodwin menant la troisième équipe de plongée. Une fois descendu au fond de la mer, il s'est vite rendu compte, sa longue expérience du maniement de l'équipement DART aidant, qu'il valait mieux abandonner les recherches en cercle et suivre plutôt un cap magnétique à partir d'une balise. Forcé de contourner une falaise de roc qui lui barrait le chemin, il lui a ensuite fallu libérer son cordon ombilical des rochers et des courants marins pour atteindre l'aéronef et en marquer la position. Pour ce faire, il a déployé une grande force physique et fait preuve de beaucoup de détermination, tant et si bien que le temps optimal de plongée a été dépassé. C'est donc dire que, le temps de plongée et de décompression ayant été presque doublé, le matelot-chef Goodwin a supporté des conditions aquatiques rigoureuses, sans compter que l'appareil respiratoire spécialisé qu'il portait accélérerait la déperdition de chaleur corporelle. Bien que le marqueur ait été emporté dans un orage subséquent, on savait désormais, grâce aux efforts du matelot-chef Goodwin, que l'aéronef était accessible et récupérable ce qui a redonné confiance à toute l'équipe de sauvetage. Les orages et les courants changeants ont continué de compliquer l'opération. Toutefois, par l'optimisme et la bonne humeur dont il a fait montre en tout temps en dépit des conditions défavorables, le matelot-chef Goodwin, jouant toujours un rôle de premier plan et acceptant sans broncher toutes les tâches qui lui étaient assignées, a servi d'inspiration et de modèle aux plongeurs moins chevronnés. Aux prises avec des conditions très difficiles et dangereuses pour tous, le matelot-chef Goodwin s'est distingué par un rendement de beaucoup supérieur à ce qu'on est normalement en droit d'attendre.

L'esprit professionnel remarquable dont le matelot-chef Goodwin a fait preuve durant les opérations de récupération, par son excellence peu commune, fait grandement honneur à sa personne ainsi qu'à son unité et aux Forces canadiennes tous entières



Brigadier-Général Timothy James GRANT, OMM, CD

Le brigadier-général Grant a commandé la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan du 1 novembre 2006 au 1 août 2007. Son constant leadership, son professionnalisme, son ingéniosité et ses excellentes aptitudes en communication ont permis d'améliorer les unités de l'armée afghane, d'assurer le retour sécuritaire dans leurs maisons de dizaines de milliers d'Afghans déplacés et d'augmenter la sécurité de la population afghane. Ses efforts ont fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Lieutenant-Colonel Stéphane GRENIER, CD

C'est au lieutenant-colonel Grenier que l'on doit le développement et la mise sur pied du programme de soutien social aux victimes de stress opérationnel. Ce programme a eu une influence positive sur la vie des membres des Forces canadiennes, des d'anciens combattants ainsi que sur celle de leurs familles. Depuis sa création en 2001, ce réseau de soutien par les pairs a aidé plus de 1 500 personnes à réintégrer le marché du travail et la société. L'initiative du lieutenant-colonel Grenier a non seulement permis d'établir un réseau d'entraide, mais a également contribué à éliminer les obstacles au traitement empathique et humanitaire des personnes souffrant de stress opérationnel. Ses réalisations sont toutes à son mérite et apportent aux Forces canadiennes et au Canada une crédibilité exceptionnelle.



*Lieutenant-Général Bertrand Adalbert Marcel
GUILLAUME DE SAUVILLE DE LAPRESLE de la
République française*

Le lieutenant-général Guillaume de Sauville de LaPresle, Inspecteur général des Armées de terre de la France, fut le général commandant de la Force des Nations Unies en ex-Yougoslavie de mars 1994 à février 1995. Il a été l'un des plus importants participants à toutes les négociations, décisions et actions majeures mettant en cause la Force, les gouvernements des parties belligérantes, l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Il a également joué un rôle prépondérant en s'engageant personnellement et de façon significative à deux reprises pour obtenir la libération de plusieurs militaires du 2^e Bataillon canadien pris en otage par l'armée serbe bosniaque à Ilijas en 1994. Son professionnalisme et les encouragements qu'il a apportés aux membres des Forces canadiennes sous son commandement ont eu comme effet de stimuler les Canadiens dans l'accomplissement de leur mission.



Colonel Chris Austin HADFIELD, OOnt, CD

Le 22 avril 2001, le spécialiste de mission Hadfield est devenu le premier astronaute canadien à effectuer une activité extravéhiculaire ou sortie dans l'espace. Lors de ses deux sorties prévues, le colonel Hadfield a accompli avec succès la tâche compliquée et délicate consistant à décharger, installer et tester le Canadarm 2 dans des conditions hors de l'ordinaire, à quelque 400 km au-dessus de la terre. Sa contribution durant son périple de 13 jours est le couronnement de plusieurs années d'entraînement intensif et de sacrifices personnels. Lors de son premier vol dans l'espace en 1995, il a été le premier spécialiste de mission du Canada, le premier Canadien à manipuler le bras spatial canadien en orbite et le seul à avoir visité la station spatiale russe Mir. Par ses réalisations exceptionnelles, le colonel Hadfield a fait grand honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Brigadier-Général Joseph Marcel Marquis HAINSE, CD

À titre de commandant-adjoint du Commandement de la Région Sud en Afghanistan d'avril 2007 à janvier 2008, le brigadier-général Hainse a su faire preuve de leadership et mettre à contribution son expérience envers les efforts internationaux en Afghanistan. Source d'inspiration pour tous ceux sous son commandement et ambassadeur de première classe pour le Canada, il a rapidement gagné la confiance de nos partenaires afghans ainsi que celle de la coalition. La généreuse contribution du brigadier-général Hainse a été indispensable au succès de la mission, attirant les louanges internationales sur le Canada.



Capitaine de frégate Darryl John HANSEN, CD

En tant que commandant du détachement surveillant la construction des frégates canadiennes de patrouille d'octobre 1986 à juillet 1989, le capitaine de frégate Hansen a fait preuve d'un rendement exceptionnel sur le plan de la surveillance du contrôle de la qualité. Travaillant dans des circonstances qui impliquaient un nouveau procédé de construction, un niveau de qualité exigé sans précédent et une responsabilité contractuelle, l'ingéniosité, l'initiative et l'application du capitaine de frégate Hansen entraînèrent des améliorations importantes au système portant non seulement sur les navires en constructions mais sur tous les programmes de construction de navires à venir. Ce faisant, ses connaissances et son professionnalisme ont donné lieu à des bénéfices à long terme pour les Forces canadiennes et pour le Canada.



Sergeant Shawn HARRISON, CD

Le 3 janvier 2007, l'adjudant Bryan Pierce, chef d'équipe de sauvetage en parachute, et le sergent Harrison, membre d'équipe de sauvetage en parachute, ont utilisé une technique de saut en parachute périlleuse pour venir en aide à un passager d'aéronef grièvement blessé, au lac Blatchford, dans les Territoires du Nord-Ouest. Bravant des conditions atmosphériques extrêmes, ils ont effectué un saut à basse altitude, alors que la plus simple erreur aurait pu avoir des résultats catastrophiques pour l'équipe. L'exceptionnel niveau de professionnalisme de l'adjudant Pierce et du sergent Harrison dans de telles circonstances fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Général Raymond Roland Joseph HENAUT, CMM, CD

Le général Henault a agi en qualité de président du Comité militaire de l'OTAN, de juin 2005 à juin 2008. Durant une période marquée par des défis et des menaces sans précédent, il a aidé à faire progresser de façon significative la sécurité au sein des zones d'opérations de l'Alliance. Les réalisations militaires exceptionnelles du général Henault, combinées à sa gestion experte et attentive durant son affectation au sein de l'OTAN, ont fait grand honneur au Canada.



Major Paeta Derek HESS-VON KRUEDENER, CD (À titre posthume)

Le major Hess-von Kruedener reçoit la Croix du service méritoire à titre posthume pour le rendement et le sens du devoir exceptionnels dont il a fait preuve durant son affectation dans un poste d'observation des Nations Unies situé dans la région de Khiam, au Sud du Liban. Lorsque le conflit a éclaté, le major Hess-von Kruedener savait qu'il ne pourrait être évacué, ce qui ne l'a pas empêché de maintenir fermement sa position, tout en faisant état du déroulement de la situation, jusqu'à ce qu'il soit tué en devoir, le 25 juillet 2006. Officier du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, le major Hess-von Kruedener a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Lieutenant-Colonel Simon Charles HETHERINGTON, CD

Le lieutenant-colonel Hetherington a été déployé en tant que commandant de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (EPRK), Force interarmées en Afghanistan, de juin 2006 à janvier 2007. Grâce à sa perspicacité tactique et au brio avec lesquels il a dirigé toute l'équipe gouvernementale, les opérations de développement, de reconstruction et de gouvernance ont donné d'excellents résultats. Sa personnalité dynamique et ses connaissances approfondies lui ont mérité le respect unanime des leaders afghans et de la Coalition, et ont projeté une image nette et positive du rôle du Canada en Afghanistan. Les réalisations du lieutenant-colonel Hetherington lors de son affectation auprès de l'EPRK ont constitué un apport extraordinaire à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité et ont joué un rôle crucial dans l'aide de reconstruction qui a été fournie au peuple afghan.



Lieutenant-Général Rickey John HILLIER, CMM, CD

Le lieutenant-général Hillier est reconnu pour la contribution exceptionnelle qu'il a apportée à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN et aux citoyens de l'Afghanistan durant son affectation comme commandant de la FIAS V, de février à août 2004. Dans des circonstances difficiles et astreignantes, il a guidé la FIAS durant une période de transition critique, notamment en projetant une influence favorable par l'intermédiaire d'équipes de reconstruction provinciales, en consolidant la capacité des institutions afghanes responsables de la sécurité, et en fournissant assistance et sécurité pour l'inscription des électeurs durant le processus électoral. Grâce à son leadership, à sa force de caractère et à son dévouement du plus haut calibre, le lieutenant-général Hillier a pu nouer et entretenir des rapports avec les autorités afghanes qui aideront l'OTAN pour des années à venir.



Lieutenant-Colonel Ian HOPE, CD

En 2006, le lieutenant-colonel Hope a servi comme commandant de la Force opérationnelle Orion, le premier groupement tactique canadien à participer à d'importantes opérations terrestres de combat depuis la guerre de Corée. Dirigeant ses troupes au front, le lieutenant-colonel Hope a travaillé inlassablement, dans des conditions pénibles, à l'atteinte des objectifs stratégiques du Canada en Afghanistan. Chef dynamique, il a façonné une équipe de combat efficace qui a joué un rôle prépondérant dans l'affirmation de la présence canadienne dans la région et qui a très souvent réussi à neutraliser l'ennemi. Sa connaissance exceptionnelle de la culture afghane a permis de renforcer les liens entre les autorités locales et le contingent canadien.



Sergeant Thomas Joachim HOPPE, MB

Le sergent Hoppe assurait le commandement d'un poste d'observation clé situé entre les forces serbes et musulmanes en Bosnie-Herzégovine. Au cours du mois de juillet 1994, ce poste a essuyé à plusieurs reprises le tir direct et délibéré d'armes légères et antiblindés. Conscient du besoin de maintenir sa position et de continuer ses observations militaires, il a déplacé ses véhicules blindés en se préparant à riposter, si nécessaire, pour protéger ses hommes et s'acquitter de son rôle. Une fois, il a dû contre-attaquer et éloigner sa patrouille du danger. En toute circonstance, il a conservé son calme et son sang-froid, a fait preuve d'un leadership hors du commun et a assuré tant la sécurité de sa patrouille que l'exécution de sa mission.



Lieutenant Général Charles HORNER des États-Unis d'Amérique

Le lieutenant général Horner, des Forces aériennes américaines, s'est distingué par l'appui personnel, les conseils et l'assistance qu'il a fournis au Canada pendant la guerre du Golfe. Convaincu de l'efficacité d'opérations aériennes multinationales et coordonnées et du rôle important que le Canada pouvait jouer dans de telles opérations, il a fait en sorte que le Canada soit intégré aux missions de patrouilles aériennes de combat défensives, protection avancée et escorte, et aux missions air-sol.



Lieutenant-Général David HUDDLESTON, CMM, CD

En sa qualité de sous-chef d'état-major de la Défense, le lieutenant-général Huddleston était chargé de l'orientation stratégique de l'effort militaire du Canada pendant la guerre du Golfe. La compétence exceptionnelle dont a fait preuve le lieutenant-général Huddleston dans l'exercice de sa mission a grandement contribué tant à l'issue victorieuse qu'à la compréhension et à l'appui manifestés par le public canadien à l'égard du rôle joué par le Canada dans le conflit.



Major Richard Eugene ISABELLE, CD

D'avril à octobre 1991, le major Isabelle commandait le 1^{er} Régiment de génie de combat déployé à l'appui de la mission d'observation des Nations Unies dans le Golfe. Confronté à des conditions de vie et de travail hostiles et à de graves dangers, il a commandé son unité avec une compétence exceptionnelle. Son personnel a éliminé sans incident plus de 6 000 engins explosifs. Il faut attribuer cet accomplissement remarquable à la prévoyance et aux qualités de planificateur, de superviseur et de leader que le major Isabelle possède au plus haut degré.



Général de corps d'armée Bernard Louis Antonin JANVIER de la République française

Du 1 mars 1995 au 31 janvier 1996, le général Janvier, de l'Armée française, exerçait les fonctions de commandant des Forces de maintien de la paix des Nations Unies. Pendant cette période critique et difficile, le général Janvier s'est illustré de façon remarquable alors qu'il dirigeait les troupes déployées en ex-Yougoslavie. Ses qualités de chef exceptionnelles, son jugement sûr et sa grande compassion lui ont permis de sauver des vies et d'apporter du réconfort non seulement aux gardiens de la paix, mais aussi aux civils pris entre diverses factions belligérantes. Il faut en outre souligner sa contribution importante aux accords de paix obtenus vers la fin de sa période de service et au bon moral des troupes canadiennes.



Major-Général Norman Bruce JEFFRIES, CD

De janvier à juillet 1996, le major-général Jeffries a pris la tête du premier contingent canadien de la Force de mise en œuvre de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. En dépit des délais serrés et des intempéries, lorsque le contingent canadien s'est déployé sur le théâtre des opérations, il était tout à fait prêt pour aider à atteindre les objectifs de l'accord de paix de Dayton. Sous le commandement du major-général Jeffries, la 2^e Brigade multinationale canadienne a formé une force de campagne efficace. La prévoyance et le doigté du major-général Jeffries lui ont acquis la confiance des commandants de l'OTAN et des gouvernements qui ont fourni des troupes à la Brigade. Le succès avec lequel il a instauré le calme là où l'atmosphère était auparavant très tendue révèle sa force morale, son énergie inépuisable et son caractère direct et décidé. La diplomatie dont il a fait preuve et son leadership éclairé ont rehaussé la réputation internationale des Forces canadiennes.



Général James JONES des États-Unis d'Amérique

Depuis 2003, le général Jones du *Marine Corps* des États-Unis a fait preuve d'un leadership exceptionnel au sein de l'OTAN pendant une période critique de l'histoire de l'Alliance. Durant son affectation en qualité de commandant allié suprême en Europe, les opérations de l'OTAN en Afghanistan ont pris une envergure telle qu'elles ont englobé le pays tout entier et des milliers de militaires canadiens ont servi sous son commandement. Bien qu'il œuvre au plus haut niveau stratégique, il a toujours eu à cœur les intérêts de chaque soldat. Il n'a jamais négligé les préoccupations du Canada et a solidement appuyé les commandants canadiens dans le théâtre. Les services qu'il a rendus à l'OTAN et à nos militaires ont été d'un grand bénéfice pour les Forces canadiennes et le Canada.



Lieutenant-Colonel Clovis Sylvio Michel JONES, CD

En 1992, le lieutenant-colonel Jones commandait le Groupe de Bataille du 1^{er} Bataillon Royal 22^e Régiment du contingent canadien de la Force de protection des Nations Unies durant son périlleux déploiement à travers la Bosnie-Herzégovine jusqu'à Sarajevo. Sa détermination et son comportement catégorique lui permirent de compléter le dangereux voyage de 400 kilomètres malgré de multiples obstacles dangereux. Le lieutenant-colonel Jones assuma ensuite le contrôle de l'aéroport, permettant ainsi l'atterrissement de vols d'aide humanitaire. Par la suite, il négocia avec les différentes factions la permission d'apporter vivres et médicaments aux habitants de plusieurs quartiers. Son leadership, son courage et son professionnalisme remarquables ont assuré le succès de sa mission.



Amiral Timothy John KEATING des États-Unis d'Amérique

En tant que commandant du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du *United States Northern Command* de novembre 2004 à février 2007, l'amiral Keating de la marine américaine a fourni un appui exceptionnel au Canada. Par sa vision et son soutien à la défense commune de l'Amérique du Nord, il a contribué d'une manière significative à l'avancement de programmes critiques pour la défense du Canada. C'est à son leadership, à son vif esprit d'initiative et à sa compétente direction que l'on doit l'introduction de la mission d'alerte maritime pour le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Les efforts importants déployés par l'amiral Keating et sa compréhension aiguë des rôles cruciaux des commandements dont il avait la charge ont contribué à la sécurité du continent et constituent un service au Canada d'une qualité unique et hors du commun.



Brigadier-Général Craig Randall KING, OMM, CD, MBE

Pendant sa mission auprès du Commandement régional (Sud) en Afghanistan, de décembre 2009 à septembre 2010, le brigadier-général King a joué un rôle crucial à un moment déterminant de la campagne. En tant que force dirigeante derrière l'expansion des forces de sécurité nationales afghanes, en particulier la police nationale afghane, il a travaillé avec des intervenants afghans et de la coalition en vue de mener un examen complet du personnel et de l'équipement, et d'ainsi produire une évaluation fidèle de la situation pour faciliter la prise de décisions. Le leadership et l'éthique professionnelle du brigadier-général King ont contribué à l'amélioration de la sécurité dans le Sud de l'Afghanistan et fait honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Major Général Joseph William KINZER des États-Unis d'Amérique

De janvier 1995 à février 1996, le major général Kinzer de l'armée des États-Unis, s'est distingué dans l'exercice de ses fonctions de commandant de la Force pendant la Mission des Nations Unies en Haïti. Grâce à ses réalisations, cette mission compte parmi les plus réussies de l'histoire récente. Ses efforts incomparables, non seulement dans le domaine de la sécurité, mais aussi dans la reconstruction d'un pays, ont aidé à éveiller l'opinion mondiale au sort d'Haïti et ont eu une incidence directe sur la fourniture des secours étrangers dont la population avait désespérément besoin. Son influence personnelle a grandement favorisé le passage du gouvernement d'Haïti vers une plus grande responsabilité et une meilleure gestion des services traditionnels. Son leadership exemplaire et son rendement admirable lui ont fait honneur et ont valu beaucoup de considération aux Nations Unies et à tous les pays dont les effectifs militaires ont participé à cette mission, y compris le Canada.



Capitaine Hans KLEEMANN

Dans la nuit du 6 octobre 1986, le capitaine Kleemann était chef d'équipage et pilote de l'hélicoptère Sea King du Navire Canadien de Sa Majesté *Nipigon* qui fut désigné pour aller secourir deux matelots sérieusement blessés qui se trouvaient à bord du bateau de pêche *SEA HAWK*. En raison de la forme du bateau et de sa petite taille, on ne pouvait effectuer une opération de sauvetage par la voie des airs qu'à partir du petit point arrière de 2 mètres par 2.5. Les conditions atmosphériques étaient alors épouvantables avec des vagues de 6 mètres de hauteur, des vents soufflant en rafales jusqu'à 45 noeuds et une visibilité réduite à cause de l'obscurité et de la pluie. Même lorsqu'il se plaçait à l'abri d'un vraquier énorme qui se trouvait à proximité, le *SEA HAWK* tanguait violemment et les tentatives normales de sauvetage échouaient toutes les unes après les autres. C'est alors que le capitaine Kleemann a audacieusement réduit l'altitude de son hélicoptère et s'est rapproché dangereusement des deux navires au prix de manœuvres difficiles au cours desquelles la moindre erreur aurait pu être catastrophique. Finalement, grâce à son extrême habileté de pilote et au travail de coordination sans pareil de son équipage, il a pu amener son hélicoptère juste au-dessus de pont arrière du *SEA HAWK* qui tanguait toujours et effectuer le sauvetage.



Lieutenant-Colonel Finn Arild KNUTSEN, CD

À la fin de 1987, le lieutenant-colonel Knutsen s'est vu confier un projet de nature technique et très délicate, qui revêt pour le Canada une grande importance sur le plan militaire. Le lieutenant-colonel est vite devenu l'élément moteur de ce projet. Il a fait preuve d'un dévouement exemplaire lorsqu'il a été appelé à participer à des missions de vol spécialisés et à analyser des données. Il a aussi dirigé la planification et l'exécution de plusieurs essais. En outre, il a mis en contact des représentants du domaine du renseignement et des domaines opérationnel, technique et scientifique, puis a efficacement dirigé leurs diverses activités. Grâce à sa diligence et à son énergie, il a su assurer le succès de cet important projet, qui porte sur les opérations maritimes menées en vue de garantir la défense du Canada.



Général Donald Joseph KUTYNA des États-Unis d'Amérique

En sa qualité de commandant en chef de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, le général Kutyna a apporté au Canada une contribution personnelle des plus précieuses. Par la hardiesse de ses vues et par sa détermination à promouvoir dans nos deux pays le concept d'une défense commune du continent nord-américain, il a aidé énormément à la mise en place de programmes de défense essentiels à la sécurité du Canada. Grâce à son sens de l'initiative et à la lucidité de son jugement, il a apporté un concours irremplaçable aux Forces canadiennes et à celles de la coalition alliée dans les opérations de la guerre du golfe Persique.



Colonel Joseph Serge LABBÉ, CD

Le colonel Labbé a été affecté à l'état-major de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à Kaboul, en Afghanistan, de février à août 2004. Dans ce milieu opérationnel très exigeant, son apport comme chef d'état-major adjoint était essentiel au succès de cette opération dirigée par les Canadiens. Il a établi des priorités et synchronisé les efforts d'un groupe diversifié de représentants de 37 pays, ce qui a permis à l'OTAN de poursuivre avec succès la mission. Le colonel Labbé a également favorisé les relations d'une importance déterminante entre la FIAS et les représentants de l'OTAN et de l'ONU, la coalition et la communauté internationale. Sa prestation exceptionnelle a apporté grand honneur et respect aux Forces canadiennes et au Canada.



Colonel Jocelyn Pierre-Paul Joseph LACROIX, CD

De janvier à septembre 2004, le colonel Lacroix s'est démarqué par son rendement remarquable en tant que commandant de la Brigade multinationale de Kaboul durant l'opération ATHENA. Son leadership et son dynamisme ont inspiré son équipe multinationale. Grâce à ses connaissances professionnelles et à son dévouement exceptionnel, il a contribué de façon significative au maintien de la sécurité à Kaboul, ce qui a permis la tenue et la réussite de la toute première élection démocratique en Afghanistan. Son rendement à titre de brigadier-général dans des conditions ardues et dangereuses a mérité aux Forces canadiennes et au Canada de nombreux éloges de la part d'autres nations.



*Lieutenant-Colonel Joseph Rosaire Aimé Stéphane
LAFAUT, CD*

Le lieutenant-colonel Lafaut a été affecté à l'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel en Afghanistan, à titre de commandant, de juillet 2007 à février 2008. Grâce à ses efforts et à son leadership, il est parvenu à gérer l'augmentation de la taille de son unité, qui a triplé, afin d'inclure la Police nationale afghane. La détermination du lieutenant-colonel Lafaut a permis d'augmenter rapidement la capacité des Forces de sécurité nationales afghanes, et ce, malgré plusieurs combats avec l'ennemi.



Colonel Roméo LALONDE, CD

Pendant la guerre du Golfe, le colonel Lalonde a été chef d'état-major/commandant adjoint des Forces canadiennes au Moyen-Orient et, plus tard, commandant du Groupe opérationnel aérien du Canada au Moyen-Orient. Son sens du commandement, son professionnalisme et ses capacités de gestion ont grandement contribué à l'établissement et au bon fonctionnement d'un quartier général conjoint à Manama (au Bahrein) et à l'efficacité de la participation canadienne à l'effort de guerre des coalisés.



Lieutenant-Colonel Paul LANGLAIS, CD

De novembre 2006 à mars 2007, durant son déploiement en République démocratique du Congo dans le cadre de la mission de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le lieutenant-colonel Langlais a exercé ses fonctions avec tact et professionnalisme. Il a désamorcé avec succès de nombreux conflits armés qui auraient déstabilisé le pays durant les élections présidentielles. S'étant mérité la confiance des représentants du gouvernement et de l'ONU, il a dirigé l'opération d'évacuation de l'ambassadeur du Zimbabwe et de son personnel qui se trouvaient dans une situation périlleuse, et a géré le transfert à l'ONU de 130 soldats rebelles, opération qui s'est déroulée en toute sécurité. Le succès de l'ONU durant cette crise est en grande partie attribuable aux efforts extraordinaires du lieutenant-colonel Langlais.



Lieutenant-Colonel Jean-Marc LANTHIER, CD

Le lieutenant-colonel Lanthier a assumé le commandement de la première équipe de mentorat opérationnel et de liaison canadienne d'août 2006 à mars 2007. Durant cette période, il a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel. Avec l'aide de ses coéquipiers, il a exécuté un travail de si haute qualité que l'équipe est devenue un modèle pour les unités similaires au sein de l'OTAN. Sous son commandement, l'unité a grandement contribué au succès du développement de l'Armée nationale afghane, comme en témoignent clairement les brillants exploits du bataillon auquel il était associé. Le leadership remarquable ainsi que les capacités organisationnelles du lieutenant-colonel Lanthier ont fait grand honneur à la mission du Canada en Afghanistan.



Brigadier-Général Joseph René Marcel Guy LAROCHE, OMM, CD

Le brigadier-général Laroche a assumé le commandement de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan du mois d'août 2007 à mars 2008. Le leadership dont il a fait preuve ainsi que sa détermination et sa vision ont été d'une importance vitale pour la mission du Canada en Afghanistan, grâce à laquelle les habitants de la province de Kandahar ont pu constater des progrès visibles et une amélioration de leur qualité de vie.



Lieutenant-Colonel Omer Henry LAVOIE, CD

Du mois d'août 2006 à février 2007, le lieutenant-colonel Lavoie a commandé le groupement tactique du 1er Bataillon, Royal Canadian Regiment, dans le Sud de l'Afghanistan. Il a joué un rôle de premier plan dans deux opérations complexes de brigade, y compris l'opération de combat terrestre MEDUSA, la plus importante dans l'histoire de l'OTAN. Grâce aux actions de son groupement tactique tout au long de cette affectation, des milliers d'Afghans ont pu regagner leurs foyers. Durant cette période de combats d'une intensité soutenue, le lieutenant-colonel Lavoie a dirigé ses troupes à partir du front, partageant avec elles les dangers et les conditions de vie ardues. Son professionnalisme et son leadership exceptionnels au combat ont fait honneur aux Forces canadiennes, au Canada et à l'OTAN.



Colonel Joseph Guillaume Jean Charles LEMIEUX, CD

Le colonel Lemieux, commandant de la région de Bihać de la Force de protection des Nations Unies entre octobre 1994 et mars 1995, était responsable du maintien de la paix dans une des régions des Balkans les plus complexes, difficiles et dangereuses. Ses efforts personnels et son leadership exceptionnel ont été décisifs dans le succès de la mission en Bosnie du nord-ouest durant son séjour. Le caractère clairvoyant du colonel Lemieux durant les négociations et les séances de coordination a empêché le déclenchement de plusieurs conflits majeurs et a permis de maintenir le délicat cessez-le-feu. Cela a épargné des vies et a diminué de beaucoup les souffrances de la population locale.



Commodore Eric James LERHE, OMM, CD

En tant que commandant du secteur du golfe d'Oman d'avril à septembre 2002 durant l'opération ENDURING FREEDOM (Liberté immuable), le commodore Lerhe a mené, en haute mer, les opérations d'interdiction de leadership à la recherche de membres de réseaux terroristes. Son expertise tactique et technique incomparable, son acharnement et sa patience lui ont été essentiels pour commander jusqu'à neuf navires de huit nations qui avaient des règles d'engagement, des systèmes de communication et d'information et des mandats nationaux considérablement différents. Grâce à son leadership exceptionnel, quatre terroristes suspects ont pu être appréhendés en mer et des agents supérieurs des talibans et du réseau al-Qaïda ont été empêchés de s'enfuir par la mer. Par ses actions, il a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Major-Général Andrew Brooke LESLIE, OMM, MSM, CD

Le major-général Leslie a été déployé en tant que commandant de la Force opérationnelle à Kaboul. Il a également agi comme commandant adjoint de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN pour l'opération ATHENA en Afghanistan, du mois d'août 2003 au mois de février 2004. En guidant l'équipe de la FIAS, forte de 2 200 membres, de manière à ce que celle-ci atteigne des résultats exceptionnels, il a assuré le maintien d'un environnement sûr à Kaboul, tout en favorisant le respect mutuel entre l'Autorité de transition en Afghanistan et les partenaires de la FIAS au sein de la coalition. Le leadership, le dévouement et les efforts infatigables du major-général Leslie ont été un instrument clé du succès de cette mission.



Major-Général Joseph Guy Marc LESSARD, CMM, CD

De février à novembre 2008, le major-général Lessard a agi à titre de commandant du Commandement régional (Sud). Sa connaissance approfondie de la complexité de l'espace de bataille, sa vision stratégique et sa maîtrise exceptionnelle de la planification des opérations ont façonné la campagne contre-insurrectionnelle multinationale dans le Sud de l'Afghanistan et établi les conditions de son succès. L'intégrité, le flair politique et le dévouement du major-général Lessard ont assuré le succès opérationnel de la coalition dans la région la plus violente et la plus exigeante de l'Afghanistan.



Adjudant Ian LONG, CD

L'adjudant Long a servi en Afghanistan à titre de commandant adjoint de peloton au sein de la compagnie Charlie du 2^e Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, de février à août 2007. Au cours de son déploiement, il a amené son peloton à reprendre les opérations de combat malgré les pertes subies lors d'attaques dévastatrices menées au moyen d'engins explosifs improvisés qui ont coûté la vie à plusieurs membres de son peloton, y compris son commandant.



Adjudant Joseph Arnold Edwin MACAULEY, MMM, MB, CD

Le 1 novembre 1991, l'adjudant Macauley a fait preuve d'une compétence professionnelle, d'une détermination et d'un courage exceptionnels dans une situation extrêmement dangereuse. Un appareil Hercules s'étant écrasé près de la Station Forces canadiennes Alert dans les Territoires du Nord-Ouest, il a dirigé seize techniciens en recherche et en sauvetage lors d'une mission de parachutage menée avec succès en plein blizzard. L'obscurité et le mauvais temps les empêchaient de voir clairement le sol et les a obligés à sauter au-dessus d'une surface inconnue en se servant d'une procédure de nuit non éprouvée. Ils sont parvenus à retrouver les survivants et ils ont procédé au triage et à l'administration des soins médicaux d'urgence, sauvant ainsi de nombreuses vies.



Major-Général John Archie MacINNIS, CMM, CD

À titre de commandant adjoint de la Force de protection des Nations Unies et de commandant de son contingent canadien dans l'ancienne Yougoslavie de juillet 1993 à juin 1994, le major-général MacInnis a notamment fait preuve d'un leadership remarquable, d'un dévouement désintéressé et d'un courage admirable. Il a joué un rôle clé dans toutes les opérations et les activités, et ses efforts personnels ont permis de conclure plusieurs accords de cessez-le-feu. En toute circonstance, le major-général MacInnis a fait grand honneur aux Nations Unies, aux Forces canadiennes et au Canada sur la scène internationale par son leadership exemplaire et par ses talents de diplomate et de militaire.



Major Kenneth Alan Willison MacKENZIE, CD

Depuis sa mutation en Europe, en 1983, le major MacKenzie a été la force agissante dans le projet de mise au point du système de collecte et d'exploitation de l'information portant sur le champ de bataille pour le compte de l'OTAN. Ce projet, qui répond pourtant à un besoin de longue date relevé au sein de l'Alliance, avait jusque-là découragé toutes les tentatives par son ampleur et sa complexité. Même si son rôle se limitait d'abord à celui d'observateur, le major MacKenzie a eu tôt fait de relever ce prodigieux défi et, grâce à sa clairvoyance, à son assurance, à son dévouement et à son travail, ce projet est devenu réalité. Il a mené unilatéralement les études essentielles qui tiennent actuellement lieu des seuls essais nécessaires à l'étape cruciale de l'analyse préliminaire de faisabilité, s'est attaché à cerner les besoins en matière d'équipement informatique complexe, de financement et de formation et a insufflé son dynamisme à l'équipe chargée du projet. Ce faisant, il est devenu le pivot du projet et s'est acquis un renom international d'efficacité surpassant grandement les exigences de son grade et de son mandat initial. C'est pour une bonne part grâce aux efforts qu'il a personnellement déployés que les six quartiers généraux de l'OTAN et les sept pays qui y sont représentés sont parvenus à s'entendre sur la proposition qui leur a été faite.

Par le professionnalisme extraordinaire dont il a fait montre dans l'accomplissement de ses fonctions militaires, le major MacKenzie a atteint un calibre d'excellence rarement égalé qui lui fait grandement honneur et qui rejaillit sur les Forces canadiennes tout entières.



Brigadier-Général Lewis Wharton MacKENZIE, CD

Le brigadier-général MacKenzie fut commandant adjoint puis commandant du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale de juillet 1990 à mai 1991. Ayant assumé le commandement de la mission pendant une période de transition, il a accompli une tâche difficile avec le plus haut professionnalisme. Il a gagné le respect et la reconnaissance de nombreuses nations pour son engagement inflexible envers les opérations, un leadership accompli et une coopération enthousiaste. Ses actions et ses négociations aux échelons les plus élevés ont contribué à clarifier le rôle des Forces des Nations Unies et à favoriser le rétablissement de la paix en Amérique centrale.



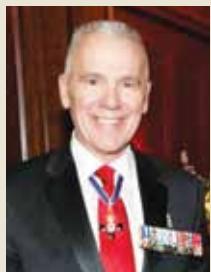
Colonel Barry Wayne MacLEOD, CD

En qualité de chef d'état-major de la Mission des Nations Unies en Haïti de mai 2004 à janvier 2005, le colonel MacLeod s'est distingué par son dévouement hors du commun, dans des circonstances complexes et souvent éprouvantes. Les actions qu'il a prises pour établir la Mission des Nations Unies, tout en donnant la priorité à un environnement sécuritaire, ont mis en valeur ses compétences exceptionnelles en leadership, sa détermination et sa patience. Lors de cette mission, le colonel MacLeod a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Commodore Gregory Ralph MADDISON, OMM, CD

Le commodore Maddison a assuré le commandement principal de l'opération réussie d'embargo de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à l'appui des Nations Unies, au large de la côte de l'ancienne Yougoslavie, d'avril 1993 à avril 1994. Sous la menace constante de représailles, son escadron a passé beaucoup de temps en mer et a exécuté un grand nombre d'opérations délicates d'abordage et d'interception. Il a bien préparé au combat les membres de son escadron dispersé et a contribué à leur inspirer un profond esprit d'unité et de fierté, témoignant ainsi des plus hautes qualités de leader et de commandant. En toute circonstance, il a mérité le respect et la confiance inconditionnels de tous ceux et celles qui l'ont côtoyé.



***Brigadier-Général Joseph Omer Michel MAISONNEUVE,
OMM, CD***

Le brigadier-général Maisonneuve a été affecté au siège de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), afin d'aider à la mise sur pied de la Mission de vérification au Kosovo (MVK). De novembre 1998 à mai 1999, il s'est distingué par son leadership personnel et son professionnalisme exemplaires en tant que planificateur principal de la MVK, puis chef du premier centre régional au Kosovo. Sa force de caractère, ses efforts incomparables et sa diplomatie ont contribué à la réussite de la mission dans un contexte incertain et dangereux. Son influence personnelle et l'acharnement qu'il a démontré en vue d'aider à assurer la paix et l'aide humanitaire dans la région du Kosovo font grand honneur à l'OSCE, ainsi qu'au Canada et aux Forces canadiennes.



***Adjudant-Chef Joseph Georges Jean Pierre MARCHAND,
MMM, CD***

De juillet 2007 à mars 2008, l'adjudant-chef Marchand a été déployé à titre de sergent-major de régiment du 3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, en Afghanistan. Ayant toujours à cœur le bien-être de ses soldats, il n'a jamais failli à sa tâche de les conseiller et de les soutenir lorsque ceux-ci vivaient des expériences difficiles et traumatisantes. Son dévouement a grandement contribué à la cohésion, au moral et au succès du groupement tactique.



Général James MATTIS des États-Unis d'Amérique

Dans l'exécution de ses fonctions de leadership clés au sein des Forces armées des États-Unis et de l'OTAN de 2001 à 2012, le général Mattis a directement contribué au succès opérationnel des Forces canadiennes en Afghanistan, et ce, à maintes reprises. En procurant un accès sans précédent au Canada et en favorisant sa participation à des événements politiques et éducatifs essentiels, il a contribué à l'établissement de la doctrine insurrectionnelle du Canada. Faisant preuve d'un engagement ferme et inébranlable envers le Canada, le général Mattis a sensiblement renforcé les relations canado-américaines et a joué un rôle indispensable dans les réalisations conjointes des deux pays en Afghanistan.



Vice Amiral Henry MAUZ, fils, des États-Unis d'Amérique

Pendant la guerre du Golfe, le vice amiral Mauz, des Forces navales américaines, s'est distingué par l'appui personnel, les conseils et l'assistance exceptionnels qu'il a fournis au Canada. Il a favorisé la pleine intégration des navires de guerre et des chasseurs canadiens dans des missions importantes. Sa grande prévoyance, son appui solide et son sens du commandement se sont avérés particulièrement indispensables à la Force multinationale, dont faisaient partie les Forces canadiennes.



Lieutenant-Colonel William John McCULLOUGH, CD

Du 4 juillet 1982 au 5 août 1984, le lieutenant-colonel McCullough a servi en qualité d'attaché des Forces canadiennes à l'Ambassade du Canada à Beyrouth, Liban. Le Liban connaissait à cette époque une période difficile caractérisée par l'effondrement de l'ordre public et par des attaques contre les diplomates et les immeubles diplomatiques. Pendant sa période de service, le lieutenant-colonel McCullough s'est acquitté d'importance tâches militaires et diplomatiques. Même s'il s'exposait à de très grands risques, il a effectué de nombreux déplacements afin de maintenir des contacts avec les organismes libanais et, ce faisant, il a été à maintes reprises la cible de tir d'artillerie et de tir aux armes portatives. Le calme remarquable et le sens exceptionnel des responsabilités dont il a fait montre lorsque la chancellerie était menacée ont apporté réconfort à tout le personnel de l'ambassade. Au cours de son affection au Liban, le lieutenant-colonel McCullough s'est acquitté de ses fonctions militaires et de ses activités connexes d'une façon remarquable qui fait honneur tant à lui-même qu'aux Forces canadiennes.



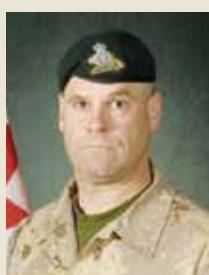
Adjudant-Chef Michael Lawrence McDONALD, CD

En 2006, l'adjudant-chef McDonald a servi comme sergent-major de brigade de la Force opérationnelle Aegis, le quartier général de la brigade multinationale de l'opération ARCHER en Afghanistan. Chef et ambassadeur hors pair, il a contribué à la mise sur pied d'un quartier général multinational à la fois dynamique et efficace. Il a consolidé la réputation des soldats canadiens sur la scène internationale et par sa ténacité, sa détermination et sa grande connaissance de la dynamique d'une brigade, il a contribué aux succès remportés par le Canada dans le cadre de l'opération ENDURING FREEDOM.



Adjudant John Robert McNABB, CD

De mai à juillet 2008, l'adjudant McNabb a dirigé des troupes canadiennes jumelées à des forces de l'Armée nationale afghane pour défendre un centre de résistance éloigné dans le district de Panjwayi. Pendant cette période de combat intense, son jugement, son aplomb sous les tirs ennemis et sa coordination efficace des effectifs de combat ont inspiré une grande confiance aux membres de son équipe et à leurs homologues afghans. Son flair tactique lors d'engagements prolongés a été essentiel pour vaincre l'ennemi. De plus, son leadership exceptionnel a permis d'assurer la défense du centre de résistance et de maintenir la liberté de mouvement des troupes coalisées dans la partie ouest du district.



Adjudant-Maître Joseph Christian Michel Mario MERCIER, CD (À titre posthume)

L'adjudant-maître Mercier a été déployé à titre de sergent-major de compagnie, de juillet à août 2007. Faisant preuve de leadership et de dévouement, il a préparé ses soldats à faire face aux défis qu'ils allaient relever en Afghanistan et a été une source d'inspiration au cours des opérations de combat. Malheureusement, l'adjudant-maître Mercier est décédé à la suite des blessures qu'il a subies lorsqu'une bombe a explosé le long d'une route.



Lieutenant-Colonel Conrad Joseph John MIAŁKOWSKI, CD

À titre de commandant du groupement tactique du Royal Canadian Regiment en Afghanistan, de mai à novembre 2010, le lieutenant-colonel Mialkowski a affirmé la réputation d'allié fiable du Canada et montré l'exemple à ses soldats. Commandant depuis le front, il a usé d'innovation et mis à profit son analyse du climat de contre-insurrection dans la province de Kandahar. Grâce à ses qualités de dirigeant et de soldat, le lieutenant-colonel Mialkowski a joué un rôle déterminant dans le succès obtenu par les Forces canadiennes dans un secteur d'opérations complexe.



Capitaine(M) Duncan MILLER, CD

Le capitaine(M) Miller a fait preuve d'un sens du devoir et du commandement exceptionnel pendant la guerre du Golfe en tant que commandant du Groupe opérationnel naval du Canada et de la Force multinationale de soutien logistique au combat. Pendant l'embargo, les navires canadiens sous son commandement ont effectué plus du quart de toutes les interceptions. Pendant la période d'hostilités, le capitaine(M) Miller a été nommé commandant de la Force de soutien logistique au combat, qui avait charge de fournir tout le soutien logistique à quelque 150 navires de guerre opérant dans le Golfe. Il s'est acquitté de cette mission essentielle d'une manière exceptionnelle et a ainsi contribué directement à la réussite de l'effort de guerre allié.



Matelot-Chef Marc MILLER, CD

Dans l'après-midi du 5 octobre 2004, un grave incendie a éclaté à bord du Navire Canadien de Sa Majesté *Chicoutimi*. Une âcre fumée noire s'est alors rapidement propagée dans le sous-marin et s'en est suivie une panne de courant. Des explosions dans le système électrique ainsi que des coulées de métal fondu ont déclenché des incendies secondaires sur l'un des ponts. L'initiative, la présence d'esprit et le sens du devoir dont a fait preuve le matelot-chef Miller en s'attaquant aux flammes dans les premiers moments de l'incendie ont été d'une importance capitale. Gardant son sang-froid et sa concentration, il est venu en aide à plusieurs membres de l'équipage incommodés par la fumée et a rapidement pris la situation en main. Les gestes du matelot-chef Miller ont contribué à prévenir d'autres dommages sérieux au sous-marin.



Lieutenant-Colonel Darryl Albert MILLS, CD

Alors qu'il servait en tant qu'officier d'échange auprès de l'*United States Army*, le lieutenant-colonel Mills a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel à titre de chef d'état-major adjoint de la 3^e Division d'infanterie et de la Division multinationale en Iraq. À maintes reprises au cours de sa mission, le lieutenant-colonel Mills s'est vu confier des responsabilités allant bien au-delà de celles associées à son grade. Il s'est démarqué par sa capacité d'analyser les faits et de prendre des décisions dans des circonstances extrêmement difficiles. Il s'est révélé être un formidable ambassadeur grâce auquel l'honneur rejoignit sur les Forces canadiennes et sur le Canada.



Major-Général Clive MILNER, OMM, CD

Les réalisations du major-général Milner depuis le 3 avril 1989, date à laquelle il a assumé le commandement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (FNUC), mettent en lumière les plus brillantes qualités de cet officier remarquable et de ce chef inspiré. Dans une période de troubles sociaux à Chypre, sa grande compétence et son dévouement ont eu un effet bénéfique sur la force de sécurité, et ont beaucoup contribué au maintien de la paix dans l'île. Il a pu ainsi rehausser de façon marquante et durable l'image de gardiens de la paix du Canada et des Nations Unies.



Colonel Dean James MILNER, OMM, CD

En sa qualité de commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan de septembre 2010 à juillet 2011, le colonel Milner a fait preuve d'un leadership qui s'est avéré essentiel au succès de la Force opérationnelle Kandahar. Travaillant en étroite collaboration avec les Forces de sécurité nationale afghanes et les alliés, il a réussi à déstabiliser des réseaux d'insurgés, à apporter des améliorations à l'infrastructure et à accroître la sécurité de la population afghane. Le rendement et le leadership du colonel Milner ont perpétué la tradition d'excellence du Canada en Afghanistan et ont contribué à la transition réussie des Forces canadiennes à leur mission de formation.



Adjudant-Chef Jules Joseph MOREAU, MMM, CD

À titre de sergent-major régimentaire du groupement tactique du 2^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, d'avril à octobre 2009, l'adjudant-chef Moreau a fait preuve de leadership et d'un dévouement sans bornes, devenant ainsi un modèle qui a assuré le succès de l'unité. Animés par son esprit de combattant et ses judicieux conseils, les soldats ont pu mieux supporter les souffrances physiques et psychologiques du combat, particulièrement ceux qui se rétablissaient de leurs blessures avant de retourner au Canada. Que ce soit en encadrant les troupes terrestres ou en fournissant des conseils stratégiques au commandant, l'adjudant-chef Moreau s'est distingué en tant que soldat de premier ordre et a contribué d'une manière cruciale à l'intégrité et au succès de l'unité.



Adjudant-Chef Giovanni MORETTI, MMM, CD

L'adjudant-chef Moretti a été déployé en Afghanistan à titre de sergent-major du Commandement régional (Sud) de janvier à novembre 2008. Ses conseils éclairés à l'état-major ont grandement contribué à former les 450 militaires de 12 pays en une équipe cohésive et très concentrée sur sa mission. Professionnel hors pair, il a su inspirer et encadrer ses collègues et ses subalternes. Son tact et sa diplomatie lui ont permis d'obtenir un consensus sur plusieurs questions auparavant litigieuses, et mérité les éloges de plusieurs commandants de contingents nationaux.



Général de corps d'armée Philippe Pierre Lucien Antoine MORILLON de la République française

De septembre 1992 à juillet 1993, la situation dans l'ancienne Yougoslavie était désespérée. La plupart des régions étaient soumises au bombardement constant de pièces d'artillerie et de mortier ainsi qu'au tir d'armes légères. C'est à l'instigation du général Morillon que l'Organisation des Nations Unies a créé plusieurs zones de sécurité à Srebrenica, Gorazde, Bihac, Zepa, Tuzla et Sarajevo. Cette initiative a, sans contredit, sauvé la vie de milliers de Bosniaques. De plus, avec l'appui de soldats canadiens, le général Morillon s'est interposé personnellement entre les deux factions rivales à Srebrenica. Dans toutes ces actions, il s'est distingué par ses très grandes qualités de chef et par son sens exceptionnel du devoir. Il a en outre apporté une aide inestimable aux militaires du contingent canadien.



Lieutenant-Colonel William Alexander MORRISON, CD

En tant qu'aviseur militaire à la mission canadienne permanente aux Nations Unies à New York de 1983 à 1989, le lieutenant-colonel Morrison a démontré une habileté exceptionnelle à transiger diplomatiquement et efficacement relevant tous les défis, non seulement dans ses responsabilités principales relatives au maintien de la paix, au contrôle des armements et au désarmement, mais aussi sur un éventail d'autres questions. Il s'est distingué comme acteur principal dans les activités des Nations Unies. Il a joué un rôle vital dans l'établissement de diverses missions de la paix dont l'Iran-Iraq, l'Afghanistan et le Pakistan. Sa contribution au travail des Nations Unies et à la mission canadienne à New York fut énorme, appréciée de tous et vantée par la communauté internationale.



*La très honorable Patricia Edwina Victoria Knatchbull,
Comtesse MOUNTBATTEN DE BIRMANIE, CBE, CD, du
Royaume-Uni*

La Comtesse Mountbatten de Birmanie a été nommée colonel en chef du Princess Patricia's Canadian Light Infantry en 1974. Durant plus de 30 ans, elle a fait preuve d'un dévouement et d'un engagement exceptionnels envers ce régiment et envers les Forces canadiennes. Elle a rendu d'innombrables visites aux soldats en garnison partout au pays et sur le terrain, y compris des visites aux bataillons affectés à des opérations outre-mer en Allemagne, à Chypre, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo. En tant que colonel en chef, elle a été un modèle influent et a travaillé inlassablement à promouvoir le régiment. Le soutien continu de Lady Mountbatten a été une source d'inspiration inestimable pour les soldats et leurs familles et a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



*Amiral Michael Glenn MULLEN des États-Unis
d'Amérique*

À titre de président de l'instance collégiale des chefs d'état-major des États-Unis, d'octobre 2007 à septembre 2011, l'amiral Mullen a été d'un extraordinaire soutien aux Forces canadiennes. Chargé d'agir aux plus hauts niveaux stratégiques et politiques, il n'en est pas moins toujours demeuré sensible aux préoccupations des Canadiens à travers le monde. Véritable agent catalyseur de la coopération entre les multiples organismes gouvernementaux canadiens et américains, il a favorisé une approche collaborative et collective en matière de sécurité continentale. Il n'a pas ménagé non plus son appui à la mission des Forces canadiennes en Afghanistan. Le travail, la vision et le leadership de l'amiral Mullen ont bénéficié d'une manière exceptionnelle aux Forces canadiennes.



Général Richard MYERS des États-Unis d'Amérique

À titre de commandant en chef du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du commandement spatial des États-Unis, ainsi que de commandant du Commandement spatial des Forces aériennes des États-Unis, le général Myers a fourni au Canada un soutien et une aide personnels exceptionnels depuis sa nomination en août 1998. Sa vision inspirée et sa ténacité dans l'établissement d'un solide appui binational au partenariat du NORAD et à la défense de l'Amérique du Nord ont grandement contribué à l'avancement des programmes essentiels à la réalisation des objectifs du Canada. Planificateur doué d'un esprit innovateur, il a été l'initiateur d'exercices et de travaux de simulation qui ont permis l'élaboration et le développement de plans de défense stratégique détaillés s'étalant au-delà de 2010. La prudence et la vision à long terme du général Myers ont été des éléments indispensables dans le processus de façonnement et de définition des besoins futurs des États-Unis et du Canada en matière de défense et de sécurité. Le degré de sa participation personnelle au processus, la grande qualité de son leadership et l'expertise qu'il a démontrée dans l'exécution des fonctions vitales de son commandement ont contribué d'une manière exceptionnelle au maintien de la sécurité en Amérique du Nord et constituent un service unique et méritoire pour le bien du gouvernement et du peuple du Canada.



Major-Général Walter John NATYNCZYK, OMM, CD

Le major-général Natynczyk est reconnu pour le leadership et le professionnalisme sans borne dont il a fait preuve alors qu'il était le général commandant adjoint du Corps multinational durant l'opération IRAQI FREEDOM. De janvier 2004 à janvier 2005, le major-général Natynczyk a dirigé les 10 brigades distinctes du Corps, soit plus de 35 000 soldats stationnés à la grandeur du théâtre des opérations en Iraq. Il a également supervisé la planification et l'exécution de toutes les opérations d'appui au combat et de soutien logistique pour ce corps. Son rôle dans le développement de nombreux plans et de multiples opérations a permis au Corps multinational de contribuer avec succès à l'opération IRAQI FREEDOM, ce qui a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Général Klaus Dieter NAUMANN, KBE, de la République fédérale d'Allemagne

Malgré la complexité et la forte charge politique d'un ensemble constitué de seize nations, le général Naumann, président du Comité militaire de l'OTAN depuis février 1996, a su obtenir le consensus sur une nouvelle structure de commandement militaire intégré pour l'Alliance. Sous sa direction, cette initiative essentielle a été menée à bien en l'espace de vingt-deux mois. D'une importance cruciale aussi bien pour le Canada que pour l'Alliance, elle exigeait des qualités exemplaires de vision, de souplesse, de diplomatie et de dévouement. Le résultat constitue une structure de commandement à la fois viable et flexible, conçue pour s'adapter à toutes les nouvelles missions de l'Alliance, ce qui permettra à l'OTAN et à ses pays membres, dont le Canada, de disposer d'une assise militaire exceptionnelle pour relever les défis de l'avenir.



Brigadier-Général David Gordon NEASMITH, OMM, CD

Le brigadier-général Neasmith a été envoyé en mission à titre de général commandant adjoint responsable du perfectionnement de l'Armée nationale afghane, dans le cadre de la mission de formation de l'OTAN à Kaboul, en Afghanistan, de mars 2010 à mars 2011. Il a largement contribué à l'expansion et à la professionnalisation de l'Armée nationale afghane, une tâche essentielle à la restructuration des systèmes gouvernementaux du pays et au transfert des responsabilités relatives à la sécurité aux Afghans. Le leadership et le rendement du brigadier-général Neasmith ont fait grand honneur au Canada.



Capitaine Aaron NOBLE

Le 27 octobre 2011, le capitaine Noble, en tant que commandant de bord de la mission de sauvetage 915, devait secourir deux chasseurs en détresse dans le bassin Foxe, près d'Igloolik, au Nunavut. La mission exigeait un déplacement de plus de 2 000 kilomètres, soit une distance grandement supérieure à celle que parcourt quotidiennement l'équipage. Malgré les limites de l'aéronef, les conditions météorologiques défavorables et les complexités opérationnelles aggravantes, le capitaine Noble a habilement planifié et exécuté sa mission, contribuant à sauver la vie des deux chasseurs et récupérant les trois techniciens en recherche et sauvetage qui avaient sauté en parachute pour aller à leur secours.



Colonel Steven Patrick NOONAN, CD

En qualité de commandant de la Force opérationnelle en Afghanistan en 2005 et 2006, le colonel Noonan a dirigé une opération extrêmement complexe et exigeante. Après s'être consacré au soutien des élections en Afghanistan, il a planifié et dirigé la fermeture d'une importante base d'opérations à Kaboul ainsi que la transition à des opérations beaucoup plus périlleuses dans la région du sud. Le bon déroulement de cette transition est directement imputable à ses grandes qualités d'analyse et de planification, à son leadership exceptionnel et à son dévouement exemplaire. Le colonel Noonan a fait honneur aux Forces canadiennes et au Canada et a ouvert la voie au succès des autres opérations de l'OTAN dans le Sud de l'Afghanistan.



Lieutenant-Colonel Glenn Wallis NORDICK, CD

Le lieutenant-colonel Nordick avait le commandement du 3^e bataillon du régiment Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant sa période de service au sein du contingent canadien de la Force de protection des Nations Unies en Croatie. Avant le déploiement de son unité, il a fusionné avec succès un nombre exceptionnel de troupes d'appoint provenant de la Force de réserve et de la Force régulière en un bataillon uni et prêt à l'action. En Croatie, le bataillon s'est acquitté de façon efficace de sa mission dans des circonstances dangereuses – à tel point que le commandant de la Force l'a cité comme étant le meilleur des douze bataillons d'infanterie relevant de son commandement. Cette réalisation a été attribuée aux qualités exceptionnelles de leadership du lieutenant-colonel Nordick ainsi qu'à son sens tactique. En tout temps, sa conduite et son rendement ont été dignes des plus hautes normes d'excellence militaire du Canada.



Adjudant-Chef Randy Allan NORTHRUP, CD

De janvier à août 2006, l'adjudant-chef Northrup a servi comme sergent-major régimentaire du groupement tactique du 1^{er} Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, à Kandahar. Il y a supervisé la transformation du groupement tactique en une unité de combat hautement efficace. L'adjudant-chef Northrup a fait preuve de leadership lors de combats intenses exposant les troupes aux tirs directs et indirects de l'ennemi, aux pertes multiples, aux conditions climatiques extrêmes et à un ennemi déterminé. Sa conduite exemplaire, son sens du devoir, son leadership et son courage ont grandement contribué au succès de la mission et à la réputation des Forces canadiennes.



Brigadier-Général Gary James Patrick O'BRIEN, CD

Le brigadier-général O'Brien est reconnu pour son leadership et son engagement exemplaires durant son déploiement en tant que général commandant adjoint pour l'intégration politico militaire au sein du Commandement de la transition conjointe de la sécurité – Afghanistan, de mars à décembre 2006. Grâce à ses fréquentes interactions avec le président de l'Afghanistan et le ministre de l'Intérieur, il a grandement facilité l'établissement de forces policières afghanes légitimes et efficaces. Il était essentiel que cet objectif soit réalisé afin d'assurer la primauté du droit, d'accroître la légitimité du gouvernement de l'Afghanistan et de faciliter la progression du pays vers une démocratie viable. Par son rendement exceptionnel, il a fait honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Major Patrick Lorne O'BRIEN, CD

Alors qu'il était commandant d'une compagnie de la Force de Nations Unies chargée du maintien de la paix à Nicosie (Chypre) en août 1986, le major O'Brien s'est trouvé, à trois reprises, dans une situation potentiellement explosive après avoir reçu l'ordre d'assurer à nouveau la présence des troupes des Nations Unies dans un secteur contesté de la zone tampon.

Dans chaque cas, il a eu confrontation avec les forces armées chypriotes turques qui avaient la ferme intention d'établir leur suprématie dans ce secteur. En dépit des mauvais traitements subis et de nombreuses menaces de mort de la part des militaires chypriotes turcs qui brandissaient des armes à feu, le major O'Brien a réussi à stabiliser la situation. Il a ainsi contribué à trouver une solution satisfaisante à un problème qui persistait depuis longtemps.



Colonel George Joseph OEHRING, CD

Le colonel Oehring a assumé le commandement du secteur sud dans l'ancienne Yougoslavie en septembre 1993 et dès mai 1994, il a aidé à conclure et à faire respecter un vaste accord de cessez-le-feu dans la zone la plus névralgique et la plus violente de Croatie. Cet accord a servi de fondement à la négociation de cessez-le-feu dans d'autres parties du pays et a permis de procéder à l'enlèvement de nombreuses mines dans la région ainsi que d'améliorer considérablement les conditions de vie de la population locale. Par son leadership, son professionnalisme et ses talents de diplomate, il a su fondre de nombreux organismes non militaires en une équipe enthousiaste, efficace et prête à collaborer pour le bien de tous.



Adjudant-Maître Wayne Francis O'TOOLE, CD

L'adjudant-maître O'Toole, affecté comme sergent-major de la compagnie Hôtel, 2^e Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, Force opérationnelle interarmées Afghanistan, de janvier à août 2007, est reconnu pour le leadership dont il a fait preuve durant les opérations de combat, pour son dévouement exemplaire à l'égard de ses troupes et pour la compassion et l'appui moral qu'il a offerts aux blessés.



Général Peter PACE des États-Unis d'Amérique

Le général Pace, président du Comité des chefs d'état-major des États-Unis, est reconnu pour sa collaboration exceptionnelle avec les Forces canadiennes et pour son appui à la participation de celles-ci à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Depuis le début de son mandat en 2005, à titre de président du Comité, le général Pace a démontré sa reconnaissance exceptionnelle envers le Canada, surtout aux femmes et aux hommes des Forces canadiennes engagés dans des opérations de combat en Afghanistan. L'esprit de collaboration qui motive le général Pace s'est manifesté par son leadership dynamique et sa vision personnelle. Ses compétences et son dévouement ont permis de renforcer les relations canado-américaines et ont rejailli sur les Forces canadiennes et sur le Canada.



Lieutenant-Colonel Jocelyn PAUL, CD

En qualité de commandant du groupement tactique du 2^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, d'avril à octobre 2009, le lieutenant-colonel Paul a fait preuve d'un leadership exceptionnel et d'un sens tactique hors du commun en planifiant et en dirigeant des opérations de contre-insurrection des plus réussies, lesquelles ont permis de diminuer grandement la capacité de combat de l'ennemi. Grâce à son approche innovatrice, audacieuse et ciblée, il a nui à la capacité des insurgés de progresser du point de vue tactique durant la saison de combat traditionnelle, ce qui a aidé à renforcer l'autorité du gouvernement afghan dans la province de Kandahar. Par son excellente façon de commander son unité, il a assuré le succès de cette dernière, contribué au progrès des efforts internationaux en Afghanistan et fait grand honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Colonel Michael John PEARSON, CD

Lors de son affectation en Israël de septembre 2006 à avril 2008, et dans le cadre de la mission du coordonnateur de la sécurité des États-Unis, le colonel Pearson a fait preuve de tact et de leadership exceptionnels. En qualité d'agent et de diplomate, il a élaboré des politiques et mis en œuvre des programmes dans le cadre du processus de réforme de la sécurité palestinienne, ce qui a fait rejaillir un prestige considérable sur les Forces canadiennes et le Canada.



Adjuntant Joseph Claude PELLETIER, CD

L'adjuntant Pelletier a fait preuve de leadership, de professionnalisme, d'initiative et de dévouement au lendemain du tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Il a dispensé des premiers soins immédiatement après le séisme, sauvant ainsi la vie de plusieurs membres de la population locale, puis il a organisé l'évacuation de plus de 4 000 citoyens Canadiens. Il a également apporté une aide capitale au personnel de l'ambassade canadienne ainsi qu'aux spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux qui coordonnaient les opérations de secours canadiennes. Les mesures décisives prises par l'adjuntant Pelletier ont contribué à rétablir le calme en Haïti.



Sergent Steven Michael PENGELLY, CD

Alors qu'il était commandant d'une section de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Nicosie (Chypre), le sergent Pengelly s'est trouvé dans une situation potentiellement explosive le 28 août 1986. Sa section avait reçu l'ordre d'occuper une petite chapelle servant habituellement de poste de sentinelle aux forces armées chypriotes turques dans un secteur contesté de la zone tampon. Sa patrouille avait réussi à obtenir le contrôle de la chapelle sans avoir recours aux armes. Plus tard, la patrouille a dû affronter une compagnie de soldats chypriotes turcs venue avec des renforts pour tenter de déloger physiquement le sergent Pengelly, le menaçant même de tirer sur ses hommes. Le sergent, faisant preuve d'une retenue considérable, a réussi à convaincre les jeunes soldats chypriotes turcs qu'ils se trouvaient en sécurité, mais il a résisté à toutes leurs tentatives pour le chasser. Par la suite, une fois le calme revenu, le sergent Pengelly est demeuré longtemps et sans armes dans la chapelle en témoignage de sa bonne foi; cette action a contribué à faire diminuer un peu plus la tension dans ce secteur.

Le calme et l'assurance du sergent Pengelly et son rendement professionnel exceptionnel sont tout à son honneur et à celui des Forces canadiennes.



Général David PETRAEUS des États-Unis d'Amérique

À titre de commandant de l'*United States Central Command*, d'octobre 2008 à juin 2010, le général Petraeus a offert une collaboration et un appui extraordinaires aux membres des Forces canadiennes qui participaient aux opérations de combat en Afghanistan. Il a démontré sa grande appréciation des Forces canadiennes en plaçant de nombreux militaires américains sous commandement canadien. Il s'agissait en fait du plus grand nombre de soldats américains mis sous les ordres d'un commandant étranger depuis des décennies. Grâce à cette marque de confiance, le Canada a pu jouer un plus grand rôle dans l'élaboration du plan de la campagne menée par les États-Unis en Afghanistan. En outre, l'extraordinaire leadership dont a fait preuve le général Petraeus a contribué à resserrer les liens qui existaient déjà entre nos deux pays.



Adjutant Bryan Keith PIERCE, CV, CD

Le 3 janvier 2007, l'adjutant Pierce, chef d'équipe de sauvetage en parachute, et le sergent Shawn Harrison, membre d'équipe de sauvetage en parachute, ont utilisé une technique de saut en parachute périlleuse pour venir en aide à un passager d'aéronef grièvement blessé, au lac Blatchford, dans les Territoires du Nord-Ouest. Bravant des conditions atmosphériques extrêmes, ils ont effectué un saut à basse altitude, alors que la plus simple erreur aurait pu avoir des résultats catastrophiques pour l'équipe. L'exceptionnel niveau de professionnalisme de l'adjutant Pierce et du sergent Harrison dans de telles circonstances fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



*Contre-Amiral Tyrone Herbert William PILE, CMM, CD
(Retraité)*

À titre de commandant de la Force opérationnelle interarmées (Jeux olympiques) pour l'opération Podium, la mission des Forces canadiennes ayant appuyé les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, le contre-amiral Pile a dirigé l'une des opérations militaires nationales les plus complexes jamais accomplies au Canada. Son leadership exceptionnel lui a permis de créer un milieu de travail coopératif et efficace réunissant des dizaines de partenaires, y compris tous les niveaux de gouvernement et la Gendarmerie royale du Canada ainsi que leurs homologues civils et militaires aux États-Unis. Par son aptitude à faciliter la collaboration et la coordination de ces entités, tout en veillant à ce que les buts stratégiques et opérationnels soient compris, respectés et atteints par tous, il a contribué au succès de l'opération Podium, faisant ainsi grand honneur aux Forces canadiennes.



Général Colin POWELL des États-Unis d'Amérique

Par sa contribution aux relations canado-américaines dans l'accomplissement de ses fonctions de conseiller en matière de sécurité nationale, puis en qualité de président du Comité des chefs d'état-major interarmées; par les concours qu'il a apportés aux Forces canadiennes durant la guerre du Golfe, au groupement tactique canadien stationné à Sarajevo en juillet 1992, ainsi qu'au contingent canadien de la force d'intervention de coalition en Somalie; et par son aide aux opérations de sauvetage consécutives à l'écrasement de l'appareil de la station des Forces canadiennes Alert, en 1991, le général Powell a manifesté des qualités de commandement peu communes et un souci constant pour l'état des relations entre le Canada et les États-Unis. Ce faisant, les services qu'il a rendus au Canada et aux Forces canadiennes sont inappréciables.



Brigadier Général Donald Joseph QUENNEVILLE des États-Unis d'Amérique

En qualité de commandant adjoint de la région canadienne du Commandement de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, d'août 2004 à juin 2007, le brigadier général Quenneville de la *United States Air Force* a fourni une aide exceptionnelle au Canada. Sa vision et ses connaissances ont grandement contribué à l'avancement de programmes critiques pour le

Canada en matière de défense. C'est à son leadership et à son esprit d'initiative que l'on doit la création de la première cellule des Opérations de l'espace au sein des Forces canadiennes et l'établissement du premier processus national de planification des opérations aériennes. Par le zèle et les efforts dont il a fait preuve, le brigadier général Quenneville a aidé à améliorer la sécurité sur le continent et a rendu un service unique et sans pareil au Canada.



Général Victor RENUART, fils, des États-Unis d'Amérique

De 2006 à 2009, le général Renuart, commandant du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et du *United States Northern Command*, a fait preuve de professionnalisme, de leadership et de dévouement exceptionnels. Ses démarches pour améliorer la sécurité de nos nations, fondées sur une extraordinaire détermination, un esprit de corps contagieux, une énergie sans borne et une intégrité remarquable, ont permis d'apporter des améliorations sans précédent à la défense et à la sécurité en Amérique du Nord et d'en faire grandement profiter le Canada et les Forces canadiennes.



Sergeant Joseph Edward Michel RIBERDY, CD

Le sergent Riberdy était en service à l'ambassade du Canada à Beijing au plus fort de la rébellion étudiante chinoise au square Tian-amen entre le 15 mai et le 10 juin 1989. En l'absence de l'attaché des Forces canadiennes, le sergent Riberdy fut appelé à fournir des conseils et de l'assistance au personnel militaire et diplomatique canadien et allié à un degré de responsabilité bien au delà de ce que l'on pourrait s'attendre pour un militaire de son grade. Il contribua à l'établissement d'un système de communication allié et au partage d'information que s'avéra d'une grande valeur à la communauté diplomatique. L'accomplissement de son devoir, sa sensibilité et son jugement durant cette période dangereuse lui ont valu des éloges de tous ceux qu'il a supportés, faisant ainsi honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



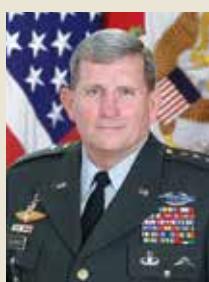
Major André RIOUX, CD

Le major Rioux était l'officier d'état-major pour la coordination des activités du Commandement de la région centrale des Nations Unies en Angola durant la bataille du Huambo en janvier 1992. Le major Rioux avait sous sa charge le personnel du quartier général, composé de personnes de nationalités différentes et de divers niveaux de compétence et de courage personnel. Bien que subalterne en grade à certains, il a prévenu la panique parmi les observateurs non armés et a gardé le quartier général discipliné et fonctionnel grâce à sa force de caractère. Durant le combat et le retrait qui a suivi, sous le tir d'armes légères, il guidait personnellement les patrouilles et organisait l'évacuation des membres de la Croix-Rouge et des Nations Unies devant le danger imminent. Le professionnalisme, le calme et le courage du major Rioux durant cette épreuve ont contribué au retrait sécuritaire autant des civils que des militaires et, ce avec très peu de victimes à signaler.



Major Alexander Thomas RUFF, CD

Le major Ruff a servi à titre de commandant de la compagnie Hôtel, 2^e Bataillon du Groupement tactique du Royal Canadian Regiment, Force opérationnelle interarmées Afghanistan, de janvier à août 2007. Ses aptitudes tactiques et son leadership exceptionnel ont contribué à vaincre un ennemi déterminé lors de nombreux engagements de son équipe de combat.



Général Peter SCHOOMAKER des États-Unis d'Amérique

Depuis l'été 2003, le général Schoomaker, chef d'état-major de l'armée américaine, a fourni un soutien exceptionnel aux Forces canadiennes dans leurs efforts à préparer les soldats à faire face aux complexités de la mission en Afghanistan. Durant son mandat, les Canadiens ont eu accès aux leçons tactiques, à la doctrine émergente et aux installations d'entraînement de son armée. Grâce à son influence, il a contribué à la sécurité des missions canadiennes et son appui indéfectible aux relations canado-américaines a eu des répercussions positives sur les deux pays.



Lieutenant-Colonel William Amos SCOTT, OMM, CD

En tant que commandant de l'élément de contrôle de l'aérotransport, à Nairobi, au Kenya, dans le cadre de l'intervention d'urgence des Nations Unies en Somalie, le lieutenant-colonel Scott a travaillé inlassablement en vue de résoudre des problèmes complexes de transport aérien. Ses qualités personnelles ont inspiré les membres de son personnel à exceller dans l'exercice de leurs fonctions de transport aérien et dans la prestation de secours humanitaires, malgré les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillaient. Le lieutenant-colonel Scott a joué un rôle vital dans l'intervention d'urgence et a contribué pour beaucoup au succès initial de cette opération. À son retour au Canada, il a adapté le concept européen d'état-major à l'escadre 18. Cette innovation a permis d'améliorer considérablement la souplesse opérationnelle de l'escadre et pourra servir de modèle à d'autres à l'intérieur de l'aviation.



Capitaine(M) Kenneth SCOTTEN, OMM, CD

Le capitaine(M) Scotten commandait le Navire Canadien de Sa Majesté *Provider* le 19 juin 1990, lorsque son navire secourut quatre-vingt-dix Vietnamiens, qui n'avaient ni eau ni nourriture, d'un bateau à la dérive dans la mer de Chine méridionale. Faisant preuve de qualités de chef remarquables, d'initiative et de dévouement, le capitaine(M) Scotten leur apporta de l'aide humanitaire exceptionnelle. De plus, il fournit des rapports précis, complets et opportuns aux quartiers généraux supérieurs et au Ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, ce qui contribua grandement à la résolution politique rapide de la situation. Le capitaine(M) Scotten démontra un professionnalisme absolument remarquable et fit grand honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Colonel Walter SEMIANIW, OMM, CD

De février à août 2005, le colonel Semianiw a dirigé, à titre de commandant de la Force opérationnelle de Kaboul, les efforts militaires du Canada à travers l'Asie du Sud-Ouest. Conscient de la nécessité de soutenir et de développer un gouvernement autonome afghan pour assurer le processus de reconstruction, il a su établir les conditions propices au déploiement de l'Équipe consultative stratégique à Kaboul et de la première Équipe provinciale de reconstruction du Canada dans la province de Kandahar. Leader dynamique, il a fait preuve d'une initiative opérationnelle exceptionnelle pour le transfert en douceur des opérations de Kaboul à Kandahar.



Général John SHALIKASHVILI des États-Unis d'Amérique

Le général Shalikashvili de l'armée américaine a apporté une contribution personnelle exceptionnelle aux relations canado-américaines pendant son mandat à la présidence du Comité des chefs d'état-major des États-Unis, d'octobre 1993 à septembre 1997. L'appui qu'il a assuré aux Forces canadiennes pendant leur participation aux missions de l'OTAN au sein de la Force de mise en œuvre et de stabilisation en ex-Yougoslavie et aux opérations des Nations Unies en Haïti, de même que sa précieuse assistance à l'étape de la planification et de la préparation du déploiement de la mission en Afrique centrale dirigée par le Canada, démontre clairement de sa part un leadership dynamique et le souci de maintenir des relations étroites entre le Canada et les États-Unis. Par ses efforts personnels en faveur du Canada, le général Shalikashvili a rendu directement d'immenses services au Canada et aux Forces canadiennes.



Lieutenant-Général Waldemar SKRZYPCZAK de la République de Pologne

En tant que commandant des forces terrestres polonaises depuis novembre 2006, le lieutenant-général Skrzypczak a su démontrer son appui continu envers les Forces canadiennes déployées en Afghanistan. Les qualités de leadership dont il a fait preuve et son dévouement remarquable à la défense collective des intérêts canadiens et de ceux de l'OTAN ont été une source d'inspiration pour les membres de la coalition internationale.



Général Lance SMITH des États-Unis d'Amérique

Leader exemplaire, le général Smith des Forces aériennes des États-Unis a présenté une vision et une direction hors-pair lors de la transformation de l'OTAN. Ses efforts, voués au changement de la doctrine, de l'entraînement, du développement conceptuel et des processus d'expérimentation de l'Alliance ont eu un impact direct sur les développements de processus similaires au sein des Forces canadiennes lors d'opérations en Afghanistan et au Kosovo. Son appui immédiat et inconditionnel en 2006, suite à un tragique accident de tir ami qui a entraîné la mort de soldats canadiens, a facilité une collaboration sans précédent entre les équipes d'enquête de l'OTAN, du Canada et des États-Unis, et a permis d'en tirer des leçons importantes pour les opérations interarmées à venir. Ses multiples réalisations ont grandement contribué à la sécurité collective et constituent un service unique et méritoire pour le Canada.



Lieutenant-Colonel Edward James SMITH, CD

Le lieutenant-colonel Smith était le commandant de l'élément de contrôle de transport aérien à Incirlik en Turquie, pour l'opération VAGABOND, qui constituait le pont aérien du contingent canadien des Nations Unies en Iran et en Iraq entre le 10 août et le 3 septembre 1988. Ce pont aérien représentait une difficile opération de transport dans des conditions tendues du maintien de la paix. Le succès de 119 missions est largement dû aux qualités exceptionnelles de leadership du lieutenant-colonel Smith ainsi qu'à l'initiative, la motivation et à l'acharnement dont il a fait preuve.



Premier Maître de 2^e classe Sidney Rolland Allen SMITH, CD

Le 7 août 2003, un incendie s'est déclaré dans la salle des machines du Navire Canadien de Sa Majesté *Ottawa* alors que le navire escortait le Navire Canadien de Sa Majesté *Victoria* à quelque 200 milles marins au large de la péninsule Baja, au Mexique. Pendant deux heures, dans une chaleur extrême et avec une visibilité restreinte, le premier maître de 2^e classe Smith a personnellement dirigé les efforts de 20 pompiers, tout en veillant à leur santé et à leur sécurité et à la préservation de l'équipement mécanique essentiel. C'est en grande partie grâce au leadership du premier maître de 2^e classe Smith et au sang-froid avec lequel il a pris ses décisions que des vies ont pu être épargnées dans cette situation aux circonstances des plus dangereuses. Ses efforts personnels ont permis au Navire Canadien de Sa Majesté *Ottawa* de se remettre en marche quelques heures plus tard.



Adjudant Bruce Emerson SMITH, CD

L'adjudant Smith rapporta et analysa les événements reliés à l'insurrection dans les territoires occupés d'Israël de façon exceptionnelle pendant trente mois. Sa connaissance de l'hébreu, son tempérament calme et sa capacité d'établir de bons rapports, tant avec les Israéliens que les Palestiniens, lui ont permis de recueillir des renseignements importants pour le Gouvernement canadien durant ses nombreux déplacements à travers ces territoires. Par la manifestation continue de son courage et de sa détermination dans l'accomplissement de son devoir dans des conditions très dangereuses, l'adjudant Smith a fait grand honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Sergeant Michael Adam SMITH, CD

Militaire chargé de la neutralisation de munitions explosives en Afghanistan, d'avril à octobre 2009, le sergent Smith a contribué d'une manière importante à l'élimination d'engins explosifs improvisés dissimulés par l'ennemi. Ayant neutralisé avec succès plus de 90 de ces engins, dont neuf en une seule journée, il a aidé à assurer la sécurité des forces terrestres. Il a aussi mis à profit ses connaissances exhaustives pour mettre en œuvre un programme de formation qui a permis de mieux sensibiliser le personnel canadien, afghan et de la coalition aux dangers que représentent les engins explosifs improvisés. Appelé à exercer ses fonctions presque quotidiennement, le sergent Smith a, par son sens du devoir indéfectible, sauvé sans aucun doute de nombreuses vies et fait grand honneur aux Forces canadiennes.



Lieutenant-Colonel Barry Marshall SOUTHERN, MSM, CD

En tant qu'attaché de défense à l'ambassade canadienne en Libye en 2011, le lieutenant-colonel Southern a joué un rôle central dans l'évacuation sécuritaire et réussie des citoyens canadiens qui étaient alors dans le pays. Sa grande sensibilité culturelle et sa capacité intrinsèque à prendre les commandes d'une situation absolument tragique se sont avérées remarquables. Le lieutenant-colonel Southern a également apporté un soutien essentiel à l'ambassadeur lorsqu'est venu le temps de remettre l'ambassade sur pied, assumant les fonctions de chargé d'affaires – une rare occasion pour un attaché de défense.



Sergeant Darrell Lawrence SPENCE, CD

Le sergent Spence a été affecté en Afghanistan à titre de conseiller principal en génie auprès d'un commandant d'escadron de reconnaissance de septembre 2008 à avril 2009. Bien que n'ayant accès qu'à une gamme limitée d'équipement de génie, il a élaboré des stratégies d'atténuation qui lui ont permis d'effectuer des tâches qui auraient mieux convenu à des unités de génie spécialisées. Le sergent Spence a surmonté les difficultés liées aux opérations menées en région éloignée. Son dévouement et ses compétences lui ont permis d'assurer la protection immédiate des troupes au sol et le succès des analyses légistes sur les lieux de nombreuses attaques menées à l'aide d'engins explosifs improvisés.



Soldat Peter Michael Ross ST. DENIS

En août 1986, alors qu'il participait aux opérations de maintien de la paix à Nicosie (Chypre), le soldat St. Denis s'est trouvé, à trois reprises, dans une situation potentiellement explosive. Il faisait partie d'une patrouille qui avait pour mission d'assurer à nouveau la présence des troupes des Nations Unies dans un secteur contesté de la zone tampon. Dans chaque cas, il y a eu confrontation avec les forces armées chypriotes turcs qui avaient la ferme intention d'établir leur suprématie dans ce secteur. En dépit de provocations intenses, de mauvais traitements et de nombreuses menaces de mort de la part des militaires chypriotes turcs qui brandissaient des armes à feu, le soldat St. Denis a conservé son sang-froid. De façon posée et professionnelle, il a, à plusieurs reprises, clairement indiqué qu'il n'allait pas reculer et que la Force des Nations Unies avait l'intention de faire valoir ses droits dans la zone tampon.

Le soldat St. Denis s'est acquitté de ses tâches militaires d'une façon exceptionnelle et hautement professionnelle qui est tout à son honneur et à celui des Forces canadiennes.



Adjudant-Chef Shawn Douglas STEVENS, MSM, CD

L'adjudant-chef Stevens était le sergent-major régimentaire du groupement tactique en Afghanistan d'octobre 2009 à mai 2010. Ses normes exigeantes et l'attention qu'il porte aux détails ont permis à chacun des soldats de l'unité de mener à bien les opérations intenses qui leur étaient confiées. Que ce soit en prodiguant des conseils avisés aux hauts dirigeants ou en répartissant les risques entre les troupes terrestres, il a incité le groupement tactique à s'unir pour travailler comme une seule force combattante. Son leadership et son professionnalisme remarquables ont assuré le succès des opérations et ont fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Sergent Gary Paul STEVENSON, CD

En novembre 1993, le sergent Stevenson a pris la tête d'une patrouille de dix personnes chargée de fournir aide et sécurité aux hôpitaux psychiatriques de Drin et de Bakovici en Bosnie-Herzégovine, situés sur le chemin de l'armée croate en marche. Le personnel civil avait abandonné les lieux en hâte, enfermant les 530 pensionnaires dans leurs chambres, dans des conditions pitoyables, sans chauffage central ni électricité.

La grande majorité de ces enfants et adultes atteints de handicaps mentaux ou physiques étaient incontinents et incapables de se nourrir sans aide. Sous la direction du sergent Stevenson, les membres de la petite patrouille ont assumé l'entièvre responsabilité de la défense et de l'aide humanitaire à cet endroit, alors même qu'ils étaient complètement cernés par les combats. Les actes et le leadership du sergent Stevenson illustrent l'un des principaux buts des Nations Unies en Bosnie, soit les secours aux innocentes victimes de la guerre.



Lieutenant-Colonel Patrick Benton STOGRAN, CD

Du 8 janvier au 30 juillet 2002, le lieutenant-colonel Stogran a commandé le groupement tactique du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en Afghanistan – régiment qui a été le fer de lance de la contribution du Canada à la campagne internationale contre le terrorisme. Lors de ce premier déploiement en cinquante ans par le Canada d'une unité de l'armée dans des opérations de combat contre un ennemi déclaré, le lieutenant-colonel Stogran a démontré qu'il était un excellent tacticien, un négociateur déterminé et un leader infatigable et inspirant dans des conditions opérationnelles complexes. Grâce à son professionnalisme extraordinaire lors de l'opération APOLLO, il a fait grand honneur au Canada et aux Forces canadiennes.



Général Gordon Russell SULLIVAN des États-Unis d'Amérique

Tout au long de la carrière du général Sullivan aux États-Unis, au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et ailleurs à l'étranger, les soldats canadiens ont pu compter sur son appui et son amitié. Ce leader militaire très estimé a souvent participé à des programmes d'instruction et à des opérations avec des Canadiens et, à mesure qu'a évolué le contexte dans lequel s'exécutent les opérations militaires de nos jours, il a encouragé l'établissement de liens bilatéraux plus étroits avec les forces américaines. Il a exprimé une considération sincère à l'égard de l'attitude et du professionnalisme de nos soldats sur le terrain et a lui-même impressionné ses camarades canadiens par sa générosité et par l'appui solide qu'il a accordé à nos intérêts militaires.



Commodore Kenneth SUMMERS, OMM, CD

Le commodore Summers était le commandant des Forces canadiennes au Moyen-Orient avant et pendant la guerre du Golfe. Il a tout au long de celle-ci joué un rôle de premier plan, depuis la planification initiale de la participation navale du Canada jusqu'à l'issue victorieuse des opérations après une période d'hostilités. Son sens du commandement et son professionnalisme exceptionnels, ainsi que la compétence extraordinaire avec laquelle il s'est acquitté de sa mission, ont inspiré les Forces canadiennes, nos alliés et le public canadien.



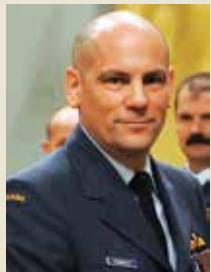
Major Général James TERRY des États-Unis d'Amérique

Le major général Terry, de l'Armée des États-Unis, a fait preuve d'une vision et d'un leadership exceptionnels en sa qualité de général commandant du Commandement régional (Sud) en Afghanistan de novembre 2010 à octobre 2011. Son soutien à l'égard de la mission canadienne et des soldats canadiens sur le terrain s'est avéré essentiel au succès opérationnel des Forces canadiennes. Un allié inébranlable, le major général Terry a largement promu l'importance de la contribution canadienne, soulignant le rôle du pays dans la stabilisation de l'Afghanistan et préservant la réputation des Forces canadiennes dans ce pays.



Lieutenant-Général Guy Robert THIBAULT, CMM, CD

À titre de président de l'Organisation interaméricaine de défense (OID) depuis juin 2010, le lieutenant-général Thibault a fait preuve d'énergie, d'enthousiasme et de diplomatie lorsqu'il a dirigé ce groupe multilatéral complexe et diversifié. Il a été loué pour ses habiletés en communications interpersonnelles, pour sa sensibilité à l'égard des différences d'opinion entre pays, et pour sa capacité intellectuelle de formuler et d'expliquer de façon convaincante une vision pour la réforme et l'évolution de l'OID. Ses efforts ont grandement rehaussé l'estime de l'OID pour le Canada et l'appréciation de cette dernière pour l'engagement croissant du Canada en faveur des Amériques.



Lieutenant-Colonel Gilbert Clément THIBAULT, CD

Dans la matinée du 9 juin 2008, l'équipage de l'hélicoptère de sauvetage Cormorant 913 a évacué avec succès un marin grièvement blessé à bord du vaisseau Maersk Dunedin, près de Halifax. Le commandant d'aéronef, le lieutenant-colonel Thibault, a pris des décisions critiques pendant qu'il pilotait l'hélicoptère dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Il a eu l'assistance du premier officier, le capitaine

Mercer, qui a aidé au pilotage pendant près de dix heures, atterrissant à deux reprises sur l'île de Sable pour faire le plein de carburant, alors que l'aéronef était poussé à la limite de son endurance. Malgré une visibilité réduite qui rendait impossible de voir le vaisseau en détresse, le mécanicien de bord, le sergent Pawulski a joué un rôle clé en fournissant ses conseils pour que l'aéronef puisse se positionner au-dessus du pont de manière à faciliter la manœuvre de hissage. Les techniciens en recherche et en sauvetage, l'adjudant Mitchell et le sergent Kelland, ont ensuite été descendus sur le pont sans cesse soulevé par la mer, où ils ont pu administrer des soins médicaux qui ont assuré la survie du marin blessé et coordonner l'opération de transfert à bord de l'hélicoptère. Le comportement de l'équipe ainsi que le dévouement et le professionnalisme avec lequel ce sauvetage audacieux a été planifié et exécuté ont fait grand honneur aux Forces canadiennes.



Commodore Jean-Pierre THIFFAULT, CD

Du mois d'octobre 2001 au mois d'avril 2002, le commodore Thiffault a contribué d'une manière significative au succès de l'opération APOLLO – le volet canadien de la coalition militaire pour la campagne antiterroriste dirigée par les États-Unis dans le théâtre d'opérations de l'Asie du Sud-Ouest. La Force opérationnelle interarmée de l'Armée canadienne dont il a été le premier commandant était composée de 2 500 militaires,

soit le plus grand déploiement opérationnel outre-mer de forces canadiennes depuis la guerre de Corée. Grâce aux interventions personnelles du commodore Thiffault auprès du haut commandement militaire de la Coalition, les unités canadiennes se sont vu accorder des rôles de première ligne sur terre, sur mer et dans les airs, et leur succès leur a mérité la reconnaissance de leurs concitoyens et celle des autres partenaires de la Coalition. Dans l'exercice de son commandement, le commodore Thiffault s'est comporté d'une manière exemplaire, se dévouant à sa tâche et se souciant du bien-être de tous les membres de la force opérationnelle, pour le plus grand honneur et le plus grand bien du Canada et des Forces canadiennes.



Major Francis Roy THOMAS, CD

Le major Thomas était un observateur militaire supérieur à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, au moment de l'ultimatum de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et pendant la mise en vigueur de la zone d'exclusion de vingt kilomètres en 1994. Il a dirigé une équipe multinationale de 170 observateurs militaires des Nations Unies chargée de la supervision et de l'exécution de l'accord de cessez-le-feu de Sarajevo, qui a profité à des dizaines de milliers de citoyens dans cette ville ravagée par la guerre. Sa compétence, son courage et son dévouement hors du commun au cours de cette période difficile et dangereuse lui ont fait grand honneur et ont valu beaucoup de considération aux Forces canadiennes et au Canada.



Brigadier-Général Denis William THOMPSON, OMM, CD

Le brigadier-général Thompson a commandé la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan de mai 2008 à février 2009. Grâce à son leadership pratique et son excellente connaissance des réalités opérationnelles, il a maintes fois réussi à perturber les activités d'insurgés, ce qui a permis de mettre en place un environnement sécuritaire pour les projets de développement et d'accroître le professionnalisme des forces de sécurité afghanes. Son ouverture et son approche axée sur la collaboration ont favorisé une cohérence accrue entre les militaires et les organismes gouvernementaux, rehaussant ainsi de manière importante les objectifs de la mission canadienne aux yeux des Afghans et des partenaires de la coalition.



Major-Général Guy Claude TOUSIGNANT, OMM, CD

Du mois d'août 1994 jusqu'en décembre 1995, en sa qualité de commandant, le major-général Tousignant a dirigé les forces participant à la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda durant une période marquée par de nombreux désordres. Les qualités de chef exceptionnelles, le courage et le professionnalisme dont le major-général Tousignant a fait preuve au cours de négociations délicates avec les factions ennemis sont tout à son honneur. Son intervention auprès des représentants officiels du gouvernement et son intégrité ont favorisé le rapatriement sain et sauf de plusieurs milliers de réfugiés rwandais. Le rendement du major-général Tousignant et les gestes qu'il a faits ont largement contribué à rehausser la réputation des Forces canadiennes.



Lieutenant-Colonel Carl Jean TURENNE, CD

En tant que commandant de l'Équipe provinciale de reconstruction, de janvier 2009 à janvier 2010, le lieutenant-colonel Turenne a contribué au succès des opérations alliées dans la province de Kandahar, en Afghanistan. Œuvrant en étroite collaboration avec le groupement tactique canadien, les nations alliées et de hauts représentants afghans, il a dirigé une organisation formée de plus de 400 personnes chargée de maintenir l'initiative de lutte contre les insurgés, tout en exécutant le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Par la qualité de son leadership, il a assuré le succès opérationnel de son unité et fait progresser les efforts internationaux en Afghanistan, faisant ainsi grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Brigadier-Général Jonathan Holbert VANCE, OMM, CD

Par le leadership exceptionnel dont il a fait preuve dans son rôle de commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, de février à novembre 2009, le brigadier-général Vance a permis aux Forces canadiennes de maintenir l'initiative et d'exécuter le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Ses compétences stratégiques et tactiques et son sens politique aigu ont aidé à perturber les objectifs opérationnels des talibans et à raffermir l'autorité du gouvernement afghan dans la province de Kandahar. Bon diplomate et visionnaire, le brigadier-général Vance a contribué au progrès des efforts du Canada et des pays alliés dans la région, faisant ainsi grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Adjudant-Chef Joseph Simon Armand VINET, MMM, CD

En sa qualité de sergent-major régimentaire de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan de novembre 2009 à septembre 2010, l'adjudant-chef Vinet avait à cœur le sort de chacun des soldats de son groupe, ce qui a eu un effet déterminant sur le maintien d'une force combattante cohésive durant des opérations de combat intenses. Il a régulièrement vécu et patrouillé avec ses soldats et a établi des liens solides avec les troupes américaines sous commandement canadien en veillant à ce que les Américains morts au combat reçoivent les mêmes honneurs et fassent l'objet des mêmes cérémonies que leurs compagnons d'armes canadiens. Le leadership et le professionnalisme exceptionnel de l'adjudant-chef Vinet ont été décisifs dans le succès des opérations et ont fait grand honneur au Canada.



Lieutenant-Colonel Michael Robert VOITH, CD

Le lieutenant-colonel Voith est réputé pour le professionnalisme et le leadership exceptionnels dont il a fait preuve au cours de deux déploiements de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART). Lors de la première mission, baptisée opération STRUCTURE, l'équipe DART a apporté des secours humanitaires au Sri Lanka dans la foulée des tsunamis de 2004 qui ont ravagé ce pays. En 2005, durant l'opération PLATEAU, son unité a participé aux opérations de secours au Pakistan pour venir en aide aux habitants des régions dévastées par un tremblement de terre. À titre de commandant de la force opérationnelle Pakistan et de l'opération PLATEAU, le lieutenant-colonel Voith a démontré des qualités de meneur hors du commun, et ces deux missions ont pu être menées avec succès. Il a agi selon les principes les plus élevés qui font depuis toujours la fierté des Forces canadiennes.



Brigadier-Général Alexander John WALDRUM, OMM, CD

Le brigadier-général Waldrum fut commandant adjoint de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et commandant du contingent canadien des Forces des Nations Unies au Moyen-Orient en 1990 et 1991. Pendant son mandat, il a rationalisé l'organisation et l'administration du contingent canadien afin d'en améliorer l'efficacité. En tant que chef d'état-major de la FNUOD, il a participé aux délicates négociations qui ont abouti à la libération d'otages occidentaux au Liban. Il s'est acquitté de ses fonctions de manière exemplaire et a apporté une contribution remarquable au maintien de la paix dans le monde.



Lieutenant-Colonel Robert Darren Keith WALKER, CD

Au cours de son affectation, le lieutenant-colonel Walker a agi à titre de commandant, 2^e Bataillon, Groupement tactique du Royal Canadian Regiment, Force opérationnelle interarmées Afghanistan, de février à août 2007. Il s'est distingué par son leadership dynamique qui a permis l'expansion de la zone de développement afghane de Kandahar et contribué à soutenir les efforts de réhabilitation de l'Agence canadienne de développement international.



Lieutenant-Colonel Francis Jerome WALSH, CD

En sa qualité de commandant du groupement tactique en Afghanistan d'octobre 2009 à mai 2010, le lieutenant-colonel Walsh a accumulé des gains notables sur le champ de bataille. Commandant novateur qui dirigeait à partir du front, il a été une source d'inspiration pour son groupement tactique multinational. L'unité a surmonté de nombreuses difficultés complexes au cours des missions qu'il a dirigées dans le but d'accroître la sécurité et la stabilité du district de Panjwayi, l'ancienne place forte des insurgés reconnue pour sa dangerosité. Le leadership exemplaire du lieutenant-colonel Walsh a joué un rôle prépondérant dans le succès de la mission en Afghanistan. Il a fait grand honneur aux Forces canadiennes et au Canada.



Major-Général Michael James WARD, CD

Pendant sa mission en Afghanistan de septembre 2009 à septembre 2010, le major-général Ward a fait montre d'un leadership stratégique et collaboré au développement de la police nationale afghane. Avec l'aide du ministre de l'Intérieur, il a institué une culture axée sur la collaboration qui a réduit la bureaucratie, accru la transparence et projeté à l'avant-plan les efforts afghans. En particulier, il a joué un rôle déterminant dans le resserrement des exigences applicables aux nouvelles recrues et du processus de recrutement dans son ensemble. Le leadership du major-général Ward a largement contribué à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan, et a fait rejouir l'honneur sur les Forces canadiennes et le Canada.



Amiral James Alexander WINNEFELD, fils, des États-Unis d'Amérique

À titre de commandant du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'*United States Northern Command* (USNORTHCOM), de mai 2010 à juillet 2011, l'amiral Winnefeld s'est distingué en raffermissant les liens entre les trois commandements, soit ceux de NORAD, de l'USNORTHCOM et de Commandement Canada. Son leadership et sa collaboration ont sans contredit aidé à élargir les champs de coopération canado-américaine dans le Nord et à faire progresser les initiatives d'engagement avec le Mexique. Par son leadership exceptionnel, l'amiral Winnefeld a su établir une collaboration intergouvernementale et une coopération militaire des plus efficaces et créer un environnement de confiance mutuelle, contribuant ainsi au renforcement de la défense et de la sécurité des deux pays.



Lieutenant-Colonel Dana Jeffrey WOODWORTH, CD

Le lieutenant-colonel Woodworth a été affecté en Afghanistan de janvier 2008 à février 2009 à titre de commandant de l'équipe de reconstruction provinciale de Kandahar. Étant donné la présence grandissante de civils, il a encouragé la coopération et la transparence, ce qui a permis de créer une équipe civilo-militaire unie par une même vision. À la suite de l'évasion de la prison Sarposa, il a élaboré un plan de sécurité permettant aux forces de sécurité nationale afghanes d'assurer la défense de Kandahar. Le leadership exceptionnel dont a fait preuve le lieutenant-colonel Woodworth a permis de faire avancer les initiatives stratégiques du Canada en Afghanistan.



Un militaire du Chef du renseignement de la défense et six militaires du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada ont reçu la Croix du service méritoire. Pour des raisons de sécurité et de nature opérationnelle, les noms et les citations des récipiendaires ne sont pas diffusés.

Glossaire des initiales honorifiques

BEM	Médaille de l'Empire britannique
CB	Compagnon de l'Ordre très honorable du Bain
CBE	Commandeur de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
CC	Compagnon de l'Ordre du Canada
CD	Décoration des Forces canadiennes
CH	Membre de l'Ordre des Compagnons d'Honneur
CM	Membre de l'Ordre du Canada
CMM	Commandeur de l'Ordre du mérite militaire
CP	Conseiller privé
COM	Commandeur de l'Ordre du mérite des corps policiers
CV	Croix de la vaillance
DSO	Ordre du service distingué
ÉC	Étoile du courage
GBE	Chevalier/Dame Grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
GCB	Chevalier/Dame Grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain
GCVO/CDVO	Chevalier/Dame Grand-croix de l'Ordre royal de Victoria
KBE/DBE	Chevalier/Dame Commandeur de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
KCB/DCB	Chevalier/Dame Commandeur de l'Ordre très honorable du Bain
MB	Médaille de la bravoure
MBE	Membre de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique

MC	Croix militaire
MMM	Membre de l'Ordre du mérite militaire
CSM	Croix du service méritoire
MSM	Médaille du service méritoire
OBE	Officier de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
OC	Officier de l'Ordre du Canada
OM	Ordre du mérite ou Ordre du Manitoba
OMM	Officier de l'Ordre du mérite militaire
OOnt	Ordre de l'Ontario
QSO	<i>Queen's Service Order</i>

Publications connexes

The Beginner's Guide to Canadian Honours, Dr. Christopher McCreery, Dundurn Press, Toronto, 2008.

The Canadian Honours System, Christopher McCreery, Dundurn Press, Toronto, 2005.

Canadian Orders, Decorations and Medals 5^e Édition, Médecin-commandant Francis John Blatherwick, CM, CD, The Unitrade Press, Toronto, 2003.

La Décoration des Forces canadiennes, Christopher McCreery, MVO, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-002, le 1^{er} avril 2010.

Disposition des ordres, décorations et médailles, (affiche), MDN-DDHR, A-DH-300-000/DA-002, le 1^{er} septembre 2013.

Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-001, le 4 janvier 2011.

Distinctions honorifiques et reconnaissance pour les hommes et les femmes des Forces canadiennes, MDN-DDHR, A-DH-300-000/AF-001 à AF-007, le 31 mars 2014.

Instructions sur la tenue des Forces canadiennes, A-AD-265-000/AG-001.

The Medal Yearbook 2015, 21^e Édition, Token Publishing Limited, London, RU, 2014.

L'Ordre du mérite militaire, Christopher McCreery, MVO, MDN-DDHR, A-DH-300-000/JD-003, le 1^{er} juin 2012.

Remerciements

La Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance désire remercier les agences et les personnes suivantes qui ont contribué à cette publication en fournissant de l'aide ou des images :

- Tyler Anderson, *National Post*
- L'Autorité héraldique du Canada, Rideau Hall
- Michael Bedford
- Bibliothèque et Archives Canada
- Philippe Bouchon/*AFP/Getty Images*
- La famille Burden
- Centre d'imagerie interarmées des Forces canadiennes
- La Chancellerie des distinctions honorifiques, Bureau du secrétaire du Gouverneur général, Rideau Hall
- La famille Daigle
- La Direction – Nominations supérieures, Ministère de la Défense nationale
- La famille Ethell
- La famille Fulton
- Galerie d'images des Forces canadiennes
- La famille Gebert
- La famille Hadfield
- La famille Langlais
- Dr. Christopher McCreery, MVO
- La famille Milner
- Patrimoine canadien
- La famille Pelletier
- La famille Scotten
- La famille Sid Smith
- La famille St. Denis
- United States Army
- La famille Walsh